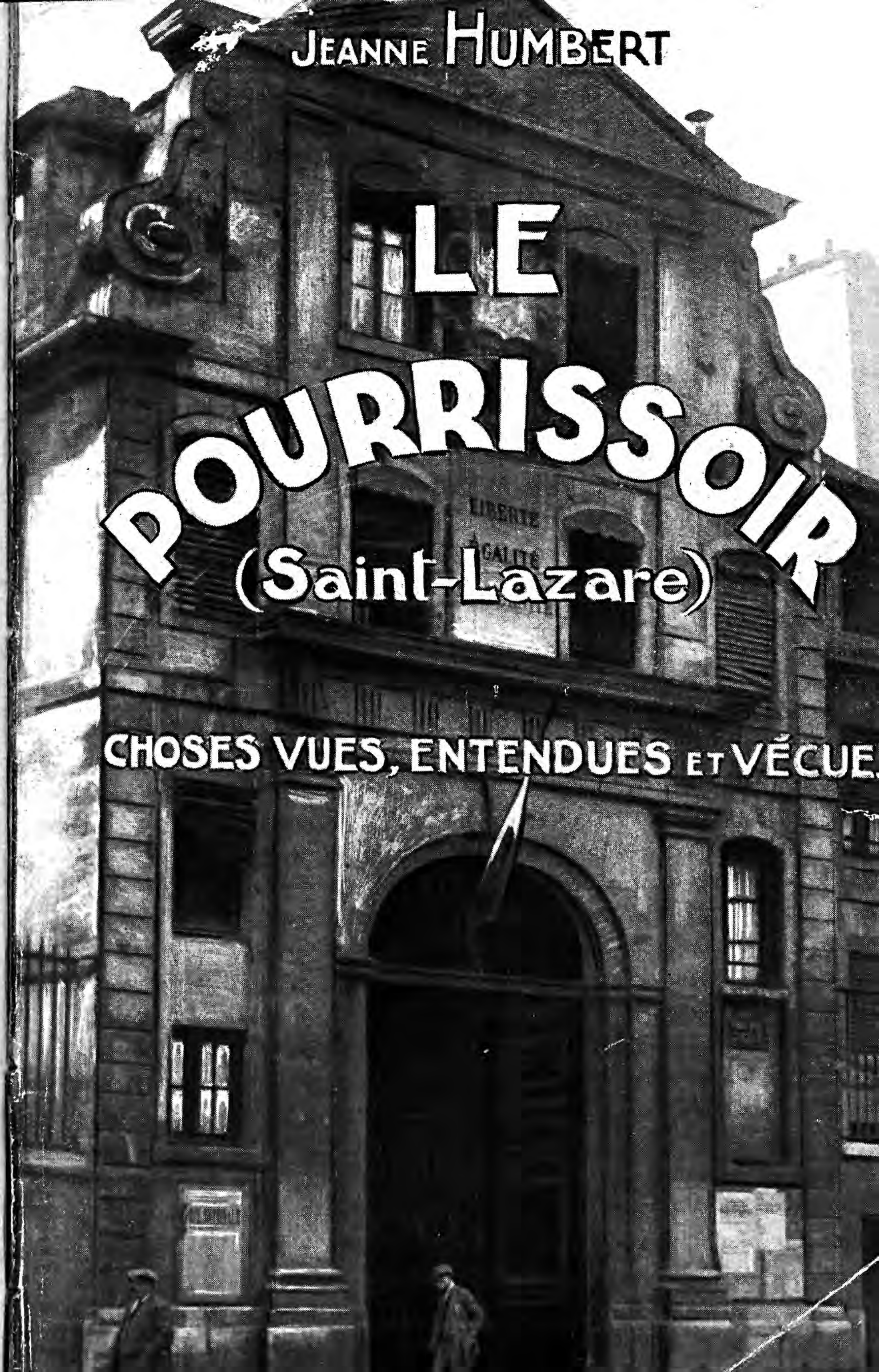


JEANNE HUMBERT

LE  
POURRISSOIR  
(Saint-Lazare)

CHOSSES VUES, ENTENDUES ET VÉCUES



LE  
**POURRISSOIR**  
SAINT-LAZARE

T.13 A6

Jeanne HUMBERT

DU MÊME AUTEUR

LE



POURRISSOIR

SAINT-LAZARE

En pleine vie, roman précurseur, illustré de nombreuses photographies, prises dans les camps nudistes français et étrangers. (Éditions de Lutèce : 15 francs.)

CHOSSES VUES, ENTENDUES ET VÉCUES

EN PRÉPARATION :

- A Fresnes.
Vaincre en Amour.

Préface de VICTOR MARGUERITTE



ÉDITIONS PRIMA
67, Rue Servan, PARIS (XIe)

*Il a été tiré de cet ouvrage  
vingt-cinq exemplaires sur papier de luxe,  
numérotés de 1 à XXV.*

*A mon mari,  
En témoignage d'affectueux attachement  
et en souvenir des jours sombres.*

*J. H.*

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction,  
réservés pour tous pays.

## PRÉFACE

---

*Il y a quelque vingt-quatre ans, exactement en 1907, je dénonçais dans Prostituée — un roman qui n'a pas vieilli parce qu'il fut modelé sur la vie même — l'ignoble « prison-hôpital » où sont enfermées pêle-mêle les malheureuses femmes que notre société se mêle de condamner après les avoir, le plus souvent, poussées elle-même à la prostitution et au crime, Saint-Lazare, tache de pus au front de Paris...*

*Rien de plus sinistre que cette ancienne léproserie, au cours des derniers siècles, rebâtie, remaniée par les Lazaristes ! Couvent mué en geôle par la Révolution et où le citoyen Palloy fit resservir les matériaux de la Bastille démolie, les grilles et les verrous de la sombre forteresse... Hélas ! ce vestige d'abominable barbarie, induré comme un chancre dans la vieille peau de notre « civilisation », cette fétide et*

morne baraque, étend toujours, entre ses murs crasseux, les préaux d'où était partie, avec André Chénier, la dernière charrette et où les voitures cellulaires ont, depuis cent quarante ans, ramené, entassé — malades, prostituées, prévenues — le bétail de milliers et de milliers de victimes.

Oui, même celles qui assassinèrent!... Filles des taudis ou des logis bourgeois, également dépravées par une vicieuse éducation...

En vain, hygiénistes et sociologues avaient, avant moi et depuis, élevé la voix, contre le scandale de la Maison Noire. Elle est toujours debout. En vain, ces derniers temps, de frappantes enquêtes ont paru : Les dessous des prisons de femmes, par Robert Boucard; Prisons de femmes, de Francis Carco... Rien n'a changé.

Ni la promiscuité dégradante de cet Enfer, où les serves du bon plaisir de l'homme, pourries de corps ou seulement d'âme, voisinent avec les inculpées de droit commun. Ni l'infirmerie vétuste et le réfectoire grailonneux; ni les dortoirs bestiaux et les ateliers surveillés, ni la chapelle dérisoire et les cages de la Ménagerie...

Tout cela sous la surveillance de Dieu — du Dieu de Miséricorde! — incarné par des sœurs tourières, cantinières et gardiennes qui, au blasphème de la société, ajoutent celui de la religion. Vase clos où continue à fermenter cette putréfaction dont j'eus

— autrefois, puisque c'était avant la guerre, — le cœur soulevé...

Ce vomissement, le livre que voici, en ramasse, dans ses pages vengeresses, toute la sombre horreur. Le Pourrissoir, par Jeanne Humbert. Le plus terrible des témoignages, parce que le plus vivant et le plus complet, des « documentaires ». L'auteur a, sur tous les visiteurs de Saint-Lazare, ce tragique avantage : elle y a été enfermée, elle en a subi, des mois durant, l'abject esclavage.

Sa faute ? Tout simplement d'avoir enfreint la loi du 31 juillet 1920... « Kekçéksa ? » disaient, en immatriculant la délinquante, les greffiers et les gardiens. Ils ignoraient jusqu'à l'existence de cet engin de torture juridique, dans l'arsenal du code ! Seule, en effet, de toutes les prisonnières incarcérées là de mémoire d'homme, Jeanne Humbert avait vu invoquer contre elle le texte imbécile, voté en catimini après la guerre, contre la propagande néo-malthusienne.

Les Tartufes qui, en 1920, se paraient sans rire du nom de législateurs ont, en effet, audacieusement assimilé à la complicité d'avortement et frappé des mêmes peines, le plus noble des délits d'opinion. C'était coudre, dans le même sac, le mal et le remède ! A quand l'abrogation de cette déshonorante élucubration, véritable défi au bon sens et à la dignité humaine ?

Ayant commis, à mon tour, le même délit que Jeanne Humbert — en criant à la femme : « Ton corps est à toi », et en dénonçant, sans que l'on m'ose poursuivre, la sauvagerie et l'imbécillité de cette aveugle loi de juillet 1920 — peut-être suis-je mieux qu'un autre qualifié pour flétrir, au passage, une justice qui, non seulement a deux poids et deux mesures, mais qui se déshonore quand elle jette en prison une honnête et courageuse femme, seulement parce qu'elle a publiquement proclamé qu'en matière de procréation l'individu est fondé à dire à la collectivité : « Est-ce donc un délit social que d'enseigner aux malheureux à ne faire des enfants qu'autant que ceux-ci ne seront plus voués à la misère et à la maladie ? N'y aura-t-il pas toujours assez de chair à plaisir et trop de chair à canon ? »

C'est pour cette louable propagande que Jeanne Humbert fut condamnée à deux années d'emprisonnement et à trois mille francs d'amende, arrachée à son mari et à sa fille et jetée, toute vive, au Pourrissoir.

Sa saine et forte nature, soutenue par le sentiment de la justice de sa cause, a heureusement triomphé du supplice. Elle a, autour d'elle, d'un regard impitoyable mais d'un cœur apitoyé, longuement, fortement observé.

Qu'on ne cherche point de la littérature, un truquage quelconque, en ces photographies tragiques,

en ce film parlant qui a enregistré, tout à trac, avec la fureur des stupres, avec le grondement des révoltes, avec la résignation des désespoirs, quel langage excrémental peut sortir de créatures humaines, ravalées à n'être plus que des bouches d'égout...

En femme qui a injustement souffert et que l'indignation à la longue a trempée, Jeanne Humbert nous montre, hardiment, ce qu'elle a vu et nous répète, crûment, ce qu'elle a entendu. J'estime que, ce faisant, elle accomplit son devoir. Il ne saurait être question de réticences, ni de délicatesses lorsqu'il s'agit de vider, de sa purulence, un semblable abcès.

Puissent donc tous les libéraux esprits de France entendre, cette fois, la tranchante voix de Jeanne Humbert. Elle porte en elle la rude et suprême vertu : VÉRITÉ.

Victor MARGUERITTE.

## AVANT-PROPOS

---

Ce livre est fait de souvenirs que jamais, ni jouissance, ni torture n'extirperont de ma mémoire.

Ces récits forment, dans leur ensemble, un tableau fidèle, précis, sincère de ce que mes yeux ont vu pendant le séjour d'une interminable année que je fis à la prison de Saint-Lazare, dans la compagnie de criminelles célèbres telles que Mme B..., qui expédia le cadavre de son mari dans une malle, l'empoisonneuse G..., Mme J..., qui aida son amant à tuer, puis à dépecer son paisible époux. J'y couroyai aussi de nombreuses femmes jalouses qui avaient manié le browning avec dextérité et beaucoup d'autres qui furent les auteurs ou les complices d'assassinats crapuleux ou abjects.

A côté de ce groupe important de tueuses, il y avait un lot considérable de voleuses professionnelles de l'escroquerie dont la vieille prison est le domicile ordinaire, puis, en arrière-plan pour ainsi dire, des novices du vol, des espionnes, des trafiquantes de chair humaine et de stupéfiants, des avortées, des avorteuses, des cocaïnomanes



de la noblesse ou du demi-monde et de lamentables prostituées à qui, en qualité d'antidote, on avait octroyé des mois, voire parfois des années de prison!

Pour quelles raisons me trouvais-je brusquement transplantée dans un tel milieu et contrainte d'y vivre de longs mois? Quel grave délit avais-je commis pour que l'on m'ait mise en état de subir, après les affres de l'arrestation brutale, toutes les péripéties douloureuses et humiliantes qui suivent l'incarcération, l'attente pleine d'appréhension du procès et celle plus anxieuse encore de la libération?

Je n'avais pas tué. Je n'avais perpétré aucun des crimes contre les lois établies, dont les héroïnes citées plus haut s'étaient rendues coupables...

Non... Mais, ainsi que mon mari et plusieurs néo-malthusiens, j'avais eu le triste honneur d'inaugurer la fameuse loi du 31 juillet 1920 qui venait d'être nouvellement promulguée. On voulait un jugement exemplaire, qui servît de base à la juridiction de cette loi encore inappliquée et l'on désirait surtout frapper mortellement au cœur la propagande de la limitation volontaire des naissances.

D'une rigueur tout exceptionnelle et sciemment ambiguë, cette loi du 31 juillet 1920 interdit en France de parler ou d'écrire contre la natalité et réprime la diffusion du néo-malthusianisme, dans sa théorie comme dans sa pratique.

Alors qu'il est permis de parler et d'écrire à tort et à travers pour encourager les individus, même ceux qui sont le moins qualifiés pour cette besogne, à faire des enfants, tous les ouvrages



LE GREFFE

Photo HENRI MANUEL.

traitant de la réglementation de la population sont prohibés et leur vente est punie de peines variant de six mois à trois années d'emprisonnement auxquelles s'ajoutent encore de très lourdes amendes! La même loi interdit bien entendu la vente des produits anticonceptionnels qu'elle punit des mêmes peines. Seule, la vente des préservatifs masculins est tolérée. Il est vrai que l'on ne pouvait guère les interdire car ces objets sont encore ce que l'on a inventé de plus efficace contre la contagion des maladies vénériennes.

La loi du 31 juillet 1920 qui a été votée par surprise et sans discussion par la Chambre du 11 Novembre, assimile les propagandistes de la libre maternité et de la sélection consciente et raisonnée des hommes, aux délinquants ordinaires du droit commun.

J. H.

## CHAPITRE PREMIER

### L'Arrestation

A la suite d'une perquisition faite dans nos bureaux par le commissaire-divisionnaire Faralicq et ses subordonnés, je me trouvais donc inculpée *d'infractions à la loi du 31 juillet 1920*, sans qu'aucun *fait* ne soit venu appuyer cette inculpation.

Des descentes de police avaient été effectuées aussi chez d'autres néo-malthusiens qui, comme moi, avaient été inculpés, mais nous avons été laissés — tous — en liberté provisoire. L'instruction ouverte suivait son cours régulier lorsque, un jour, il plut à M. Proteau, le juge d'instruction chargé de notre affaire — homme malade, atrabilaire et d'ailleurs mort depuis — de nous arrêter sur-le-champ, au cours d'un interrogatoire dans son bureau, à la suite d'une vive altercation qu'il venait d'avoir avec un de mes camarades.

Cet acte de mauvaise humeur comportait des conséquences si épouvantables pour moi que je protestai de toutes mes forces contre la mesure de

rigueur dont j'étais, par ricochet, injustement victime.

Je suppliai même ce juge irascible de m'accorder tout au moins un délai de quelques heures qui me permettrait de rentrer chez moi, ne serait-ce que pour pouvoir confier ma fillette alors âgée de cinq ans, à des mains sûres et de prendre toutes les dispositions qu'allait nécessiter mon absence.

Rien ne fit céder ce personnage buté dont j'eus par la suite maintes fois l'occasion de subir, outre les violences de langage, l'impolitesse hargneuse.

Il sonna. Deux gardes républicains pénétrèrent dans le bureau. Il me remit entre leurs mains en même temps qu'il établissait un mandat de dépôt signifiant mon incarcération à Saint-Lazare.

Avant que j'aie pu me rendre compte de ce qui se tramait autour de moi, j'étais entraînée par les gardes hors du bureau. A la sortie, je me jetai dans les bras de mon mari qui, convoqué également, attendait à la porte son tour de comparaître et, en deux mots, je le mis au courant de l'arrêt qui venait d'être pris contre moi. Après un adieu déchirant, titubant sous le poids de la détresse, je longeai le couloir étroit et de plus en plus sombre qui relie les cabinets des juges d'instruction aux escaliers aboutissant aux locaux souterrains du Dépôt.

Je ne puis dire combien d'étages je descendis avant d'être introduite dans une petite pièce froide, nue et humide où, courbé devant une table, un scribe paperassait. Une balustrade de bois, peinte en noir, mais éraflée et gluante à l'endroit où tant d'inculpés s'étaient accoudés, le séparait de moi. C'était funèbre. L'employé leva les yeux et, l'air

absent, me demanda mes nom, prénoms, profession, lieu, date de naissance, et l'adresse de mon domicile. Cet interrogatoire monotone doit constituer un sport enivrant pour les gratte-papier car, dans chaque bureau, alors même que l'on a déjà décliné dix fois son état civil, ils vous le redemandent encore...

Ayant répondu à ses questions, je croyais naïvement qu'on allait me laisser ruminer ma douleur et réfléchir aux efforts que je pourrais tenter pour faire front au bouleversement subit de ma vie. Hélas! après cette première formalité, combien d'autres allaient suivre. Mes gardes du corps me firent parcourir un dédale de couloirs dans lesquels flottait cette odeur fade de renfermé que recèlent toujours les locaux que le soleil ne visite jamais.

Après avoir contourné qui sait combien de corridors, descendu puis remonté trois ou quatre escaliers, louvoyé dans un labyrinthe empuanti où je me sentais perdue, nous arrivâmes, moi et mes gardes, à un autre bureau, plus vaste que le premier, où plusieurs greffiers, vêtus ceux-ci de l'uniforme classique des geôliers, étaient installés devant de hauts pupitres. L'un d'eux, s'adressant à moi d'un ton encore plus rogue que celui employé par son collègue en civil, me posa les mêmes questions et je dus décliner, une seconde fois mon identité qu'il inscrivit placidement sur un registre gigantesque.

Quelques femmes étaient là, parquées au long de l'un des murs. Sans doute de nouvelles arrêtées, comme moi... L'air traqué, elles attendaient... Quoi?... La prison, c'est l'attente perpétuelle,

lancinante et quotidienne du moins mauvais ou du pire, l'attente qui énerve, qui exaspère et qui éternise les heures.

Quand il eut terminé son questionnaire machinal, le greffier qui lisait ma feuille de dépôt s'écria :

— Qu'est-ce que c'est que ce flambeau-là « infractions à la loi du 31 juillet 1920 ! » Qu'est-ce que vous avez bien pu faire, vous ? Mais, c'est un nouveau truc, ça !...

— Je n'ai fait qu'apprendre aux pauvres les procédés qu'emploient les riches pour limiter leur progéniture, lui répondis-je.

Il faut croire que ce motif n'avait jamais été invoqué jusqu'alors par un juge d'instruction car aucun des ronds-de-cuir de l'administration pénitentiaire présents, ne l'avaient encore vu figurer sur un mandat d'incarcération.

Ils parurent même tous très surpris que l'on m'eût, pour un délit d'idée et non de fait, arrêtée préventivement, surtout dans les conditions spéciales que je leur contai.

Après cette conversation extra-réglementaire, on me commanda de me joindre aux femmes qui attendaient. Angoissée, je me demandais si l'on allait encore me faire subir d'autres épreuves qui m'empêcheraient de penser au cataclysme qui m'écrasait et à ses conséquences, lorsqu'un gardien arriva près de nous et, bourru, nous fit passer, l'une après l'autre, sous la toise.

Ayant été toutes minutieusement mesurées, nous entrâmes dans une salle contiguë, dont je ne vis, tout d'abord, scellé au mur blanchi à la chaux, qu'un banc sur lequel on nous enjoignit de nous asseoir.

Après un regard de méfiance à ce banc sur lequel s'étaient assises tant et tant de malheureuses, d'aucunes en proie au désespoir le plus farouche, d'autres rassérénées, peut-être, par la vision d'un abri et la certitude d'être nourries pendant quelque temps, mais, toutes, épaves lamentables ballotées par un destin aveugle et impitoyable, je m'assis et j'examinai mes compagnes d'infortune... Facies antipathiques, certes, à première vue. Mais, sans doute, cet air renfrogné, ces traits contractés étaient-ils dus à l'anxiété qui leur étreignait le cœur, à la douleur d'avoir été brusquement arrachées aux leurs ou, qui sait, à la blessure que faisaient à leur fierté les questions avilissantes et les réflexions si peu amènes des gardes-chiourme ? A la conversation qu'elles échangeaient à voix basse, je compris que la maison leur était familière ; elles appartenaient au clan des voleuses et leur arrestation était un simple accident de travail. Ce n'était pas la première fois qu'elles s'asseyaient sur ce banc, dans cette salle qui sentait le culot de pipe ; elles connaissaient, pour les avoir endurées déjà les épreuves auxquelles j'étais — moi — soumise en novice, et qui me révoltaient tant.

Elles ne m'adressèrent pas la parole et je sentis de suite qu'elles ne me considéraient pas comme des leurs. Elles se serraient, faisaient corps, se reconfortaient l'une l'autre et affectaient de ne pas me voir.

Une vieille gitane faisait figure de reine dans ce pauvre groupe. Elle répandait l'écœurante odeur de l'huile rance dont ses cheveux collés étaient tout luisants. J'ai su pendant mon séjour

à Saint-Lazare, qu'elle était l'une de ses hôtes les plus assidues et qu'elle y avait la réputation d'une spécialiste cotée du vol à la tire et de l'évasion. Elle tirait grande vanité de ses exploits passés et s'en drapait comme d'un « manton de Manilla ». Elle avait enseigné son extraordinaire profession à ses enfants, à ses petits-enfants, à ses frères et à ses sœurs, de sorte que, d'un bout de l'année à l'autre, il y avait toujours en prison un membre quelconque — au moins — de cette curieuse famille. Elle avait accouché de l'un de ses mioches à Saint-Lazare et la même aventure était arrivée aussi à l'une de ses filles.

Un jour qu'elle était enfermée dans une des cases du « panier à salade » qui la transférait du Dépôt à Saint-Lazare, elle avait réussi à s'enfuir en soulevant les lames mal jointes du plancher de la voiture et en se laissant glisser ensuite entre les roues, sur la chaussée. Quand, à l'arrivée, les gardes ouvrirent la porte... la gitane avait disparu ! Cela fit grand bruit à l'époque : les deux municipaux furent déplacés, mais... on la tenait à l'œil, et comment ! Depuis cette prodigieuse aventure, les gardes se la « passaient en consigne ».

Toutes les autres occupantes du banc étaient jeunes, sans aucun caractère, aussi vulgaires dans leur maintien que dans leurs propos. La moins âgée, à peine vêtue d'une robe en loques qui, sans linge dessous, laissait apparaître la peau par ses trous, ne cessait de se gratter les reins et la tignasse à pleines mains.

Voyant ces gestes effrénés, je pensai qu'hélas il me faudrait surmonter tous les dégoûts ; que ma délicatesse allait en « affronter de dures » et mes

habitudes d'hygiène en « subir de cruelles » dans le nouveau milieu où me jetait l'irascibilité du juge ; que j'aurais à souffrir, non seulement de la privation de ma liberté, du régime pénitentiaire et de la grossièreté des gardes-chiourme chargés de faire respecter la discipline, mais encore des femmes qui allaient être désormais mes compagnes et avec lesquelles, nuit et jour, je devrais vivre dans un espace trop restreint et, qu'enfin, il me serait presque impossible de m'isoler pour me recueillir. Ces mélancoliques réflexions accrurent encore ma désolation et j'appelai la mort !

\* \* \*

Pourtant, faisant des efforts surhumains, je surmontai ma douleur et, tout en méditant tristement, mes yeux se fixèrent machinalement près de notre banc sur une cabine aux vitres de verre dépoli sur lesquelles se dessinaient, très vagues, des ombres qui m'intriguaient. La porte en était fermée. Allait-on nous faire entrer dans cette mystérieuse cabine ? et alors, pour quelle nouvelle nécessité administrative ?... Je ne parvenais pas à me l'imaginer.

Soudain, un bruit de pas rapides résonne sèchement sur les dalles et me fait tourner la tête : une femme vêtue d'une robe noire et d'un tablier blanc, portant, jeté sur les épaules, une sorte de capeline courte qui lui donne prématurément l'air d'une petite vieille, arrivait près de nous.

— C'est la fouilleuse ! entendis-je murmurer.

Cette exclamation étouffée me fit monter le sang à la face. J'allais donc passer à la fouille ! Ce serait

la pire atteinte faite jusqu'ici à ma dignité de femme. Je frémis d'indignation et tout mon être, déjà si douloureusement tendu, se contracta sous la honte...

Cependant, papiers en main, la fouilleuse nous appelait à tour de rôle avec un « par ici » sans aménité.

Chaque détenue restait environ vingt minutes dans la cabine avec cette préposée aux basses œuvres et je voyais leurs gestes se profiler en ombres animées sur les verres dépolis.

Quand ce fut mon tour, j'entrai. Figure jaune, très anguleuse, yeux bridés et clignotants, « yeux en suçoirs » selon l'expression imagée de la gitane, l'employée aux viles besognes avec son corps sans grâce s'avérait le type parfait du garde-chiourme femelle. En l'approchant, je fus violemment incommodée par des relents nauséabonds qui rappelaient un peu la puanteur de la morue. Ses mains osseuses avec ses doigts aux « ongles en deuil » me causèrent une sensation indéfinissable : on eût dit les griffes d'une hyène. Allais-je en supporter le répugnant contact ?

Sur son injonction sèche, je me dévêtis entièrement.

Maintenant, elle inspecte mes vêtements ; elle palpe leurs doublures, leurs ourlets, leurs parements avec un soin si méticuleux que rien ne pourrait s'y dissimuler. Elle tâte ma ceinture, mes jarretelles, fouille mes chaussures et — effroyable caresse — ses doigts d'étrangleuse plongent dans ma chevelure... Que dire ? puisqu'il arrive, paraît-il, que certaines femmes qui ont été spécialement signalées, sont visitées jusque dans leur sexe,

mais je me hâte de confesser que cette investigation intime est assez rare, fort heureusement.

En me rhabillant, je regardai curieusement du coin de l'œil la femme qui acceptait d'accomplir pareille tâche : au bout d'un cou trop long elle agitait une tête de fouine qui semblait avoir été créée pour ce service ingrat et vil. Je n'arrivai pas à me la représenter faisant autre chose pour vivre, accomplissant n'importe quel autre métier sain et utile. Celui qu'elle avait adopté lui convenait d'autant mieux qu'elle parlait en exagérant ce ton de suffisance imbécile que prennent facilement les subalternes auxquels on confère la moindre parcelle d'autorité.

## CHAPITRE II

### La nuit au Dépôt

Ce fut la fin des formalités administratives pour cette première journée, car les heures s'étaient écoulées, il était tard et nous ne pouvions plus être transférées à Saint-Lazare avant le lendemain.

On nous fit passer dans le grand hall du Dépôt qui communique avec la petite pièce où nous étions alors réunies.

Des cellules bordent les deux plus longs côtés de cette immense salle rectangulaire, aussi bien au rez-de-chaussée qu'au premier étage auquel on accède par un étroit escalier aboutissant à une galerie suspendue qui contourne le hall. Le plafond voûté est percé de plusieurs vitraux blancs, obstrués comme il se doit dans ce repaire de la saleté, de poussières et d'immondices. Ces vitraux laissent à peine filtrer un jour très atténué. Aussi des lampes électriques, trop clairsemées d'ailleurs, doivent y brûler constamment qui infligent à ce local déjà morne et triste un aspect encore plus lugubre.

Dans cette antichambre de toutes les prisons qu'est le Dépôt, ce sont des religieuses qui dirigent le service intérieur du quartier des femmes.



Bien qu'appartenant à la congrégation de Marie-Joseph, ces nonnes portent le costume ordinaire des religieuses des autres ordres : robe noire, longue et très étoffée, guimpe blanche. Le seul signe distinctif de leur affiliation est le triple voile blanc, bleu et noir qui les coiffe et les dissimule. Elles étaient là cinq ou six qui s'affairaient autour de nous. Quelques-unes, grosses, courtaudes, avaient le teint couperosé, d'autres étaient petites, pâles et fluettes, mais toutes arboraient sous un air de fausse compassion, ce même masque d'indifférence endurcie, ce sourire visqueux figé au coin des lèvres qui les apparentent toutes, si dissemblables soient-elles.

J'avoue que je fus réellement ahurie en constatant que, dans un tel lieu, c'étaient des épouses du Christ qui remplissaient l'office de geôlières ! Cela me parut d'une « anomalie » prodigieuse. Comment et pourquoi jouent-elles un pareil rôle ? Il ne peut pourtant pas s'accommoder des préceptes de leur religieux apostolat. Mais, une seule de ces très saintes femmes avait-elle jamais songé à cette anomalie ?

— Voulez-vous des draps ? s'enquit l'une d'elles.

Sur mon assentiment, elle me demanda d'en acquitter la location, contre quoi elle me remit deux draps d'une toile rude, presque aussi étroits et presque aussi courts que des torchons, puis elle me dit :

— Suivez-moi. Je vais vous mettre dans une cellule du haut, avec deux femmes tranquilles.

Derrière elle je montai un petit escalier. Sur une galerie, elle s'arrêta devant une porte qu'elle ouvrit à l'aide d'une clé énorme et compliquée suspendue

à sa hanche par un cordon. Quand elle marchait, la clé heurtait un grand crucifix terminant un chapelet qui entourait sa taille. A chaque pas que faisait la sœur, le Christ, rendant un son métallique, en prenait de bons coups sur le nez, ce qui était évidemment très irrévérencieux pour un personnage de son importance... toutefois il était sûr que la sœur n'avait jamais observé ce nouveau martyr de Jésus.

Sur le seuil de la cellule, je fus souffletée par une bouffée d'air chaud qui empestait. Le peu d'air frais, chichement distribué par un vasistas qui ne s'entrouvrait qu'à grand'peine et donnait sur un chemin de ronde ceint de murs très élevés, ne parvenait pas à refouler les émanations putrides des latrines aménagées dans un coin de la pièce, ni les effluves spéciaux que dégagent les corps insuffisamment rincés qui, selon le poète sentent « l'olympienne ambrosie du vieux fromage et du vieux lard ».

Dominant ma répulsion je pénétrai dans la cellule et je vis, couchées sur deux grabats, deux femmes qui me regardaient.

Un troisième grabat était inoccupé ; c'était celui qui m'était destiné. Mes regards se plaquèrent sur cette literie infecte, toute souillée de taches brunâtres et, horrifiée, je vis qu'une abondante vermine y grouillait. Je frissonnai... Mes jambes se dérobaient sous moi. Jamais, pensai-je, je ne pourrai me résoudre à m'étendre sur cette ordure et avisant un tabouret de bois où tant de fesses s'étaient frottées qu'il luisait et reflétait toute la lumière de la cellule, telle une perle dans le fumier, je m'y laissai tomber.

J'entendis la religieuse me demander si je voulais une gamelle de légumes. Comment aurais-je pu manger dans ce cloaque ? D'ailleurs, je n'avais pas faim. Sur le signe négatif que je lui fis, elle se retira en me recommandant de me coucher tout de suite. Le grincement du verrou que l'on tirait m'indiqua que la sœur s'en allait. Ses pas s'éloignèrent, martelés par le choc du Christ de cuivre qui continuait à buter contre la grosse clé. Ce cliquetis m'obsédait...

Quelques morceaux desséchés de pain bis achevaient de durcir sur une tablette fixée au mur et une cruche en terre au goulot ébréché était posée sur le sol. Une ampoule électrique suspendue au plafond répandait une lumière crue sur cette désolation, tout m'apparut si lugubre et si « étranger » dans cet infâme taudis que je ne pus contenir plus longtemps les sanglots qui montaient à ma gorge et m'étouffaient.

Je pleurai jusqu'à la suffocation.

Je voyais les miens, et cette évocation me tordait le cœur. Quelle épouvantable impression n'avait-il pas dû ressentir, mon cher grand mari, après notre poignante séparation, lorsqu'il m'avait vu disparaître dans ce couloir obscur, encadrée par les deux gardes si impassibles devant notre douleur ? Ce souvenir augmentait mon angoisse. Et ma fille ? Qu'avait-elle pensé en ne me voyant pas revenir ? La soignerait-on bien ? Et le souci maternel si impérieux me térébrait, faisait sourdre en moi les spasmes de la révolte.

Combien de temps restai-je ainsi abîmée, sans me préoccuper des consolations que me prodiguaient si inutilement les deux inconnues couchées



LA FOUILLE

près de moi. J'aurais désiré être seule et crier ma peine et ma haine jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la mort.

En effectuant sa ronde, la sœur revint. Elle ouvrit le judas pratiqué dans la porte et, me voyant encore dans la position où elle m'avait laissée, me dit d'un ton aigre et autoritaire :

— Comment ? Encore levée ? Allons, couchez-vous, ne restez pas ainsi. A quoi cela vous avance-t-il de pleurer ? A cette heure, vous devriez être couchée et s'il passait un inspecteur vous seriez punie...

Punie ?... Que pouvait-on sur moi de pire ?

Enfin, toujours grondant, elle s'en alla. Je regardai avec horreur l'infâme couchette sur laquelle le règlement m'obligeait à m'étendre. La saleté est-elle voulue, est-elle régénératrice, fait-elle corps avec le châtiment pour qu'on la laisse régner partout, pour que l'on vous contraigne à la subir dès l'instant de l'arrestation ?

Mais, craignant un nouveau retour de la sœur tracassière, redoutant surtout ses objurgations, je pris le parti de m'envelopper toute habillée dans les draps loués et payés à l'administration et je me couchai, en évitant le plus possible le contact répugnant de l'ignoble paillasse.

Les deux détenues, enchantées de me voir un peu calmée, me harcelèrent aussitôt et me posèrent les plus indiscrettes questions. En femmes « des-salées », elles avaient jugé au premier coup d'œil que je n'appartenais pas à la classe habituelle des récidivistes du vol qu'elles voyaient journellement défiler. Ma tenue, et surtout mon désespoir, leur permettaient d'échafauder les plus folles hypothèses. Allais-je les régaler d'une drama-

tique aventure d'amour ? Leur faire vivre un roman fourmillant d'alléchants épisodes ?... Leur curiosité était terriblement en éveil.

N'ayant jamais aimé donner mes misères en pâture même à mes intimes, la moindre confiance faite à ces inconnues et dans un tel milieu m'aurait révoltée ; j'étais incapable d'une semblable profanation.

Mes nouvelles camarades de chambrée furent très déçues de n'apprendre en tout et pour tout que le motif de mon arrestation. Je crois, d'ailleurs, qu'elles ne le comprirent pas exactement. Voyant, en tout cas, que je ne voulais pas leur parler de moi, elles se confessèrent avec une extraordinaire profusion de détails.

Celle qui me parut la plus âgée — une grosse commère rougeaude, bien en chair — était poursuivie en Belgique, son pays natal, pour complicité d'avortement. Arrêtée à Paris, elle attendait son transfert depuis plusieurs jours. A mon grand étonnement, elle ne manifestait aucune appréhension et semblait parfaitement rassurée sur son sort :

— La reine des Belges, « alléi madame », ne me laissera pas en prison, sais-tu, à cause de mes trois mioches, affirmait-elle. Elle signe beaucoup de grâces pour les mères de famille savez-vous. Aussi, je voudrais vite partir à Bruxelles. Une fois là-bas « alléi-alléi », ça ira tout seul. Puis, du reste, sais-tu, madame, je ne suis pour rien dans cette affaire ! C'est une méchanceté qu'on me fait pour sûr.

Il n'y a d'innocents qu'en prison, tous ceux qui y sont allés le savent. C'est un refrain qu'on entend

continuellement : « Moi, je n'ai rien fait ! Je ne sais pas pourquoi je suis là ! On m'en veut ! Etc..., etc... » Et les employés de l'administration pénitentiaire, habitués à ces dénégations, répondent : « Oui, oui. C'est en essayant de sauver un enfant qui se noyait que ça vous est arrivé, hein ? »

J'admire cette femme d'avoir une si belle confiance, mais elle n'arrivait pas à me la faire partager.

Quand elle eut terminé ses confidences, indiqua les prénoms de tous ses enfants, leur âge, le métier de son mari, ses défauts et ses qualités : « Ça est un bon swanqueur, savez-vous » (ayant fini de parler d'elle et des siens elle n'avait plus rien à dire), elle fut obligée de laisser la parole à sa compagne, dont le corps disparaissait presque sous la couverture brune. Je ne distinguai que sa figure blafarde, longue et étroite, qu'amincissait encore un nez pincé et qu'assombrissaient des yeux noirs, creux et vides comme deux trous. Par moments, toutefois, je voyais sa main décharnée souligner d'un geste toujours identique les paroles qui sortaient lentes et entrecoupées de ses lèvres à peine desserrées.

Eh bien, cette femme qui accusait une extrême lassitude, n'a pas cessé pendant cette interminable nuit — ma première nuit de captivité — de raconter sa vie et l'affaire qui la retenait depuis deux années en prévention à Saint-Lazare et qui, parce qu'elle se déroulait aux Assises depuis deux jours, nécessitait sa présence au Dépôt.

— Je suis exténuée par ces deux premières séances, disait-elle. On ne peut se rendre compte de ce que c'est, mais je vous jure qu'il me tarde que

ce soit fini. Il y en a pour la semaine. Pensez, nous sommes neuf accusés et il y a plus de cinquante témoins !

Elle me conta alors très longuement toutes les péripéties des deux premières audiences à la cour d'Assises. Puis, changeant de sujet, elle m'enseigna comment on peut organiser sa vie à Saint-Lazare, me dévoila les roueries qu'inventent les prisonnières pour leurs trafics clandestins, les complaisances de certaines religieuses et l'hostilité des autres.

Revenant ensuite à son procès, elle me conta par quel hasard elle avait fait la connaissance de l'homme qui l'enrôla dans la bande de faux monnayeurs dont elle était la neuvième accusée, ajoutant qu'elle était tranquilisée sur l'issue du jugement, du moins en ce qui la concernait... Cette assurance me fit comprendre immédiatement que cette femme, bien qu'elle se gardât d'un tel aveu, était la « donneuse » de la bande et que l'acquiescement qu'elle escomptait (et qu'elle obtint) serait la récompense ignominieuse de ses délations. Ses co-accusés ont tous été sévèrement condamnés dont quelques-uns aux travaux forcés à perpétuité et, parmi ceux-ci figurait une femme que j'eus l'occasion de rencontrer à Saint-Lazare et qui est, maintenant, prisonnière à vie de la maison centrale de Rennes.

Malgré le mépris que m'inspirait cette délatrice, je lui sus gré de distraire mon insomnie. Ses racontars sur la prison qui m'attendait m'intéressaient prodigieusement. Elle me donna quelques conseils de prudence sur l'attitude à observer vis-à-vis des détenues, me parla de leurs tares morales et physiques, me dépeignit avec une verve assez caustique

les marottes des religieuses chargées de la surveillance et me détailla enfin de très scabreuses histoires concernant les mœurs qui, dans l'immonde prison fleurissent comme plantes vénéneuses sur une mare boueuse.

Tout à coup, un grand bruit de voix et de pas envahit la cellule. On eût dit qu'un régiment de possédées avançait en vociférant. Intriguée par ce vacarme qu'amplifiait encore l'écho renvoyé par la haute voûte du hall j'interrogeai du regard mes co-détenues :

— C'est les filles qui rentrent... me dit la mère des trois gosses.

Et j'eus l'explication : deux fois par nuit, un pareil bacchanal rompt le silence. Il est déchaîné par les prostituées qui, ramassées dans les divers postes de police de Paris, arrivent au Dépôt dans de grands fourgons automobiles qui ne rappellent guère « l'omnibus de la Préfecture » chanté jadis par Mac Nab, et dont la saleté était légendaire ; l'administration pénitentiaire, émue des sarcasmes que la foule lui décochait, a fait des voitures modernes dont elle soigne la propreté, gardant ses crasses pour ce qu'elle cache dans ses prisons.

Dès que toutes les « filles » ont débarqué au Dépôt on les entasse au petit bonheur dans des cellules spéciales où elles attendent jusqu'au lendemain l'heure de passer la visite... Alors, gare à celles dont les cartes ne sont pas en règle ou qui ont contrevenu à l'obligation formelle de se présenter, au jour et à l'heure, devant le « morticole » de la maison. Elles « en auront pour quat'jours de Saint-Lago » d'où leur nom de « filles de quatre jours », pendant lesquels elles maudiront les « bourr's des mœurs »

en inscrivant sur tous les murs les trois lettres fatidiques M. A. V. (mort aux vaches).

Gare aussi à celles qui seront déclarées malades ! On les enverra, pour des semaines ou des mois, dans la promiscuité des prostituées syphilitiques à l'Infirmierie des Madeleines. C'est le « quartier spécial » où l'on s'efforcera de les rendre inoffensives avant de leur permettre de retourner au trottoir.

C'est de cette infirmerie-prison que l'amie de la « Grand' Nana » — l'héroïne d'Aristide Bruant — adressa sa célèbre lettre à « son homme » :

*C'est d' la prison que je t'écris  
Mon pauv' Polyte,  
Hier, je n'sais pas ce qui m'a pris  
A la visite;  
C'est des maladi's qui s'voi'nt pas  
Quand ça s' déclare!  
N'empêch' qu' aujourd'hui j' suis dans l'tas  
A Saint-Lazare!*

\* \* \*

Enfin, cette nuit harassante s'acheva... A six heures, une religieuse sonne le réveil en frappant à coups de clé sur les portes des cellules, et tout de suite, c'est la parcimonieuse distribution de l'eau qui servira à la toilette et à la boisson de la journée. Et c'est, après, la distribution à chaque détenue d'une boule de pain bis d'une livre, le plus souvent rassis, mais toujours aigre. Puis vient l'attente dans l'angoisse jusqu'à neuf heures, heure à laquelle on sert une gamelle de soupe.

N'ayant rien mangé ni rien bu depuis la veille à midi, mon estomac criait famine. Je demandai à la religieuse de service s'il me serait possible d'avoir un peu de café chaud.

— Si vous avez de l'argent, vous pouvez avoir ce que vous voulez au restaurant, me répondit-elle, mais l'employé ne viendra sans doute pas avant votre départ qui ne va pas tarder. Tenez-vous prête à partir.

Délicieuses et réconfortantes paroles vraiment !... En payant, je pouvais avoir du café, c'était mon droit... mais... je n'en aurais pas, c'était ma chance.

Me tenir prête, ce n'était pas difficile, ne m'étant pas dévêtue ! D'ailleurs, quelle toilette aurais-je pu faire sans savon, sans aucun des accessoires les plus indispensables, sans eau même, pourrais-je dire, car les quelques gouttes que nous avions pu nous procurer avaient été employées par l'affiliée à la bande de faux monnayeurs. Elle avait soigné sa toilette pour subir l'assaut de la troisième audience et, pour l'instant, elle se donnait des forces en grignotant un peu de son pain qui tombait en miettes grises sur son corsage.

— Ah ! s'écria la Belge, en s'étirant, si c'était seulement aujourd'hui, savez-vous, la fuite de cette sale boîte ! Regardez-moi ça madame : la nuit qu'on n'a pas besoin de voir clair, on a la lumière tout le temps sur les yeux qui vous empêche de roupiller. Et le jour, allez donc, qu'on n'y voit rien, on vous l'éteint ! Y a de quoi avoir le cafard, sais-tu... Combien de temps vont-ils encore me laisser moisir ? Vous en avez de la chance, toi, madame, de ficher l'camp d'ici !

C'est à moi qu'elle s'adressait. A moi la chance

inouïe, que dis-je, la chance enviée de partir... à Saint-Lazare.

Sans trouver les paroles qu'il aurait fallu pour reconforter cette brave femme, la promiscuité ne créant pas l'intimité, je lui donnais sans conviction quelques vagues encouragements lorsque la porte s'ouvrit. La sœur venait me chercher :

— Allons, venez, petite, me dit-elle, vous partez tout de suite.

Fini l'espoir d'avaler une boisson chaude, et en route l'estomac en lanterne, la tête comme une calèche vide, les traits tirés, les vêtements fripés et le corps avachi. Oui, oui... évidemment... dans cet état, je devais avoir l'air d'une bien grande coupable et je ne déparerais pas le troupeau des bêtes à plaisir qu'allait traîner le panier à salade.

Un adieu rapide à mes compagnes d'une nuit et je descendis le petit escalier derrière la sœur qui se hâtait.

Au rez-de-chaussée je retrouvai les femmes arrêtées la veille ; on fit l'appel de nos noms et l'on nous conduisit dans une cour où plusieurs voitures cellulaires étaient rangées, prêtes au départ.

Des gardes municipaux les entouraient. Ce sont eux qui escortent toujours les prisonniers pendant leur transfert du Dépôt aux diverses prisons. Ils montent à deux dans l'étroit boyau qui sépare les deux compartiments de placards alignés de chaque côté de la voiture. Ces placards, fermés par des portes verrouillées et percées de petits trous dans leur partie supérieure, sont à peine aérés par une trappe tout en haut de la cloison extérieure. Ils sont de dimensions si réduites que l'on ne peut y séjourner qu'à la condition soit de se tenir

immobile si l'on veut rester debout, soit de ne pas allonger les jambes si l'on veut s'asseoir sur la planchette fixée à l'une des parois.

Grands et robustes, tous ces gardes municipaux, issus de nos campagnes, — dont le gouvernement qui les recrute, déplore pourtant le dépeuplement — sont de rudes gaillards ; impeccablement sanglés dans leurs tuniques, mais embarrassés de leurs bras inoccupés, ils ont cet air gauche et emprunté qui caractérise les paysans à la ville. On ne peut s'empêcher de penser, en admirant leur bonne santé un peu bestiale, aux durs travaux des champs qu'ils ont, hélas, désertés. Leurs visages inexpressifs les identifient les uns aux autres, aucun ne retient l'attention. Ce sont de beaux mannequins, ils n'ont aucune personnalité : des képis, des uniformes.

L'air avantageux, très pénétrés de l'importance de leur fonction, ils plastronnent à qui mieux mieux devant les détenues, devant celles qui sont jeunes ou jolies, naturellement. J'en ai vu, ce jour-là, qui ne dédaignaient pas de leur décocher des plaisanteries « de poids », ni même de les embrasser. Les habituées du panier à salade les laissent prendre ces privautés qui leur rapportent toujours un peu de tabac, quelques cigarettes et parfois même... de l'argent !

Je montai vivement dans la guimbarde où l'on me claquemura de suite dans un des cabanons du centre. Par les trous percés dans la porte, je ne voyais qu'imparfaitement ce qui se passait à l'intérieur de la voiture, pourtant j'aperçus d'autres femmes qui y montaient et qu'on enfermait tour à tour. Enfin, les gardes s'y hissèrent, tirèrent sur eux la grande porte et le lourd véhicule s'ébranla

dans un fracas de tonnerre qui étouffa le bruit des conversations. Ce fut avec force cahots, qui me précipitèrent la tête en avant sur la paroi d'en face que nous sortîmes de la première cour et franchîmes ensuite le portail extérieur donnant sur le quai des Orfèvres.

En route pour Saint-Lazare!

Le brouhaha de la rue m'arrivait assourdi. Un peu de la bonne fraîcheur qui montait de la Seine me paraissait d'autant plus agréable que, depuis la veille, je n'avais respiré qu'un air infect dont mes poumons étaient intoxiqués. Debout, cramponnée à l'étroite persienne, j'essayai de voir encore une fois un peu de vie libre. Hélas, je n'apercevais que le sol qui filait, les paturons des chevaux et des pieds d'hommes et de femmes qui se hâtaient. Les cornes des automobiles, le roulement des tramways, les multiples bruits de l'activité parisienne m'étaient une délicieuse musique. La pesanteur des souterrains ne pressait plus ma poitrine, le tombeau était entr'ouvert...

Pourtant, prise de vertige, je m'assis, défaillante presque et, en me rappelant que je n'avais rien absorbé depuis tant d'heures, je souhaitai d'arriver rapidement au terme du voyage.

J'entendis alors « qu'on ne s'en faisait pas » autour de moi!... Des verrous avaient été tirés, des portes avaient été ouvertes et des chuchotements, mêlés à des rires étouffés de femmes en pamoison, venaient jusqu'à mes oreilles. Une odeur de tabac me donnant des nausées, je me penchai pour regarder à l'intérieur du boyau, mais, pétrifiée je me rejetai aussitôt en arrière : les deux municipaux étaient étrangement occupés et l'étaient bien

d'avantage encore les deux femmes qui... faisaient le jeu! Non! jamais je n'aurais pu croire, si je ne l'avais vu de mes propres yeux, que des femmes en une telle circonstance pussent s'avilir à ce point lamentable pour récolter quelques menues faveurs. Je veux croire, malgré tout, à une exception, bien que beaucoup d'anecdotes de ce genre m'aient été contées pendant mes longs mois de détention.

N'ayant pas l'âme corrompue du voyeur, je m'abstins de porter les yeux sur cet écoeurant tableau et, m'encastrant plutôt mal que bien dans mon coin, je fermai les yeux jusqu'à l'arrivée.

Le trajet n'est pas long du Dépôt à Saint-Lazare. Bientôt, alors que la nuit s'intensifiait dans ma cellule roulante, je sentis que nous nous engouffrions sous un porche. Un choc brutal à un tournant; le long grincement d'un vantail qu'on ouvre lentement; un autre cahot extrêmement violent : la voiture pénètre dans une cour grossièrement pavée, le pesant véhicule ralentit et s'arrête.

Nous étions à destination.

Un peu avant d'arriver, bien entendu, les portes des deux cellules ouvertes pendant le trajet, avaient été précautionneusement refermées. J'entendis les gardes descendre, parler fort et remonter. Ce furent alors des bruits de verrous qui glissent et de portes qui s'entre-choquent. Pouvant dès lors me délivrer de mon incommode position, je fis un effort, malgré l'engourdissement de mes jambes et sautai lestement à terre.



## CHAPITRE III

### A Saint-Lazare — L'Arrivée

« Saint-Lazare est une vieille maison couleur de boue. Ce fut jadis un prieuré. Le prieuré devint caserne, prison d'Etat et maison de correction; pour les moines, les soldats, les « conspirateurs » et les filles, on a, tour à tour, agrandi, élargi, barricadé et verrouillé ce bâtiment sale, où tout était alors d'un aspect gris, maussade et maladif. »

Alfred de VIGNY.

Comme s'il se fût agi de personnages de marque descendant d'un train de luxe, tous les fonctionnaires mâles de la prison, alignés en une double haie, nous attendaient à la descente du « panier ». Mais, le costume des gardiens, les hautes murailles lépreuses « couleur de boue » interdisaient l'illusion et rappelaient, hélas, cruellement, le moment et le lieu. Face à la voiture cellulaire, la porte vitrée surmontée de l'inscription : *quartier judiciaire* ouverte évidemment à notre intention, se refermerait bientôt sur nous!...

— Entrez par ici, les unes derrière les autres!

A cette injonction faite d'une voix rude et vulgaire, nous nous rangeâmes en file et pénétrâmes à l'intérieur de Saint-Lazare.

A droite, le greffe. Des tables surchargées de

registres, des hommes assis qui écrivent ou compulsent des dossiers; un banc, des classeurs poussiéreux. C'est ce que mes yeux qui étaient habitués — déjà — aux laideurs du mobilier administratif, virent d'un coup en entrant dans cette pièce. Hélas, mon odorat était moins accommodant et il regimait aux effluves spéciaux qui traînent en ces lieux. Qui dira pourquoi tous les locaux où vivent des gens de police sentent toujours la moisissure, la boisson cuvée et les pieds sales? Ce remugle affadissant me ravageait l'estomac depuis la veille.

— Asseyez-vous, nous dit un porte-clés, et attendez qu'on vous appelle.

Presque aussitôt j'entendis mon nom. Je me levai et m'approchai du greffier qui, ma feuille de dépôt à la main, attendait de savoir à quel corps elle correspondait.

Exclamations...

— Infractions à la loi du 31 juillet 1920, qu'est-ce... que... c'est... que... cette... loi-là? Tu connais ça toi? dit le greffier, en interpellant son collègue.

— Non, je ne connais pas, répondit l'autre.

Comme je l'avais fait au Dépôt, je dus éclairer la lanterne du préposé aux registres de Saint-Lazare. Cet homme était le type accompli du fonctionnaire, tel qu'on en voit dans tous les bureaux de toutes les administrations. Ces individus font corps avec les casiers, les tables et les divers accessoires autour desquels ils se meuvent. Leur visage et leur silhouette ne reflètent jamais la moindre originalité. Ils sont compassés, courbés, réglemmentaires, administratifs, rampants comme laquais ou arrogants comme galonnés selon qu'ils s'adressent à leurs supérieurs ou à leurs subordonnés.

Leur cerveau ne pense qu'à travers celui de leurs chefs. Ces multiples obligations leur donnent l'aspect inintelligent et « cafard » qu'ils ont à peu près tous.

Donc, le greffier, chargé de m'inscrire, me regarda avec des yeux effarés et arrondis rappelant assez exactement ceux du chat qui se soulage dans la braise, puis me demanda de déposer l'argent dont j'étais munie et pour ce faire, vida lui-même, sans aucune délicatesse, le contenu de mon sac à main. Et ce furent encore une fois les sempiternelles questions : Nom? Prénoms? Noms et prénoms de mes parents? Age? Lieu et date de naissance? Domicile? Mariée? Mère de famille?...

— Votre religion?

C'était du nouveau. On ne m'avait pas encore demandé à quel dieu — parmi tant! — je croyais.

— Je ne pratique aucune religion, répondis-je.

— C'est pas ça que je vous demande... Avez-vous été baptisée... fait votre communion?...

— Baptisée, oui... je crois... mais c'est tout et, je n'en suis pas responsable.

— Alors, catholique. Vous êtes catholique..., me répéta-t-il, sans doute pour bien m'en convaincre, tout en griffonnant sans hâte dans une des colonnes du registre qui était devant lui.

— Merci.

Après ce renseignement gratuit, donné sans que je l'aie sollicité, il me fit apposer mes pouces enduits d'une encre huileuse, sur le registre de l'écrou. Mon interrogatoire était fini. Je revins à mon banc où j'attendis que la cérémonie de l'inscription fût terminée. Le brigadier vint alors nous chercher. Cet homme assez grand et de forte carrure arbore

une trogne de poivrot plus hilarante encore que la plus carnavalesque de celles que composa l'illustrateur génial Gustave Doré.

Son nez forme une hideuse boursouffure d'un rouge violet pointillée de pustules noirâtres; ses joues flasques pendent criblées de traces de variole et ses yeux, petits et mal ciliés, s'apparentent à ceux du cochon. Sa voix « laryngiteuse » et canaille trahit l'ivrogne; son accent décèle son origine alsacienne.

Ouvrant une porte pleine qui masque un escalier et donne sur le vestibule de la prison, il cria : — Ar-ri-fan-tes, cink! et teux ré-in-dé-krées!

Puis nous ayant germaniquement fait passer devant lui, il referma la porte.

Nous grimpâmes une quinzaine de marches. En haut, sur un étroit palier, une femme nous attendait qui ressemblait comme une sœur à la fouilleuse du Dépôt. Même robe noire démodée, même tablier blanc, même collet dont les revers s'ornaient des lettres A. P. brodées en vert; même visage rébarbatif. Sentait-elle aussi la morue, cette nouvelle fouilleuse ?

Elle nous fit entrer dans une sorte de vestiaire aux rayons encombrés de vêtements et de chapeaux étiquetés. On aurait dit la boutique d'une marchande à la toilette assez mal achalandée. Sur la porte cette délicate inscription : *Fouille*.

— Donnez-moi vos chapeaux, dit-elle à celles qui en étaient parées, et déshabillez-vous... vite. Mettez vos bijoux sur la table, gardez votre anneau, si vous voulez.

Ceci ordonné, après avoir placé un numéro d'ordre sur nos couvre-chef, elle commença l'ins-



Photo HENRI MANUEL.

PORTE D'ACCÈS AU QUARTIER DES DÉTENUES

pection de nos vêtements, mais avec beaucoup moins d'insistance et de minutie, toutefois, que sa collègue du Dépôt. Elle nous demanda si nous avions du tabac, des cigarettes ou des allumettes. Naturellement, celles qui en avaient acquis, on sait au prix de quelles complaisances, s'étant arrangées pour les « planquer » adroitement, protestèrent plus haut que les autres qu'elles n'en avaient pas.

Supposant qu'enfin cette épreuve était la dernière, que le règne des tracasseries était clos puisque maintenant j'étais au port, je recommençai, résignée, les gestes de la veille. La fouilleuse m'arrêta dès que j'eus retiré mon premier vêtement.

— C'est bien ; inutile de vous déshabiller entièrement.

Instruite par une longue expérience, cette « déshabilleuse » avait tout de suite compris que je n'appartenais pas au clan des « truqueuses ».

La fouille terminée, elle nous conduisit à l'étage supérieur. Une porte joua qui nous ouvrit le « guichet ». Dans le vocabulaire de Saint-Lazare, on appelle cet endroit « le pont d'Avignon » parce que tout le monde y passe. Cette pièce carrée, ornée d'un poêle en faïence qui en occupe le centre, meublée d'un étroit pupitre, d'une chaise et d'un banc est l'entrée des locaux intérieurs de la prison. Un grand tableau où l'on inscrit l'arrivée et la sortie des prisonnières est suspendu au-dessous d'un cadran, seul ornement qui décore la nudité des murs ; il me permit de constater que notre transfert, avec toutes ses formalités, avait exigé trois grandes heures.

A Saint-Lazare, comme au Dépôt, ce sont les religieuses de Marie-Joseph, qui, sous le contrôle

du directeur, surveillent les services intérieurs. Ce fut donc une de ces nonnes qui nous prit en consigne.

Agée d'au moins quatre-vingts ans, cette servante de Dieu ratatinée et branlante, aux yeux chassieux d'un bleu décoloré cachés derrière des lunettes légèrement fumées, nous examina longuement, en compulsant des papiers qu'on venait de lui monter du greffe.

Tout à coup, m'ayant tirée à l'écart, elle posa sa main sèche et ridée sur mon bras :

— Quelle propagande faisiez-vous donc?... Voyons, ce n'est pas chrétien, cela!... me dit-elle.

A ma profonde surprise, je constatai que cette ruine était mieux renseignée que tous ceux qui, jusqu'ici avaient eu mon mandat de dépôt dans les mains. J'en fus congrûment éberluée.

— Tout ce qui est humain n'est pas nécessairement chrétien, lui répondis-je.

C'est tout juste, si elle ne se signa pas!

Elle inclina la tête, me lança par-dessus ses lunettes un regard incisif et haineux; je sentis nettement que, pour la « Communauté », le motif de mon arrestation serait le sujet de la conversation de la journée et surtout que j'aurais à la première occasion des difficultés avec ces saintes femmes, et même que « ça ne tarderait pas ».

Pourtant, les détenues qui faisaient partie de « ma fournée » ne comprenant rien à mon cas — si spécial — qui intriguait tous les manitous, mâles ou femelles de la prison, commençaient déjà à me regarder avec un certain respect admiratif, quand, la vieille nonne, appelant une de ses congénères plus ingambe qu'elle, lui commanda de nous conduire à l'atelier des prévenues.

Avant de quitter le « guichet », je vis, face à la porte qui donne accès au couloir dans lequel nous allions nous engouffrer, une autre porte vitrée sur laquelle je lus : « Communauté ». C'est le local réservé aux religieuses-surveillantes. Elles ont là leur réfectoire, leur salon et leur cuisine, mais elles n'y couchent pas. Toutes les sœurs, même la Supérieure, dorment à deux — une vieille et une jeune — dans des cellules qui sont réparties entre celles des prisonnières. A peine plus confortablement meublées, on ne les remarque, de l'extérieur, qu'aux rideaux de mousseline blanche et unie qui voilent leurs fenêtres.

Au-dessus de la porte que nous franchîmes aucune inscription.

Bien résolue à faire face aux persécutions et à tenir bon, envers et contre tous, j'y inscrivis mentalement celle-ci que j'empruntai au pauvre Lélian, qui connut, lui aussi, les heures pénibles de l'encellement :

*« Surtout il faut garder toute espérance.  
Qu'importe un peu de nuit et de souffrance ! »*

Et pourtant... des malheureuses ont franchi ce seuil pour aller à la mort!...

## CHAPITRE IV

### L'Atelier I

La religieuse qui nous accompagnait s'arrêta dans le haut corridor sombre, devant une petite porte; l'ayant ouverte, elle nous fit entrer dans une grande salle où la lumière du jour pénétrait copieusement par de nombreuses fenêtres. Le spectacle me surprit : on eût dit une salle d'école dans laquelle travaillaient une multitude d'élèves, laborieusement penchées sur leur tâche. Grandie, multipliée, je revoyais la classe de couture à « la laïque » de Romans, mon pays natal... Sur une estrade, placée entre deux fenêtres, derrière un étroit pupitre, trônait une sœur qui tenait dans ses mains un ouvrage de lingerie. A notre entrée, elle leva les yeux et d'un geste sans grâce, elle nous désigna un banc au fond de la pièce, puis d'une voix brève nous ordonna de nous asseoir.

Toutes les femmes qui étaient là — il y en avait bien soixante-dix ou quatre-vingts — étaient assises, mais on les aurait crues accroupies, si basses étaient leurs chaises. Elles cousaient presque

toutes; rares étaient celles qui restaient inoccupées. Elles nous dévisagèrent avec insistance. J'ai su, depuis, que cet « arrivage » bi-quotidien constitue la grande distraction de la journée et qu'il est attendu avec une compréhensible impatience. A peine étions-nous assises que j'entendis tonner la sœur-surveillante :

— Du calme, n'est-ce pas ? Si je vous entends encore, vous n'aurez pas vos lettres avant ce soir !

A cette menace, les chuchotements s'apaisèrent et, malgré quelques grognements assourdis, le silence se rétablit.

Surmontant la gêne d'être ainsi en butte à la curiosité de toutes ces inconnues, car leurs yeux nous scrutaient toujours, je me risquai à les examiner à mon tour. Près de notre banc, une femme assez âgée fixa tout de suite mon attention : son masque, sa silhouette, son accoutrement, tout était étrange. Assise sur une chaise plus haute que toutes les autres et ce fut sans doute pourquoi mes yeux la découvrirent immédiatement, elle écrivait fiévreusement, noircissant sans interruption de grands feuillets de papier. Coiffée d'une perruque d'un jaune fadasse, si mal ajustée qu'elle laissait près de sa nuque passer des mèches grises, sa longue tête chevaline était attentivement inclinée sur le papier; sa bouche presque sans lèvres se crispait en un rictus plein d'amertume; la main qui écrivait, la seule que je pouvais apercevoir de ma place, était sèche et longue, et les doigts qui accusaient violemment leurs phalanges annonçaient une rhumatisante. Le corps vigoureusement charpenté paraissait de haute taille et le costume dont il était recouvert intriguait : disparate et

crasseux, fait de hardes qu'on eût dit ramassées çà et là : c'était la vêtue d'une mendicante.

Je pensai : voilà une femme qui tout en ressemblant à une pauvre arrêtée pour vagabondage pourrait tout aussi bien être une grande dame tombée dans la débîne la plus totale, car réellement sa physionomie était loin d'être vulgaire.

Mais... Que pouvait-elle donc écrire avec une telle fougue, avec une telle attention ?...

Une de mes voisines, voyant que mes yeux ne la quittaient guère, me souffla :

— La bonn' femm' qu'écrit, c'est la B...

— Hein ? C'est la B... J'étais suffoquée !... Quoi, c'était « ça » Mme B..., la femme de lettres qui collaborait aux revues les plus élégantes de Paris ! Dans cette vieille sorcière sale, mal fardée, couverte plutôt qu'habillée d'innommables haillons, s'incarnait la poétesse si délicate et si raffinée dont plusieurs poèmes m'étaient autrefois tombés sous les yeux...

Je la regardai avidement : sa main s'était immobilisée; elle avait levé sa tête et son regard faisait lentement le tour de la pièce. J'épiaï ses yeux qui regardaient sans voir et qui suivaient — c'était évident — une pensée intérieure. Une flamme verte les incendiait qui s'éteignit et dès lors noyés de brume, ils se posèrent à nouveau sur le papier. Rassemblant mes souvenirs, je parvins à me remémorer la tragique aventure à la suite de laquelle Mme B... avait été enfermée sous le coup de la plus terrible accusation et je me rappelais qu'après avoir tué son mari elle avait expédié son cadavre dans une malle comme une marchandise quelconque, mais je me souvenais aussi que malgré les

enquêtes, un doute subsistait toujours! Elle ne fut condamnée d'ailleurs que sur de lourdes présomptions et jusqu'à la fin des débats elle s'est énergiquement défendue d'avoir commis ce meurtre...

Dans une conversation que j'eus avec elle à la bibliothèque de la prison, quelques mois après mon arrestation et peu de temps avant son procès, elle me disait être la victime d'une secte de juifs tout-puissants dont elle avait imprudemment démasqué plusieurs machinations ténébreuses. Était-ce de l'obsession? Que croire?... Jurés, êtes-vous sûrs?

Mes yeux avaient quitté Mme B... attirés par la religieuse qui, telle Jehanne ses moutons, gardait le troupeau de ses prisonnières. Son âge? Quarante ans, sans doute? Peut-être moins?... C'est une tâche ardue que mettre un âge sur un visage sèchement encadré d'une cornette blanche, froide et rigide qui cache complètement les cheveux, et sur un corps qu'un uniforme disgracieux dissimule presque totalement.

Sœur Georgina, c'est ainsi que je l'entendis nommer, est petite, grasse et forte. Elle arbore de bonnes grosses joues de poupon d'un rose invraisemblable, des yeux d'un bleu d'azur qui, certainement, doivent être très rieurs en d'autres circonstances et une bouche garnie de fort belles dents bien saines. Elle respire la santé et la quiétude la plus complète. Quand elle gronde, on dirait d'un enfant qui se fâche... mais les effets de sa colère sont redoutables. Bien que son aimable physionomie ne reflète aucune méchanceté, elle a vite fait de rédiger des « rapports » très motivés qui réus-

sissent toujours à envoyer en cellule et même au cachot la malheureuse à qui elle en veut. Aussi, les détenues qui sont sous sa coupe ne se fient pas plus à son petit air innocent qu'à ses paroles mielleuses.

Je dus interrompre cette sorte d'inspection générale car je voulais écrire un mot au directeur de la prison et rédiger quelques lettres pour demander qu'on m'apportât d'urgence du linge et différents objets de toilette qui m'étaient indispensables et, qu'en ma qualité de prévenue, j'avais le droit de recevoir et, surtout, pour demander que l'on m'envoyât des nouvelles de ma fillette et de mon mari.

Lorsque j'eus terminé, l'heure du réfectoire et de la seconde promenade était arrivée; la sœur frappa dans ses mains : instantanément ce fut le brouhaha des chaises qu'on bouscule nerveusement, des pieds qui heurtent le sol; les prisonnières se levaient. Tous bruits s'étant éteints à son commandement, la sœur récita à haute voix une sorte de litanie dans laquelle je distinguai vaguement des remerciements à Dieu pour la nourriture qu'on... allait nous servir.

— Allons, en rangs, et en silence!

Ces mots, on les entend ici cent fois par jour... et les rangs ne sont jamais « rangés » et le silence n'est jamais « silencieux ».

A la queue leu-leu nous défilons alors sous la voûte qui répercute le bruit de nos pas, le long d'un couloir tortueux qui aboutit à une porte donnant sur un escalier que nous descendons jusqu'au rez-de-chaussée. La sœur ne pouvant surveiller à la fois l'avant, le milieu et l'arrière de la colonne, les prévenues profitent de son éloignement pour rire,



chahuter, s'embrasser, se chatouiller et, heureuses d'oublier leur longue contrainte, font le diable à quatre ainsi que des enfants déchaînés.

L'entrée du réfectoire est située à gauche du « casse-cou » du vieux monastère. La mère supérieure s'y tient en sentinelle et, comme c'est devant elle que doivent défiler les prisonnières, l'ordre s'est rétabli comme par enchantement ; le silence est total et l'alignement presque impeccable.

Ce réfectoire est indiscutablement la plus belle salle de Saint-Lazare. Il est spacieux et toujours très propre. Des fenêtres, larges et hautes, l'éclairent. Les nombreuses et grosses colonnes qui supportent le plafond élevé, ont exercé la verve des enfermées... N'ont-elles pas baptisé cette pièce : « Le restaurant des mille colonnes » ?

Cet immense rectangle est meublé de quatre rangées de tables très étroites sur lesquelles, quand nous entrons, des gamelles en fer-blanc, bien astiquées d'ailleurs, et déjà garnies de légumes ont été posées. Comme à l'entrée, une fille de service nous a remis à chacune une cuiller, sous l'œil inquisiteur de la révérende mère, dès que nous sommes assises sur les bancs fixés aux tables et qu'il faut enjamber, le bruit caractéristique que font tous les gens qui mangent — bien ou mal — remplit la salle et cette musique culinaire fait revivre en mon souvenir le banquet de la fondation de la ligue néo-malthusienne et... mes rêves de bonheur social ?

Tout en mangeant sans enthousiasme le plat du jour réglementaire, je regardai cette grande salle qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, servait aux réceptions. C'est, en effet, dans ce réfectoire que le bon Vincent de Paul recevait les grandes dames aussi riches que

nobles, auxquelles il arrachait de quoi entretenir quelques enfants trouvés.

Un énorme christ, deux fois plus grand qu'un homme, cloué sur une gigantesque croix, entre les deux fenêtres du milieu de la pièce, préside aux... agapes. C'est paraît-il, une antiquité de valeur qui appartient à la Communauté des sœurs de Marie-Joseph. A le contempler saignant par toutes ses plaies, on ne gagne pas grand appétit, mais... qui sait... peut-être, est-ce voulu...

Un petit quart d'heure suffit pour terminer ce repas silencieux et frugal absorbé sous la surveillance principale de sœur Léonide qui, blanchie sous le harnais, promue récemment officier de la Légion d'honneur, pour son ancienneté dans la vieille prison, va et vient entre les tables, les mains appuyées sur son ventre proéminent d'hydro-pique. Quelques poils ornent son triple menton. Sa tête, au front bombé, ronde comme une bille, roule sur des épaules massives, mais son œil est malin ! On ne « la fait pas » à sœur Léonide... Elle connaît tous les tours, elle en a tant vu ! Son répertoire s'émaille d'expressions argotiques empruntées aux prisonnières et je l'entends dire à l'une d'elles, un peu trop décolletée à son goût : « Voulez-vous cacher vos tripailles, espèce de cochonne ! » Et, à une autre : « Les vaches, j'he connais cha. Voilà cinquante ans que j'hen garde ! »

Quand elle parle, on ne peut plus douter de ses origines : c'est l'Auvergne qui l'a vu naître. Malgré mon infinie tristesse, j'ai eu de la peine à ne pas rire en la voyant regarder le plafond, les yeux extasiés, et en l'entendant susurrer d'une voix qu'elle essayait d'adoucir, une litanie presque aussi cap-

tivante que celle qui, à l'atelier, avait été récitée avant le repas. Pourtant, cette fois, le remerciement qu'elle adressait au Seigneur était plus logique : il arrivait, du moins, après l'absorption des fayots. Je note en passant qu'au changement de menu lorsque l'on sert des lentilles, les femmes qui psalmodient avec la sœur, car à Saint-Lago, la blague ne perd jamais ses droits, émaillent le texte sacré d'un : « Merci aussi pour les cailloux », plus ironique qu'orthodoxe.

Ainsi lestées... de vent, si j'ose dire, en rangs et silencieuses, bien entendu, nous sortîmes du réfectoire par une autre porte qui s'ouvrait sur la cour et où la supérieure surveillait de son œil toujours aussi inquisitorial la remise des cuillers. A la moindre distraction, elle ne manquait jamais de réclamer d'un ton glacial, mais violent : « Votre keuillère ?... » et sa bouche, eût-on dit, se contractait comme pour empêcher de sortir un « nom de Dieu ! » que toutes, je crois, nous murmurions mentalement. J'ai rarement vu visage plus réfrigérant que celui de cette supérieure de la Communauté à mon époque. Je la revois nettement : elle s'appelait sœur Perpétue. Petite et sèche, elle devait avoir tout près de soixante-dix ans, mais elle était restée extraordinairement alerte. Sa figure carrée, aux traits durs et décharnés que trouaient deux yeux vairons méchants et méprisants et que barrait une bouche en trait de scie, n'indiquait aucune bienveillance. Elle était redoutée non seulement par les prisonnières mais aussi par les religieuses qu'elle rudoyait à tout propos et qu'elle commandait toujours d'un ton acerbe. Nous l'avions surnommée « Œil de Faucon ».

Dure pour elle-même — ne ménageant jamais ses pas, surgissant de tous côtés à la fois et surtout où on ne l'attendait pas — elle l'était bien plus encore pour les autres, n'admettait jamais d'excuses et n'intervenait dans aucun différend pour l'apaiser.

## CHAPITRE V

### Sur la cour

Sorties du réfectoire, deux par deux, les prisonnières font — telles les petites marionnettes — deux petits tours, dans la cour et puis... si elles ne s'en vont pas, rompent du moins les rangs au signal de la sœur, et se divisent en groupes au gré de leurs sympathies.

On en voit qui, par couples, se promènent enlacées, sans se préoccuper le moins du monde de ce qui les entoure. Ces couples, ce sont des « petits ménages » et ils sont nombreux car... on se marie beaucoup à Saint-Lazare ! Aussi, lorsque des détenues sont libérées ou lorsque des inculpées, devenues des condamnées doivent réglementairement changer de quartier et passer des « prévenues » aux « jugées », pour employer les termes officiels, souvent se déroulent des drames poignants. J'ai connu une femme qui, libérée avant l'élue de son cœur, s'est fait arrêter quelques jours à peine après sa libération pour venir la retrouver en prison. O Bilitis, que sont tes sacrifices à côté de celui-là !

Ces amours ne sont donc pas purement idéales et platoniques : je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Comme au réfectoire, j'avais remarqué beaucoup de détenues qui ne faisaient pas partie de l'atelier I et aussi plusieurs nouvelles sœurs, parmi lesquelles une, très jeune, m'intriguait, je m'enquis auprès d'une de mes compagnes d'où venaient toutes ces femmes, car je les retrouvais dans la cour. On m'expliqua que les prévenues sont logées dans deux ateliers : aux jours d'affluence, l'hiver toujours, l'atelier I ne pourrait à lui seul contenir la foule des emprisonnées. On a donc dû les répartir dans un autre local. Cet atelier supplémentaire, l'atelier 4, qui est plus petit et plus tranquille, est situé au rez-de-chaussée, tout près du réfectoire. C'est celui dans lequel on m'installa dès le lendemain de mon arrivée et où, malgré ses graves incommodités, je me trouvai mieux qu'à l'atelier I.

En temps normal, quand le nombre des prévenues n'est pas excessif, il n'est occupé que par des femmes qui, déjà condamnées en première instance, doivent comparaître devant la cour d'appel ou par celles qui attendent un arrêt de la Cour de Cassation.

\* \* \*

La cour est carrée, elle est assez grande ; quelques arbres nostalgiques s'y ennuiant. A son centre, un bassin rempli d'eau savonneuse sert de lavoir aux femmes qui veulent faire leur lessive pendant le temps que dure la promenade. Aucun banc où l'on puisse s'asseoir. La chapelle borne un de ses côtés, et l'atelier 7, où travaillent les condamnées définitives, s'encastre dans ses murs. Les trois autres côtés sont clôturés par les hautes murailles fenestrées des divers locaux de la prison.



L'ATELIER 7

Dès que les rangs sont rompus, les prisonnières s'y installent et l'on en voit qui, assises par terre, cousent, lisent ou bavardent, d'autres qui pérambulent, jouent et courent. Toutes cependant, doivent observer un silence relatif car il est défendu de crier. Mme B... trimbale avec elle sa volumineuse sacoche bourrée de paperasses, craignant sans doute que l'occulte puissance des Juifs, renversant murs, grilles et barreaux, se riant des gardiens, des veilleurs et des surveillantes, ne lui ravisse ses manuscrits qu'elle accumule sans répit, chaque jour, pour sa défense. Evidemment, c'est une manie. Elle s'est accroupie par terre, s'est adossée à l'un des murs et sur ses jambes repliées qui lui servent de pupitre, elle écrit... écrit encore... écrit toujours.

Je demandai à une jeune femme avec qui je me promenais où était sa fille Jacqueline, qui avait été arrêtée aussi.

— Elle est aux filles, me répondit-elle, « parce que c'était pas tout d'même l'coup d'les coller ensemb' pour qu'à s'mettent de mèche! N'empêch' qu'all's s'disent tout c' qu'ell's veul'nt sur des « biftons » qu'à s'balanc'nt chaqu' fois qu'ça leur z'y plait.

Comme je m'étonnai de cette appellation « aux filles » et aussi qu'il fût possible de s'adresser et de recevoir des « biftons », elle reprit, heureuse — suivant son expression — de « m'en boucher un' surface :

— Non!... C'que vous êt's marrante, vous! tout de même. Sûr qu'on l'voit qu'vous n'êt's jamais venue ici... Faut connaîtr', c'est un vrai cinéma!... Ben, oui, y en a deux des quartiers d'taulier's;

un pour les femm's « honnêtes », comme y dis'nt, et l'autr' pour les « putains ». Alors, comm' fallait séparer la mère d'la fille, c'est tout d'mêm' pas la mèr' qu'on pouvait mettr' aux « filles », ça fait qu'c'est la môm' qu'y est.

Je pensai exactement le contraire ! Mme B... ne risquait plus à soixante ans passés, la contamination du milieu de la prostitution, alors que sa fille qui n'avait que dix-neuf ans à peine lors de son arrestation, aurait dû être mise à l'abri d'un pareil entourage. Hélas ! je sais que ceux qui sont chargés d'établir les règlements ne sont pas des psychologues avertis ; mais, ne pourraient-ils avoir, du moins, un peu de bon sens ? Il faut avouer que leur décision était lamentable.

Cette camarade m'apprit encore que l'atelier 2 où était la fille de la femme de lettres était situé au deuxième étage, au-dessus de l'atelier 1 et qu'il se doublait de l'atelier 3 qui, lui, était installé au rez-de-chaussée, tout voisin de l'atelier 4.

— Vous allez *gâffer*, continua la complaisante personne. Tout à l'heur', les fill's vont cal'ter au becqu'toir, p'is à s'débin'ront sur la cour dans l'château d'â côté. Alors, à la fenêtre d'l'escayer — et son doigt me montrait exactement l'endroit — vous pig'rez la Jacqueline qu'à f'ra des sign's d'maboul' à sa mèr' qui se s'ra planqué' là où j'vous montr'... Mais, comme ell's jactent du spagnolich', nous on n'y entrav' que dalle. Alors, pendant qu'les frangin's sont à leur boulot et qu'c'est marr' pour la r'luque, la môm' ouvr' la dardant' et fout son bif' à la vioqu' qui l'agrippe en quatrième.

Amusée, j'attendis et je « gaffai ». Bien qu'elle

parût vivre dans un autre monde tant elle était plongée dans ses écrits absorbants, Mme B... se leva tout à coup, enfouit ses papiers dans son sac, et je la vis qui se campait à quelques pas de moi, devant la fameuse fenêtre. C'était le moment : un bruit de pas qui martelaient les marches indiquait que les « filles » descendaient. L'une d'elles, Jacqueline, évidemment, dont la figure ronde encadrée de cheveux châtons ne rappelait nullement les traits de sa mère, ouvrit vivement la fenêtre et les deux femmes échangèrent quelques phrases rapides dans la langue du Cid Campeador.

Bien qu'elles parlassent très vite, je compris toute leur conversation qui, au dire de ma compagne, devait être si pleine de leurs secrets ! J'ai pu la tranquilliser et lui confier que rien de palpitant n'avait été dit par ces deux femmes. Elles n'avaient parlé ni du drame qui les retenait en prison, ni de leurs interrogatoires, ni de leur défense, ni de ce qu'il fallait avouer, ou nier, ou répondre au juge d'instruction. Non... la poétesse ayant tout simplement besoin de beurre, demandait à sa fille de lui en faire « passer » au plus vite !... Mais, sœur Georgina qui avait enfin aperçu leur manège vint mettre un terme à la conversation d'autant plus innocente qu'aucun billet n'avait été lancé.

Les « bifs », d'ailleurs, empruntent généralement des voies plus discrètes et plus sûres, car les prisonnières usent de prudence pour communiquer d'un atelier à un autre ou même d'un quartier à un autre. Par le canal des femmes de service, par celui des malades qui vont à la visite, des détenues qui se déplacent pour des raisons diverses, les billets

partent, voyagent, circulent et... arrivent à destination. Quelques-uns, parfois, aboutissent bien sur le bureau du directeur, mais le fait est plutôt rare. Les prisonnières sont rouées; redoutant la peine de cachot qui est au bout de toute découverte de ce genre, elles prennent de grandes précautions et agissent habilement.

Quand j'eus fait part à la jeune personne qui me renseignait, de la conversation de Jacqueline avec sa mère, et que je lui eus dit qu'elle n'avait roulé que sur le beurre que celle-ci réclamait, elle se mit à rire à gorge déployée.

— Ah! je l'crois qu'ell' s'en r'ssent pas d'passer au travers pour l' beurr'! C'est avecque c'truc-là qu'à s' rinc' l'nu, d'puis les tifs jusqu'aux arpions. Ell' dit qu'la flott' et l'savon ça rong' l'cuir et que l'beurr' ça l'met en conserve! Merde, c'qu'elle en fait un' consomm' et sa môme a doit sûr'ment savoir c'que ça lui coût', parc'que — continua-t-elle sur un ton confidentiel — c'est la Jacqueline qu'a l'fric. La vioqu' n'a pus l'rond, c'est la goss' qui les lâche!

Voilà donc pourquoi j'avais senti cette odeur de graisse rance à l'approche de la femme de lettres!

Selon les dires de ma narratrice, qui n'avait pas sa langue dans sa poche, quand elle se dévêtait le soir dans la cellule qu'elle occupait avec une quinzaine d'autres détenues, ses compagnes de chambre en « prenaient plus avecque l'blair qu'avec un' pell' à merde! »

Nous marchions en échangeant ces odorants propos quand j'aperçus, devant nous, deux femmes enlacées. La plus grande portait des cheveux courts; jeune, brune, svelte et élégante, elle avait les pieds

nus dans des sabots vernis de Sablaise et était habillée d'une robe de soie noire. L'autre, toute jeune aussi, était plus petite, portait à peu près la même toilette que son amie et, comme elle, était chaussée de petits sabots.

Je demandai à la prévenue qui, visiblement, voulait faire mon instruction et qui paraissait très renseignée sur les pensionnaires de la maison, si elle connaissait ces deux femmes.

— La grand' — me dit-elle — c'est la femme au fameux G... Vous d'vez avoir pigé c'nom-là dans les journaux? C'est un mec qui bouloonnait dans les assurances, v'savez bien: il assurait ses copains, d'abord, puis il les zigouillait après avecque du jus d'champignons qu'y récoltait en forêt de Fontain'bleau. Ça a fait assez d'boucan! Ben, cell'là, c'est sa légitim'; c'est la Jeannette qu'on l'appell'. C'est un numéro, j'vous l'dis. P'is avec ça, c'est un' rich' gousse...

— Quoi?

— Ben, oui! V's'entravez pas?... Un' môm' qu'aim' les femmes. C'est pas rar'! Y en a plein dans la crèche qu'ont l'béguin pour ell'; mais, d'puis un' semaine a n' lâch' plus de s'papouiller avecque c't'autr' qu'est avec! Cell'-là, chang'ment d'décor: c'est une espionne. Si qu'ça s'rait encor' la guerr', sûr qu'all' irait tutoyer l'poteau comm' la Mata-Hari. Paraît qu'all' plumait avec l'ambassadeur des Boch's à Barcelone en 16 et qu'a y r'filait des plans qu'all' chauffait à des gallonnés d'chez nous. Y aurait eu plein d'tués par sa faute. On la gob' pas ici la Germaine! Avant qu'a fasse c'boulot là, ell' montrait l'piano aux mômes. Ça y aura dégourdi les phalanges et ça

doit êtr' pour ça qu'la Jeannett' prend tant son pied avec elle!

M'étant insensiblement rapprochée de ce singulier couple, je pus examiner les deux femmes à loisir. La plus grande, souple, et onduleuse dans sa démarche montrait un visage si pâle qu'il inquiétait. Les yeux grands et noirs, quoique un peu fuyants, étaient beaux. La bouche maquillée à l'excès s'ouvrait sur des dents toutes petites et très blanches. Deux fossettes aux joues atténuaient ce qu'il y avait de tragique dans le masque. En fouillant ma mémoire, je me souvins des détails que les journaux avaient relatés, lors de son arrestation, de celle de son mari et de celle de la vieille maîtresse avec qui, après son mariage, il avait conservé des relations.

C'était chez la maîtresse que l'on préparait le poison extrait de champignons tout particulièrement vénéneux, et c'était la femme légitime qui se chargeait de le faire prendre aux assurés; presque tous, fréquentaient en amis la maison. Elle l'offrait, dilué dans des rafraîchissements, avec une bonne grâce charmante. Ces empoisonnements qui s'effectuaient par petites doses étaient admirablement machinés et rapportaient de très gros bénéfices. La vie était belle. Jeanne avait alors connu l'existence dorée des heureux de la terre. Ses nuits à Montmartre, dans les plus somptueux établissements dont le personnel était soumis à ses caprices les plus fantasques, étaient féeriques.

Puis... brusquement, ce fut l'arrestation, la chute, l'effondrement!

En prison elle apprit que son mari n'avait jamais cessé d'entretenir des rapports avec la femme qui

partageait sa vie avant le mariage. Elle vit rouge et, la rage au cœur, avoua tout. Pour sa défense, elle invoqua son jeune âge — vingt-deux ans — son inexpérience et surtout l'influence quasi-magnétique qu'exerçait sur elle son époux. Elle n'en fut pas moins condamnée, quelques mois après mon entrée en prison, à la peine des travaux forcés à perpétuité. Son mari se suicida à la Santé, et la vieille maîtresse « s'en tira » avec vingt années de travaux forcés.

Quand ces deux femmes, la maîtresse et l'épouse, avaient été amenées à Saint-Lazare, de même que l'on avait fait pour Mme B... et sa fille, on les avait séparées, mais, cette fois-ci, ce fut la vieille compagne aux sens rassis, aux mœurs tranquilles et normales qui fut mise « aux filles », et la jeune épouse dépravée et vicieuse qui fut placée aux « femmes honnêtes » suivant la logique habituelle des décisions administratives!

La femme qui tenait l'épouse de l'assureur par la taille n'était pas jolie. Des traits vulgaires dans un visage trop rond; les lèvres fortes et épaisses révélaient des appétits grossiers et une sensualité excessive; les yeux bruns, surmontés de sourcils en accents circonflexes, lui donnaient un air effaré franchement antipathique. Le conseil de guerre la condamna à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

Pendant que ma compagne me racontait dans son « argot » coloré avec force détails croustillants les amours scandaleuses de ces deux détenues et m'affirmait, qu'avant peu, je serais à même de constater *de visu* tout ce qu'elle me disait, la promenade s'achevait et l'une des religieuses frap-



pant dans ses mains criait : « En silence!... et en rangs!... » C'est le commandement unique : que ce soit pour sortir, pour rentrer, pour défiler. — On nous fit grimper l'escalier jusqu'au premier étage et réintégrer l'atelier dans lequel nous restâmes assises jusqu'à six heures du soir, heure à laquelle toutes les prisonnières rentrent dans leur cellule et doivent se coucher.

Une grande lassitude m'anéantissait et, sans force, veule, déprimée, je n'avais même plus l'envie de regarder autour de moi. J'étais dans la situation du naufragé qui, se sachant perdu, se rend compte qu'il est inutile de lutter. Tout s'assombrissait. Le souvenir de mon mari et de ma fille accapara mon cerveau; une angoisse indicible étreignit mon cœur et mille points d'interrogation surgirent. Que faisait mon enfant? Qui s'en occupait, qui la soignait?... Mon foyer à l'abandon... qu'en advenait-il? Et nos amis? Et moi, dans cet infâme milieu où toutes les tares de l'humanité semblaient s'être donné rendez-vous! En sortirais-je jamais? De quoi demain serait-il fait? M'apporterait-il le réconfort d'une lettre? Je n'osais l'espérer et cependant toutes mes pensées aboutissaient à cet unique désir!

Absorbée dans mes lamentables méditations, je n'entendis pas la fille de service au « guichet » qui avait crié mon nom. Sœur Georgina, étonnée que personne ne répondît, apostropha les nouvelles venues, parmi lesquelles devait vraisemblablement se trouver la prisonnière que l'on réclamait. Cette fois, j'entendis... et me levant d'un bond, je me précipitai, très troublée. Que me voulait-on? On me fit descendre au greffe où un gardien me dit :

— C'est bien vous, R...? Voilà ce qu'on vient d'apporter pour vous. Allez.

La porte refermée, je remontai lentement. Je tenais, serrés dans mes mains, quelques objets de toilette et du linge que m'avait apportés une amie affectueuse et dévouée...

Le bien que me fit l'arrivée de ce petit paquet au moment où mon esprit s'enlisait dans le plus sombre désespoir, je ne puis l'exprimer. Je n'étais donc pas seule, je n'étais donc pas abandonnée! Une chaude amitié, une affection sincère traversant l'épaisseur des murs, défiant la solidité des serrures pénétrait jusqu'à moi! Un regain de courage galvanisa mon cœur... Oui, l'angoissant cauchemar prendrait fin! Après ces bains ignominieux dans le purin du dépôt et dans les boues pestilentielles de Saint-Lazare, je reverrais la lumière resplendissante de la liberté, je contemplerai encore les visages si tendrement aimés du loyal compagnon de ma vie, de ma jolie fillette et de tous nos amis si chers! La vie normale recommencerait...

Revivifiée, j'entrai dans l'atelier d'un pas plus résolu, le regard plus assuré et le cœur tout palpitant d'espérance.

## CHAPITRE VI

### L'Amour à Saint-Lago

Dans tous les ateliers de Saint-Lazare, l'endroit où les femmes se réfugient pour échapper à la surveillance, est le *buen retiro*.

Là, dans une atmosphère chargée d'odeurs atroces, elles se retrouvent entre amies et peuvent, dans une sécurité relative, se livrer à leurs jeux préférés.

Les cabinets d'aisances de l'atelier 1 sont situés tout au fond de la salle, près du banc sur lequel la sœur m'avait fait asseoir à mon arrivée. Un étroit couloir à peine long de quelques mètres y conduit. Fixé à la cloison qui sépare ce couloir des latrines, un bec de gaz répand chichement une lumière falotte et clignotante; le plus souvent, du reste, ce bec ne fonctionne pas, car les femmes le détériorent en allumant leurs cigarettes, et on ne le répare presque jamais.

Quand on pénètre dans ce boyau, c'est avec peine que l'on finit par distinguer quelques ombres. Au fur et à mesure que l'on avance, des figures, d'abord indistinctes, se précisent bien qu'elles

soient enveloppées d'un nuage de fumée qui ajoute l'odeur âcre du tabac aux émanations ammoniacales du lieu. On étouffe, les yeux pleurent, les narines se contractent. Pour parler trivialement — et c'est ici le cas — c'est l'abomination de la désolation!

Je faillis culbuter :

— En v'là une gourde! Vous pouvez donc pas faire attention? On met des carreaux sur ses chass's quand on n'voit pas clair!

C'était à moi que ce discours s'adressait. Je ne voyais pas mon interlocutrice, mais je la devinais vautrée par terre. Mes yeux, cependant, fixant avec insistance le coin d'où était partie l'invective, finirent par distinguer le couple que j'avais heurté et qui s'affichait dans une posture et un désarroi qu'il est bien difficile de décrire... J'en restai, — pour employer le langage du coin — « comme deux ronds d'flan! » Evidemment, c'était l'un des spectacles qui m'avaient été annoncés par la jeune femme avec qui je m'étais promenée dans la cour. Elle n'avait point exagéré.

Mais, si j'étais gênée d'être là et de voir... ce que je voyais, je m'aperçus que je n'embarrassais guère les deux protagonistes qui avaient trop à faire certainement pour s'occuper de ma personne. Après l'algarade véhémement dont elle m'avait gratifiée, la tribade s'était remise vivement à... l'ouvrage, et n'en perdait pas une bouchée, si j'ose dire! Je retins le mot d'excuse que j'allais formuler et regardai intensément, en clignant les yeux pour mieux voir.

Le couple si intimement uni, qui était allongé sur le carrelage, et se livrait à des caresses très précises,

était composé de deux femmes dont les attitudes lascives avaient déjà piqué ma curiosité pendant la promenade. La tête de celle que j'avais si malencontreusement heurtée, avait disparu sous les étoffes qui couvraient sa camarade, mais je voyais ses mains nerveuses et diaphanes qui montaient, descendaient, le long des cuisses de l'amie et, parfois, s'arrêtaient crispées.

Celle-ci, le corps tendu dans un éréthisme aigu indescriptible, secoué de convulsions, la tête renversée contre le mur et les yeux clos, paraissait être sur le point de tomber en syncope, tant elle était blême; rien n'existait autour d'elle, son inconscience était totale. Seuls, quelques mots inintelligibles qu'elle murmurait d'une voix mourante et saccadée, et sa respiration oppressée, indiquaient qu'elle vivait.

C'est, sans aucun doute, après avoir découvert un couple en pareil commerce qu'une religieuse dans le rapport qu'elle rédigea un jour pour faire condamner les deux délinquantes, porta ce motif imagé : « Surprises en train de se manger la nature »

Doutant presque de ce que je venais de voir, je passai. Mais, un peu plus loin, je vis deux autres femmes qui, debout, adossées au mur, bouches soudées et corps liés l'un à l'autre à croire qu'ils n'en faisaient qu'un, pâmaient sous les caresses de leurs mains expertes et audacieuses. D'autres encore, jupes troussées, mimaient bestialement le geste d'amour, les mains cramponnées aux hanches et dévorées de toute évidence par un prurit satanique.

L'odeur hircine que dégageaient ces femelles en rut, mêlée aux relents des latrines, m'écoeu-

rait. Pourtant, elles, — ô Amour! — ne percevaient pas cette infection!

Le besoin d'assouvir leur chair attisée par une chasteté trop longue, qu'une excitation continuelle et d'incomplètes satisfactions rendait plus insupportable, laissait ces femmes indifférentes à toutes les contingences. Elles étaient, exclusivement, la proie de leur sexe.

De petits cris, des plaintes douces, de tendres reproches, toute la symphonie

*« enivrante des mots qui depuis six mille ans  
« Se suspendent toujours aux bouches des amants. »*

parvenaient maintenant à mes oreilles, de même qu'à mes yeux qui s'étaient accoutumés à la pénombre, se révélèrent les moindres détails du spectacle érotique.

Arc-boutée contre la porte des communs, une femme jalouse déchaînée, furibonde, tançait vertement sa compagne. Les éclats de sa voix dominant par instants les onomatopées des duos d'amour, les friselis des baisers éperdus, les hurles de serments éternels, perçaient l'atmosphère :

— J' l'ai vu' la babill' qu' tu y as r'filé! Ah, salop', tu m'mets en double!... Parol' de femme, ça s' pass'ra pas comm' ça, moi j'te l'dis! J't'la bouff'rai ta langu' hé charogne!

— C'est pas vrai! glapissait l'autre, et une gifle retentissante ponctua le dialogue qui finit dans les pleurs.

Arrivée tout au fond du couloir, j'allais enfin pénétrer où j'avais besoin de m'isoler. Hélas! quatre, cinq, six détenues peut-être — c'était plein! — serrées en cercle autour du siège, fumaient

à tour de rôle la même et unique cigarette que l'une d'entre elles présentait successivement aux bouches de ses camarades. Ce fut l'effarement... elles crurent à une intrusion brusque de la sœur qui, ayant remarqué leur absence prolongée, serait venue les surprendre, les déloger et les punir.

L'émotion désagréable que je leur donnai me valut tant de regards hostiles que je n'eus pas le courage d'insister pour me faire livrer la place et je tournai les talons.

En repassant dans la ruelle de... Lesbos, je vis que la grande brune, tout à l'heure dans le coma, et qui m'avait même effrayée au premier moment, avait repris connaissance : l'air apaisé, maintenant, elle étreignait amoureusement celle qui lui avait procuré une si forte jouissance, la cajolait, la mignotait, lui mordillait les lèvres et rythmiquement lui caressait les seins...

La partie continuait, la première manche était jouée, la seconde commençait... Je filai sans me demander si elles feraient la belle!

Cette promenade au... « chemin des dames » avait certainement imprimé sur ma physionomie quelque stupéfaction car, en regagnant ma place sur le banc je remarquai des prisonnières qui riaient d'un air narquois et se faisaient, en me désignant, des signes parfaitement compréhensifs. L'une d'elles confia à sa voisine : « Mire un peu c'que ça a pu la r'tourner la nouvelle »!

\* \* \*

Je me souviens qu'un jour, un mois ou deux après cette aventure, revenant du Palais de Jus-

tice à une heure inhabituelle, parce que j'avais obtenu de faire la route en taxi, je surpris dans le couloir qui côtoie l'atelier à la hauteur des lieux d'aisances quatre religieuses, des doyennes, ma foi, l'œil collé à la cloison.

Elles regardaient ce qui se passait de l'autre côté par des trous, certainement percés pour cet usage car ils étaient à si bonne distance les uns des autres que chaque nonne en occupait un sans gêner la voisine, et assez grands, puisqu'ils laissaient filtrer une légère fumée de tabac.

Le spectacle ne devait manquer ni d'intérêt, ni de charme car ces voyeuses m'entendirent seulement quand j'arrivai tout près d'elles. Ce fut alors un extraordinaire saut de carpes qu'exécutèrent en chœur ces saintes vierges et je pus voir leurs visages, déjà dangereusement congestionnés, prendre successivement, devant mon sourire moqueur, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel !



Photo HENRI MANUEL.

LE RÉFECTOIRE

## CHAPITRE VII

### La cellule

A dix-huit heures, comme je l'ai déjà dit, toutes les prisonnières quittent les ateliers et les sœurs les enferment dans les cellules-dortoirs d'où elles ne sortiront que le lendemain matin. Ces chambres, au nombre d'une quarantaine par étage, sont divisées en « quartiers ». Elles contiennent, selon leurs dimensions, de trois à dix-huit lits. L'un de ces quartiers que l'on nomme « la correction » est formé d'une vingtaine de cellules individuelles. Ce sont de véritables cages, cloisonnées sur trois côtés et dont le quatrième qui donne sur le couloir est simplement grillagé. Cette construction particulière permet à qui regarde du dehors de voir l'intérieur de la cellule en entier. C'est dans ces cellules spéciales que l'on enferme les détenues qui créent du désordre. Quelquefois, pourtant, une prisonnière demande à en occuper une. C'est exceptionnel. En général, les femmes n'aiment pas à coucher à « la correction », d'abord parce qu'elles ont presque toutes horreur de l'isolement, ensuite, parce qu'en hiver il y fait encore plus froid que partout ailleurs.

Or, le soir de mon arrivée, sœur Léonide, qui faisait fonction d'intendante au quartier des prévenues, m'appela ainsi que les nouvelles débarquées afin de nous répartir dans des cellules où se trouvaient des lits vacants. Nous ayant remis à chacune une paire de draps, et une couverture brune absolument pareille à celle que l'on m'avait donnée la veille au dépôt :

— Venez avec moi, nous avait-elle dit, je vais vous montrer votre dortoir.

Une fille de service l'accompagnait. Les filles de service se recrutent parmi les détenues condamnées définitivement à des peines inférieures à un an de prison. On les emploie au nettoyage des locaux et à toutes les besognes ingrates. Mieux nourries que les autres détenues, elles ne sont pas astreintes à la discipline du réfectoire ou des ateliers et elles circulent librement dans les bâtiments, selon les nécessités de leur travail.

En longeant le couloir la sœur avait successivement désigné une cellule à l'une de nous et quand nous étions arrivées à celle portant le numéro 31 m'y avait fait entrer... Je devais l'habiter un peu plus de onze mois ! Si on me l'avait dit ce soir-là, je ne sais à quel acte de désespoir j'aurais été capable de me livrer.

Cette chambre, cette cage devrais-je dire, était meublée de cinq lits dont trois étaient occupés. Je regardai les deux qui restaient libres et, consternée, je remarquai qu'ils portaient les mêmes souillures que l'ignoble grabat du Dépôt. De quel limon infect étaient donc faites les femmes qui avaient vécu là ?...

Ayant remarqué mon air atterré, sœur Léonide,

avec son accent de terroir si caractéristique, me dit :

— En effet, ch'est châte, mais j'he n'y peux rien ! Quand on donne les paillasses et les matelas, ils chont propres ; les femmes pourrichent tout ! Allons, j'en chercherai un autre, mais, pour che choir, il faut vous contenter de chelui-là.

Sacrant comme un templier, j'avais dans un mouvement de colère retourné le matelas : les mêmes maculatures l'infestaient à l'envers, mais... que faire ?... Toute résistance était vaine. Alors, surmontant mon dégoût, la bouche crispée, les muscles contractés, j'avais fait mon lit !

La pièce était carrée, mais si petite que les cinq lits — pourtant bien étroits — se touchaient soit de la tête, soit du pied. Ils étaient rangés le long des cloisons et celui que j'avais choisi, si l'on peut dire, faisait face à la fenêtre. Un tout petit espace restait vide dans le milieu entre les grabats et je me rappelle que je m'effrayai en calculant qu'il faudrait se bousculer pour y manœuvrer à cinq. Pourtant, je ne savais pas encore qu'aux jours d'affluence on ajouterait une sixième paillasse qui boucherait totalement le terrain de manœuvre et sur laquelle coucherait une sixième malheureuse !

Ni éclairage, ni chauffage dans les dortoirs : les *prévenues* peuvent bien se procurer des bougies à la cantine — faveur dont ne jouissent pas les *jugées* — mais, ô sainte logique administrative — on n'y vend pas d'allumettes. Heureusement qu'à l'aide de toutes les « combines » qui fleurissent dans la maison, on arrive à se pourvoir de beaucoup d'objets que le règlement interdit formellement !

Pendant la journée, toutes ces cellules reçoivent la lumière par une ou plusieurs fenêtres qui s'ouvrent largement ; mais par de solides barreaux dûment scellés au mur extérieur, elles sont protégées contre toute tentative d'évasion. Ces croisées donnent sur le chemin de ronde ou sur les cours intérieures et font face pour la plupart, soit à l'église, soit aux habitations du personnel de l'administration : directeur, greffiers, gardiens, veilleurs, fouilleuses et autres salariés.

Toutes les portes sont en bois très épais. Munies, chacune, d'un énorme verrou, elles sont dans leur partie supérieure percées d'une petite ouverture carrée et grillée. Ce judas, qui ne doit jamais être masqué, permet une surveillance continuelle.

Les murs blanchis à la chaux n'ont pour tout ornement que quelques vêtements pendus le long d'une ficelle et ces tristes oripeaux accusent davantage l'aspect misérable de ces locaux insalubres. Sur ces murs, des graffiti, parfois pittoresques, s'étalent, en tous sens. Quelques-uns, tant il est vrai que le système D fleurit à Saint-Lazare, comme dans toute agglomération humaine d'ailleurs et que l'on s'y procure bien des choses prohibées, ont été gravées avec des ciseaux, des épingles, voire avec des couteaux que les prisonnières ont pu confectionner avec des lamelles de fer provenant de leurs ceintures ou de leurs corsets et qui, lorsqu'elles ont été aiguisées sur les grosses pierres de la cour, coupent comme des rasoirs.

D'autres, les plus nombreux, sont écrits au crayon : « A ma sortie, je descendrai Fanny-la-Vache, c'est une donneuse ! Berthe de la rue Saint-

Martin aime Dédette : à bas les hommes ! Encore quatre piges à tirer : M. A. T. (mort aux tantes). On le reverra le Barbès. Mon homme, c'est Bébert. Il est à Fresnes. A lui mon cul, mon cœur et ma vie. Je vais bientôt mourir ; ma dernière pensée est pour mon avocat. Ce dernier, je l'ai relevé dans une cellule de la « souricière », au Dépôt, dans cet horrible coin où l'on attend des heures et des heures dans une quasi-obscurité, l'interrogatoire du juge d'instruction. Il faut avouer que beaucoup de prisonnières ont le béguin pour leurs défenseurs ; l'on n'en peut douter dès qu'on les voit se pomponner lorsqu'elles attendent leur visite. Cela s'explique, car, à partir du moment de l'arrestation, l'avocat est le seul homme qu'elles soient admises à voir sans surveillance, le seul à qui elles pourront parler sans qu'on épie leur conversation et, c'est le seul aussi qui peut parfois leur manifester un semblant d'intérêt.

Les femmes exhalent encore dans leurs graffiti leur rancune contre les religieuses ou le personnel de la prison, contre leurs compagnes déloyales ou contre leurs amants infidèles. On en voit qui sont illustrés de dessins obscènes, ce sont même les plus nombreux, mais, hélas, la plupart de ces dessins sont des variations sur la banane et les deux pommes. De temps en temps, l'Administration fait gratter ces inscriptions ou les fait barbouiller pour les rendre illisibles, mais très vite, d'autres les remplacent et, il faut croire que l'état d'âme des prisonniers ne varie guère, car dans toutes les prisons, on retrouve les mêmes phrases de sang, de volupté et de mort.

Mon lit qui d'un bout touchait à la porte, frôlait, de l'autre, celui d'une jeune femme qui pou-



vait avoir une trentaine d'années comme moi. Sa mise était soignée et sa conversation la révélait d'une classe nettement supérieure à celle des pensionnaires habituelles de la maison d'arrêt. Elle se mit gentiment à ma disposition pour ces mille petits services de camarade qui dans la vie ordinaire sont déjà si appréciables et qui, en de telles circonstances, avaient une inestimable valeur.

C'est ainsi qu'elle me donna de très utiles conseils pour organiser mon existence le moins mal possible en utilisant au mieux les ustensiles si rudimentaires dont on dispose à Saint-Lazare et qu'elle me fournit des renseignements très précieux dont je pus tirer profit dès le lendemain. Elle connaissait la vieille prison dans tous ses recoins. Voleuse de « grands magasins » — c'est une spécialité, et ces voleuses-là n'admettent pas qu'on les confonde avec les autres — elle en était à sa dixième condamnation. Interdite de séjour depuis longtemps, la prison la revoyait mécaniquement plusieurs fois par an. Pour le moment, elle purgeait une peine de six mois pour infraction à la terrible loi sur l'interdiction de séjour, qu'elle avait récoltée après une semaine de liberté et qui succédait elle-même à une peine de trois mois qu'on lui avait octroyée pour la même infraction... Et depuis des années il en était ainsi.

Pendant la guerre, elle avait été mêlée à une grave affaire de « recel de matériel de faux monnayeur » et parce qu'elle s'était refusée à dénoncer la personne qui avait déposé chez elle l'outillage accablant — et qui se battait en héros ! sur un point quelconque du front — elle avait été condamnée

à cinq ans de réclusion, qu'elle avait subis à la maison centrale de Rennes.

Très au courant de tout le système pénitentiaire, elle me renseignait sur ses tares et ses férociétés, me documentait sur tous ses rouages, et me dépeignait le personnel de Saint-Lago avec une verve intarissable, et une bonne humeur de gamine de Paris qu'elle avait conservée malgré tous les cataclysmes qui avaient bouleversé son existence. Ses railleries, toujours diverses, me faisaient souvent éclater de rire malgré mes noirs soucis.

Issue d'une famille bourgeoise, elle avait contracté tout enfant cette maladie du vol qui devait empoisonner sa vie. Elle me racontait que, marchant à peine, elle aimait à voler des chiffons et même de l'argent à sa mère établie couturière et qu'elle mettait les produits de ses larcins dans des cachettes dont elle oubliait si bien ensuite l'emplacement qu'elle ne pouvait plus les retrouver. Ses parents qui n'avaient jamais pu comprendre la nature et le tempérament de cette enfant, créée par eux cependant, l'avaient abandonnée purement et simplement à « sa première affaire ». Ils avaient attribué au vice ce qui, pathologiquement, appartenait à la manie. Chose étrange, cette voleuse-née était d'une probité scrupuleuse dès qu'elle avait affaire à ses camarades et l'on pouvait avoir en elle la plus entière confiance; jugeant même très sévèrement les actes indéliçats qui se commettent journellement dans les cellules et dans les ateliers, elle aurait rougi de honte si on l'avait supposée capable de les avoir accomplis.

Malgré cette déplorable aberration qui annihilait

son libre arbitre, Raymonde D..., était une charmante camarade, affinée, intuitive et fort intelligente. Elle me prit de suite en grande estime et me fut très dévouée pendant les longs mois que nous vécûmes côte à côte, dans la même cellule. Libérée avant moi, elle me promit, dans un élan de sincérité émouvant, d'abandonner pour toujours Paris et ses grands magasins qu'on peut, disait-elle, « taxer tous d'immoraux tant ils sont tentateurs ».

J'ai entendu dire que dénuée de toutes ressources elle s'est réfugiée dans un ouvroir religieux où elle est encore probablement et que, perdue dans un petit trou de province, elle doit mener, à l'abri de l'attraction des grands magasins, la vie monotone des orphelines et moins redouter la brigade des inspecteurs, chasseurs acharnés des interdits de séjour. Son changement de prison lui aura-t-il apporté la paix qu'elle souhaitait tant ? Je ne le sais, mais je pense souvent à elle, à ses réparties pétillantes d'esprit, aux confidences sentimentales si délicates qu'elle me fit et, ne pouvant me défendre de l'affectueuse pitié que je lui porte, je regrette très sincèrement que tant de belles qualités aient lamentablement sombré dans un bourbier sans fond : la manie du vol.

Très ordonnée, — qualité peu commune aux prisonnières que j'ai connues — d'une méticuleuse propreté, elle avait réussi à donner à notre cellule un aspect net et propre qui contrastait avec la saleté habituelle de toutes les autres. Dans notre chambre les vitres de la fenêtre étaient fréquemment nettoyées. Nous n'attendions pas que les filles de service chargées de ce travail qu'elles ne font toujours qu'à moitié et si rarement, s'en soient

acquittées ! Nous lavions le carrelage chaque matin à l'heure de la toilette. Avec les possibilités si réduites dont nous disposions, nous nous efforcions d'entretenir cet état de relative propreté qui obligeait presque toutes les prévenues qui se succédaient chez nous de nous imiter. Jour et nuit notre croisée restait ouverte, malgré les protestations de celles, hélas ! toujours nombreuses, que l'air pur, trop frais et trop sain aussi sans doute, incommodait.

Grâce à tous ces efforts, nous passions nos nuits dans une atmosphère sinon idéale, du moins beaucoup moins viciée que celle que respiraient nos compagnes.

C'est évidemment la raison pour laquelle sœur Léonide faisait toujours voir notre dortoir aux journalistes en mal de copie sensationnelle, aux philanthropes de tout poil et autres sadiques qui venaient en curieux visiter la prison et verser sur les prisonnières quelques larmes de crocodile.

Raymonde, en bons termes avec toutes les sœurs, dès le lendemain de mon arrivée avait obtenu qu'on me changeât mon infect matelas et la peine qu'elle s'était donnée en cette occurrence n'avait pas peu contribué à l'affection que je lui vouais. Plus tard, grâce à quelques livres de chocolat habilement distribués, j'obtins des couvertures neuves et assez chaudes, voire même un oreiller qui fut subtilisé je crois à l'infirmerie.

\* \* \*

Tous les murs de Saint-Lazare sont infestés par une vermine aussi nombreuse que variée, dont la

classification devrait tenter un bénédictin de l'entomologie, mais les punaises certainement détiennent le record du nombre. J'eus à souffrir horriblement de leurs piqûres pendant mes premières nuits de prison. A force de soins, de brûlages, de nettoyages cent fois répétés, nous finîmes, Raymonde et moi, par les exterminer presque complètement. Aussi contenions-nous difficilement un sourire satisfait lorsque nous entendions nos voisines se plaindre du martyre que leur infligeaient ces pestilentiels parasites. Je dois avouer que les chambres des religieuses n'en sont pas exemptes et même qu'elles en souffrent plus cruellement encore que les prisonnières parce que leurs fenêtres et leurs lits sont garnis de rideaux. Le luxe a ses ennuis !

Toutes les variétés de poux fourmillent aussi dans cette immonde prison ; ils y arrivent véhiculés par certaines femmes très sales qu'il est prudent, certes, de ne pas coudoyer. C'est, hélas, souvent difficile, surtout dans les ateliers, car les chaises basses sur lesquelles s'asseoient les détenues se touchent et sont facilement mélangées pendant le balayage. Il faut « ouvrir l'œil » car un seul changement de siège suffit souvent à vous gratifier d'une invasion de ces insectes prolifiques dont il est presque impossible de se débarrasser lorsqu'on ne peut se procurer — et c'est le cas en prison — les pharmacopées nécessaires à leur destruction.

\* \* \*

Dès que la ronde de vingt et une heures est faite, que les portes des cellules sont fermées, que toutes les lumières sont éteintes, que les sœurs sont cou-

chées, plus rien ne vient troubler la quiétude des détenues. C'est le moment de la détente ; c'est l'heure des confidences échangées à voix basse, des confessions souvent tragiques, des conversations où l'espoir alterne avec le regret, l'angoisse, le désenchantement et l'amertume. Quelles lamentables confessions, quelles aventures abracadabrantes, quelles kyrielles de désastres m'ont été contées ! Très souvent, les récits sont sentimentaux car, ces malheureuses, aussi avilies soient-elles : criminelles odieuses, trafiquantes abjectes, voleuses indignes, ont toutes un coin de tendresse dans le cœur. Elles aiment, elles sont aimées... Un enfant, une mère, un mari, un amant les rattachent à la vie. Le souvenir de leurs affections les plonge, tantôt dans une mélancolie farouche, tantôt dans un désespoir bruyant et communicatif. Celles qui sont libres de toute attache sentimentale ne sont pas moins à plaindre : aucune consolation à espérer, aucun geste affectueux à attendre, pas de main secourable dont on puisse escompter l'appui, jamais l'espoir de quelques lignes chaudes d'amitié et d'une écriture fraternelle... Ces mornes esseulées, si nombreuses dans les prisons, me font infiniment pitié.

Ce n'est le plus souvent que fort tard dans la nuit qu'on finit par trouver le sommeil. Tant de causes, en dehors même des tourments personnels, vous empêchent de dormir : lorsque « deux amies » couchent dans la même cellule, sûres après la dernière ronde que personne ne viendra les surprendre, les camarades de chambrée peuvent les voir se mouvoir dans l'ombre, aller d'un lit à l'autre pour se joindre, entendre les froissements

de la paille et du linge, le halètement de leurs soupirs à peine contenus et la musique des baisers donnés et rendus sur leurs lèvres avides. Curieuses et intéressées les « écouteuses » perçoivent, dans le silence de la nuit, les moindres attouchements et toutes les mignardises que se prodiguent éperdument les deux lesbiennes. Leur rut tient toutes les compagnes éveillées, nerveuses et hypertendues.

Hostile, mais goguenarde, l'une d'elles un soir s'écria :

— C'est pas juste, ça!... C'est toujours pour les mêmes le bonheur!

Ce qui déchaîna une âpre querelle dont les échos se répercutèrent jusqu'à l'une des chambres des religieuses qui se levèrent en émoi. Le lendemain, toutes les occupantes de la cellule étaient signalées au rapport et elles durent comparaître devant le directeur. Naturellement, leur interrogatoire ne nous fut pas révélé, mais ce fut vite le secret de polichinelle dont tout l'établissement fit des gorges chaudes.

Beaucoup de femmes se livrent aussi aux plaisirs solitaires et, souvent, sans que leur manège gêne leurs voisines. Parfois, même, d'aucunes l'encouragent : dans un dortoir voisin du nôtre, plusieurs femmes bien que couchées, affectaient de parler entre elles à haute voix, pour ne pas avoir l'air d'observer une de leurs compagnes qui chaque soir s'appliquait à se procurer un bonheur qu'elle ne devrait qu'à elle-même! Une fois la jeune sœur Saint-Joseph en faisant la dernière ronde, entendant le bruit de leur conversation s'approcha de la porte et gronda à travers le guichet :

— Dites donc? ce n'est pas fini là-dedans? Voulez-vous que je vous aide?

— Si vous voulez, ma petit'sœur, oh! oui, ce s'ra bien meilleur! répondit, sans cesser son jeu, l'impudique femelle, tandis que la sœur sans vouloir entendre, s'éloignait.

Il y a les truqueuses qui se trouvent indisposées chaque nuit et tiennent les autres éveillées par leurs gémissements ou leurs pseudo-crisis nerveuses; il y a les éternelles bavardes qui *se racontent* sans cesse ni lassitude, sans pitié pour leurs compagnes fatiguées et qui n'ont d'autre objectif que de sombrer dans un sommeil profond. Il y a les querelles qui surgissent si vite entre des femmes dont les nerfs sont hypertendus et le cœur aigri.

La perversion des mœurs sexuelles n'est, hélas, pas le seul résultat immonde auquel aboutit le régime de la promiscuité en honneur à Saint-Lazare. Les voleuses expertes apprennent aux débutantes les finesses de leur métier. Au cours des nuits si longues, Raymonde et d'autres m'ont narré des histoires de vols accomplis dans les grands magasins, qui sont un véritable enseignement. Ces histoires de vols me laissaient perplexe et je n'étais pas loin de considérer les femmes qui s'y livraient comme de véritables artistes! Je sus ainsi les heures et les jours les plus propices pour aller « acheter »; je connus les marchandises les plus avantageuses à « fourguer » et parmi elles, celles qui sont les plus faciles à dérober. J'appris comment on « travaille » en bande et comment agit celle qui prépare la marchandise; on me détailla le rôle de la comparse chargée d'entretenir la vendeuse ou le vendeur pendant qu'une troisième affi-

liée se « charge » furtivement de robes, de fourrures ou de dentelles de prix. On me conta que c'est souvent grâce aux chauffeurs de taxi en station aux abords de ces magasins et qui connaissent tous le « truc » que les voleuses peuvent réussir leurs vols. Quand l'une d'elles a pu se « charger » et qui, prise en filature par un des nombreux policiers — hommes et femmes — surveillant les divers rayons, est parvenue à le semer adroitement en se dissimulant dans les allées, en empruntant les ascenseurs et les escaliers, se faufilant ainsi lestement jusqu'à l'une des portes de sortie, dès qu'elle est dans la rue, elle saute dans un taxi : « Chauffeur, où vous voudrez, mais vite ! » Celui-ci, sûr d'un pourboire sinon toujours royal du moins très important embraie en vitesse, sans plus d'explications. Le tour est joué : la voleuse est sauvée encore une fois !... A la prochaine !

Par contre, lorsqu'il arrive que la femme dûment « chargée » sort du magasin sans avoir été suivie, elle va déposer ses « acquisitions » dans un des bars du voisinage et tout en sirotant un café-crème, elle confie ses marchandises au garçon qui les lui garde, car il sait aussi que sa journée sera bonne et cette douce perspective suffit à mettre sa conscience en repos. La voleuse le plus généralement retourne au magasin et refait plusieurs fois le même manège ainsi jusqu'à trois et quatre tournées quand la chance la favorise, alors le garçon empêche cinquante ou cent francs... et c'était en 1921.

Quand, par aventure, la femme se fait pincer au deuxième ou au troisième voyage, les marchandises qu'elle a déposées au café avant son arrestation deviennent le plus souvent la propriété du

garçon du bar qui, alors, la « lave » dans les meilleures conditions possibles.

Les voleuses sont forcées de distribuer beaucoup d'argent autour d'elles pour s'assurer les complicités dont elles ont besoin. Aussi, ceux qui tirent les plus gros profits de tous ces vols, ce sont les recéleurs, les « fourgues » comme elles les nomment dans leur argot de métier. Une vieille fripière bien connue à Montmartre et qui fit un stage à Saint-Lazare pendant que j'y étais enfermée, rachetait au prix dérisoire de cent ou de cent cinquante francs des robes de soirée étiquetées quinze cents et deux mille francs et encore se faisait-elle bougrement tirer l'oreille. Mais comme il n'y a pas de moyen rapide et quotidien pour tirer profit des marchandises dérobées il faut que les voleuses passent sous les Fourches Caudines de ces « fourgues » et acceptent leurs conditions aussi peu rémunératrices soient-elles. C'est inéluctable : le « fourgueur » capitaliste dicte ses lois à la voleuse-ouvrière, comme dans la société honnête.

De longues et patientes filatures aboutissent parfois à l'arrestation de ces profiteurs du vol, mais, ceux-ci étant aussi souvent des indicateurs de la police, parviennent à « passer au travers » ; s'ils « n'en sont pas », ils récoltent presque toujours en correctionnelle des condamnations sévères. Ils ne sont que très rarement dénoncés par les voleuses, certaines qu'elles seraient, dès lors, de ne plus trouver de débouchés pour l'écoulement de leur « camelote ».

C'est ainsi que de véritables cours de vol — dans le genre de celui que m'avait fait Raymonde — ont lieu le soir dans les cellules de Saint-Lazare. Des

petites bonnes, tentées par un bijou ou par quelques billets oubliés sur un coin de cheminée, parfois, hélas, avec intention — ce qui constitue indiscutablement, une honteuse provocation de la part des patrons — n'ont pas su résister. Elles ont volé. Expiant ce léger larcin par une première condamnation, elles profitent, en prison, des leçons qui leur sont données gratuitement par les expertes « faucheuses ». Devant leurs yeux miroitent, tentateurs, les gros bénéfices réalisés si vite dans ce genre d'industrie, elles les comparent fatalement aux maigres salaires que leur allouent, pour un labeur ingrat, fatigant et dégradant, des patrons grincheux et jamais satisfaits. Alors, les leçons de vol portent leur fruit : la servante se mue en voleuse professionnelle, donne à son professeur rendez-vous à sa sortie de prison... On échange des adresses, des liens s'établissent pour le travail en commun. Saint-Lazare a fait une professionnelle de plus ! Il me souvient qu'un soir, une vieille voleuse nous démontra comment on pouvait s'emparer des bibelots les plus hétéroclites et les dissimuler sans qu'il y paraisse. Elle plaçait tout ce qu'elle dérobaît dans une sorte de culotte très large aux hanches et fortement resserrée tout à coup aux genoux. Sa robe truquée s'entr'ouvrait sur le devant pour permettre d'introduire facilement dans la culotte les objets volés. Un grand manteau à forme de pèlerine qui tombait plus bas que les genoux complétait son costume. Comme je lui objectais qu'il me semblait impossible que l'on marchât normalement comme elle le disait avec tout un lot important de marchandises entre les jambes, qu'elles devaient balloter, se heurter à chaque pas



Photo HENRI MANUEL.

UN COIN DE LA COUR DES « FILLES »

et faire un bruit d'enfer, elle sourit de ma candeur. Empilant alors tout ce qu'elle trouva sous sa main, elle nous montra que sa marche restait normale et silencieuse malgré la charge, et qu'il était impossible d'avoir le moindre soupçon. Elle nous dit avoir caché là un jour des bronzes très lourds qui étaient encore chez elle, sur son piano et aussi des pendulettes. Elle avait même une fois, mis là par amusement, une énorme langouste volée dans une poissonnerie. Elle nous conta que ce crustacé, compliqué comme une cathédrale, selon Monselet, l'avait atrocement griffée aux cuisses, mais que — stoïque — elle avait résisté à la douleur et que sa démarche était restée absolument naturelle.

Une vieille de soixante-douze hivers à cette époque, presque une géante puisqu'elle mesurait au moins un mètre quatre-vingts et qui additionnait une trentaine de condamnations, corsées par plus de cent ans d'interdiction de séjour se confectonnait elle-même des jupes spéciales, munies de chaque côté, dans la doublure, de poches très profondes qui commençaient à la ceinture et descendaient jusqu'à l'ourlet. Dans ces poches, disait-elle, on pouvait cacher un nouveau-né!

Cette doyenne du vol connaissait à fond l'organisation intérieure des grands magasins de Paris, leur personnel aussi nombreux fût-il, et les policiers des deux sexes qui surveillaient tous les rayons.

— Y' a qué'que chos' maint'nant comm' « poulets », déplorait-elle, dans ces cochons d' magasins! Y' a p'us mèch' d' travailler!

Elle avait gardé une étonnante verdeur, malgré tant d'années de prison, courait dans la cour comme

une jeunesse et racontait des histoires comiques toute la journée.

Désireuse de finir ses jours dans un coin paisible elle était allée s'installer en Suisse, dans un village charmant où elle s'était fait construire un petit chalet. Mais, n'ayant pas pu le payer complètement, elle était revenue à Paris, une dernière fois pensait-elle, afin d'y gagner la somme nécessaire à sa définitive tranquillité. Malheureusement, elle s'était fait « coincer » en essayant de sortir des magasins du « Bon Marché » avec des fourrures empilées dans ses « profondes »... « Trop connue, trop facile à r'pérer ! J'ai pas eu d' veine au dernier coup ; j'ai raté l' der des der », disait-elle, sans perdre sa gaîté. J'ai bien souvent pensé depuis à l'allure de bonne bourgeoise-propriétaire qu'elle devait se donner en Suisse et à la considération dont les intègres protestants de l'endroit devaient l'entourer. Et je souris... car elle devait être bien drôle la vieille récidiviste lorsqu'elle conversait avec toutes ces vertueuses femmes d'horlogers qui se rendaient au temple!...

En général, j'ai constaté que ces chevalières de l'escamotage — et j'en ai vu défiler des centaines — ne s'enrichissaient guère. Arrêtées, elles étaient presque toutes démunies de tout argent et ne parvenaient pas toujours à se payer l'assistance d'un défenseur. Je me rappelle la boutade de l'une d'elles après une visite de son avocat qui lui avait demandé « une provision » sous peine de la planter là. Elle avait dû, pour s'assurer son concours, faire vendre par une amie du dehors, un vêtement qu'elle avait gardé précieusement pour le jour de sa libération.

— Les avocats, c'est du vol légal qu'y font ! Y n'viv'nt que du produit des nôtres, d' vols ! Chouett' pour eux que nous somm's là, oui, un peu là, que j'dis, pour les engraisser, et quand y z'ont l' pèze, y s' fout'nt pas mal ed' nous. C'est un' bande d' maqu'reaux !

Il faut dire que j'ai connu des avocats qui bien que rétribués modestement peut-être, je le veux bien, ne se dérangeaient pas le jour de l'audience, ou bâclaient tellement la besogne qu'il eût mieux valu qu'ils ne la fissent pas. Par contre, lorsqu'une grosse affaire éclate, un crime bien sensationnel surtout, ils viennent en tas quémander la défense et mettre, même gratuitement, leur voix d'or au service de la « grande » coupable ; c'est la course à la renommée et à la popularité, la course qui mène à la fortune. Alors, les compétiteurs ne manquent pas... On ne voit qu'eux à Saint-Lago et l'on pourrait croire qu'ils n'ont qu'un souci : sauver cette cliente éventuelle !

Mais, pour en revenir aux monomanes du vol, combien de fois aussi me suis-je demandé pourquoi on s'acharnait à les condamner successivement à des mois et des mois de prison et à leur infliger des vingt, trente et même cent années d'interdiction de séjour ? Ce sont des malades qui relèvent bien plus de la maison de santé que de la prison. Le nombre de celles qui ne restent jamais plus d'une semaine en liberté entre chaque application de peine est fantastique... En treize mois à Saint-Lazare, j'ai vu revenir trois fois la même femme... et la veille de chaque libération, elle jurait ses grands dieux qu'elle ne recommencerait plus, qu'elle allait se mettre « cette fois-ci » sérieusement



au travail! Bah! Aussitôt dehors, elle buvait le pécule qu'elle avait péniblement amassé en prison à la confection des draps car, — fait étrange — cette femme qui perdait tout contrôle dès qu'elle était libre, devenait une ouvrière acharnée qui abattait le maximum d'ouvrage qu'il était possible de faire, dès le premier jour de son retour à Saint-Lazare, et son courage continuait avec la même ardeur jusqu'au moment de son élargissement. Elle ne se permettait aucune douceur et ne s'offrait à la cantine qu'un café de temps en temps. Une fois libérée, son modeste pécule dépensé tout de suite en boisson, cette maniaque volait n'importe quoi pour se procurer quelques sous. C'est ainsi qu'elle se fit prendre en train d'enlever du vestibule d'une maison bourgeoise un tapis-brosse encombrant dont elle n'aurait pu tirer qu'une somme dérisoire!

Ce vol stupide lui valut plusieurs mois de prison; alors, selon la réflexion que fit le juge d'instruction à l'avocat d'office chargé d'assister cette malheureuse, il est bien évident que cette femme était une « malade ». C'était donc une irresponsable!

Si, comme le prétendent les préceptes de morale, la prison a été instituée par la loi, non seulement pour la punition du délinquant mais aussi pour son amendement, il est bien certain que ces sujets spéciaux sont des aberrés et non des êtres normaux et qu'ils agissent inconsciemment. Pourquoi alors leur appliquer des lois qui ont été édictées pour des êtres dits responsables? Et puisqu'il est trop certain qu'ils ne s'amenderont jamais, pourquoi ne les fait-on pas soigner dans des hospices spécialement établis pour eux?

Raymonde, lorsqu'elle me contait ses étourdisantes aventures m'exprimait, toute frémissante au seul souvenir de certains événements, qu'elle ne pouvait s'empêcher de voler dans un magasin; qu'elle éprouvait, au moment où elle commettait le geste furtif du vol, un frisson de plaisir et de peur qui la parcourait toute! Qui sait?... si l'on s'était donné la peine de soigner cette kleptomane dès son jeune âge, par des méthodes de psychothérapie au lieu de la maltraiter inutilement, de la punir violemment et de la condamner ensuite à la prison presque perpétuelle, qui sait, si l'on n'aurait pas obtenu des résultats appréciables? Hélas, la vieille et trop chrétienne idée de pénitence préside à tout sans rien améliorer, sans rien résoudre, sans rien guérir. La famille blâme, ferme la porte, les bras et le cœur et la société frappe à tort et à travers, aggravant le mal sans aucun souci de progrès humain et sans bénéfice pour personne!

\* \* \*

Dans notre cellule n'ont pas séjourné que des voleuses; comme compagnes de passage, il y eut aussi qui s'y succédèrent, des faussaires, des tenancières de maisons de jeux, des proxénètes, des toxicomanes et des complices d'assassins. Je me rappelle une Belge, atteinte de mégalomanie, qui se prétendait issue de famille royale — pas moins. A son langage, on était instantanément fixé sur ses origines. Elle avait été arrêtée pour port illégal de décorations et elle les revendiquait du reste, bruyamment. Elle avait aussi à son actif quelques escroqueries qui lui avaient valu une peine cen-

trale assez forte, ce dont elle restait absolument pétrifiée. Que faisaient donc ses puissants amis, ses parents et ses protecteurs ?...

Tant qu'elle partagea notre cellule, elle ne cessa chaque soir de nous énumérer, en employant des termes de portière de faubourg et avec l'accent d'une Bruxelloise de la rue Haute, ses titres, ses relations et ses immenses propriétés... A l'entendre elle avait assisté à tous les dîners de la cour et conversé familièrement avec le roi Albert ! Malgré tout ce faste, elle était si misérable, si loqueteuse, si dénuée de tout que nous lui fournissions par pitié un peu de notre cantine et quelques objets de première nécessité. Son impécuniosité était si totale qu'elle devait se contenter du régime strict de la prison. Elle dévorait goulûment — ô la tenue des dîners de la cour ! — les aliments que nous lui abandonnions lorsque, perdant toute dignité, elle pleurait de faim.

Je me souviens aussi d'une petite vieille très effacée qui, ne faisant ni bruit, ni gestes, se déshabillait en un tournemain et s'habillait de même ; à peine l'entendions-nous vivre autour de nous. C'était son troisième séjour à Saint-Lago et elle avait aussi connu les rigueurs de la maison centrale. Elle avait été englobée dans de très louches affaires de faux papiers, de maquillage d'écritures sur des reconnaissances du Mont-de-Piété, mais elle avait l'air si pitoyable et si réservée qu'on l'aurait prise pour une victime plutôt que pour une habile faussaire ! Elle se lamentait tout doucement de l'acharnement du mauvais sort sans jamais parvenir à nous émouvoir tellement son allure était chafouine et jésuitique. Chaque dimanche, sans excep-

tion, elle communiait à la chapelle en affichant une extrême dévotion. Elle n'était d'ailleurs pas la seule dans ce cas. Une maquerelle qui avait déjà de la bouteille nous amusait beaucoup en nous donnant fréquemment ce même spectacle.

— Quand l'raticchon débecte l' qui est *in caeli* — disait une môme de Ménilmontant — a croit qui y jact' d' ses poul's *qui piétin't ses lits!*

Et tant d'autres, dont la conscience était des plus noires et des plus lourdement chargées, nous prouvaient évidemment que s'il y a des accommodements avec le ciel il y en a encore de plus précis avec les sœurs dès que pour flatter leur bigoterie, on s'agenouille à la Sainte Table !

Une femme poursuivie pour recel remplaça la faussaire lorsque celle-ci quitta le quartier des *prévenues* pour passer à celui des *jugées*. Marchande de vins à Charonne, mariée et mère de deux enfants, cette femme avait eu comme clients des ouvriers d'usine qui augmentaient leur salaire déficient par des vols de dynamos, de moteurs et autres accessoires d'autos qu'ils sortaient en série des ateliers, et qu'ils revendaient à des prix défiant toute concurrence. C'était le Système D... « une reprise » ainsi qu'ils disaient, mais il ne dure que... ce qu'il dure. On contrôla, on fit des remarques ; une surveillance sévère s'établit.

Or, quelque temps avant l'un de ces ouvriers était venu un jour déposer une dynamo au café de Mme C... en lui demandant de la lui garder pendant quelques jours, lui disant qu'il viendrait la reprendre quand il en aurait besoin. Comme il était bon client, elle ne lui refusa naturellement pas ce service et l'ouvrier descendit la dynamo à la cave

où l'ayant déposée à côté de bouteilles et de tonneaux, il ne s'en occupa plus et l'oublia.

Des jours avaient passé lorsqu'un matin, plusieurs messieurs à chapeaux ronds, qui n'étaient pas des clients accoutumés du bar, envahirent la maison, montrèrent leurs mandats et perquisitionnèrent. Madame C... était d'autant plus affolée qu'elle ne savait pas à quoi attribuer cette investigation policière. Après avoir mis tout en l'air dans le café, opération qu'ils réussissent toujours avec brio, les policiers firent ouvrir la cave, la visitèrent et, ne trouvant rien de suspect, interrogèrent enfin la débitante qui leur répondit n'avoir rien caché chez elle provenant des vols dont on lui parlait. Soudain, un inspecteur en continuant à fouiller la cave buta du pied contre la dynamo qu'il apporta avec l'emphase du militaire qui a trouvé un drapeau. Victorieux, il se précipita sur Mme C..., et, sans autre forme de procès, lui appliqua un soufflet si violent qu'il la fit vaciller. Après cette brutalité toute gratuite accompagnée d'injures puisées au répertoire énergique de l'école des hautes études du quai des Orfèvres, toute la troupe remonta au café et la femme fut arrêtée comme recéleuse, malgré ses explications plausibles, comme on le verra, et malgré ses larmes. Son mari, employé au dehors, ne paraissait guère au café et ce fut à cette particularité heureuse qu'il dut de ne pas être inculpé.

Après six mois de prévention, la tenancière du bar fut acquittée par les jurés. La gifle magistrale du zélé policier, ses ignobles propos, les six mois de prison injustement accomplis, les angoisses vécues, la maison et les gosses à l'abandon, l'argent gaspillé

pour la défense; toutes ces ignominies avaient été infligées arbitrairement et le jugement établissait nettement que Mme C... avait été de bonne foi, qu'elle ignorait d'où provenait la dynamo et qu'elle n'avait tiré aucun bénéfice de la complaisance qu'elle avait eue pour un client habituel de son café!...

Comment réprimer un hoquet de dégoût lorsqu'on voit de quelle immonde façon se comportent parfois ceux qui sont chargés de faire respecter la loi?... Evidemment il y a des exceptions, mais que l'on sache bien que les châtiments corporels ne sont pas du tout abolis. Dans toutes les prisons ils sont encore plus ou moins en vigueur. J'ai pu constater sur des détenues nouvellement arrêtées les traces de coups que leur avaient assésés de simples inspecteurs de police. Et, à Saint-Lazare, j'ai été plusieurs fois témoin d'odieux sévices lâchement infligés par les gardiens à des femmes peut-être un peu récalcitrantes, mais faibles tout de même, qui refusaient de se laisser traîner brutalement au cachot...

## CHAPITRE VIII

### Le lever

Six heures sonnent!  
Cloches résonnent  
Détenues grognent...  
Faut se lever!  
De la cuvette  
A la lunette  
Toutes s'apprêtent  
A défilier...

C'est à six heures que la grosse cloche du *casse-cou* sonne le réveil aux enfermées. Les religieuses, levées dès quatre heures du matin pour se préparer par des exercices de chants liturgiques aux délicates fonctions que leur confère l'administration pénitentiaire, sortent de leur petite chapelle et se précipitent dans les couloirs où l'on entend les bruits successifs et divers des verrous qui glissent.

Aussitôt, un essaim de femmes, le plus grand nombre en chemises de nuit de toutes couleurs, quelques-unes même en pyjamas, s'en vont en courant, le vase de nuit à la main, du côté des cabinets. Lorsqu'elles y arrivent une queue qui s'est formée instantanément les oblige à attendre leur

tour pour pénétrer dans le temple. Les vases trop pleins se déversent en partie sur les chemises et sur les pieds ou, sous le coup d'un choc, aspergent le sol en répandant une odeur nauséabonde qui gagne rapidement les couloirs et gratte les nez les plus blasés. On se dispute, on se pousse, on patauge dans un inexprimable gâchis, car il faut faire vite, les portes des cellules ne restant ouvertes que très peu de temps. Tant pis pour celles qui ne se débrouillent pas : elles seront punies. C'est qu'il faut encore, avant la fermeture, aller aux fontaines, à l'autre bout du corridor, faire provision d'eau pour la toilette et, pour cela aussi, recommencer de faire la queue ; là, les disputes se renouvellent et les invectives pleuvent dru sur celles qui ne se dépêchent pas assez.

La cuvette unique dont disposent les détenues est en terre jaune et ses dimensions sont très petites. J'avais réussi, en achetant la complaisance d'une fille de service au prix de quelques aliments de choix, à me procurer une des plus grandes cuvettes, de celles dites « de la réserve » et un pot de chambre large et très évasé qui me servait de cuvette supplémentaire. Alors pour échapper au tohu-bohu du matin, je prenais la précaution de remplir d'eau ces deux récipients sitôt ma toilette finie — je me levais, pour ce faire, avant mes compagnes — de sorte qu'ainsi j'évitais non seulement la course à la fosse d'aisances qui m'aurait soulevé le cœur, mais aussi la balade aux fontaines quand elles étaient envahies par toutes les femmes à la fois.

Dès qu'elles ont terminé cette corvée, les femmes retournent dans leurs cellules et y sont enfermées

de nouveau jusqu'à sept heures. C'est pendant ce temps-là qu'elles achèvent leur toilette, secouent leurs grabats et mettent un peu d'ordre dans la cellule ; après quoi elles attendent l'appel qui se fait au moment de la rentrée aux ateliers. Pour s'y rendre les prisonnières défilent toujours « en rangs » le long des couloirs, traînant chacune un attirail d'objets personnels auxquels elles tiennent, augmenté du pain bis qui a été distribué à la sortie de la cellule et de tout ce qu'elles supposent devoir leur être utile dans la journée, car aucune d'elles ne pourra revenir dans son dortoir avant le soir, à moins d'une autorisation spéciale pour la chasse aux punaises, par exemple, ou pour y subir une punition directoriale.

Les visages sont maussades, renfrognés. Encore une journée à vivre de cette existence monotone et lamentable, pense chaque détenue!... On vit dans un engourdissement total, les bras déjà las paraissent vouloir se détacher des épaules ; les reins sont avachis et les pas sont pesants.

Avant de s'installer sur leurs chaises basses à leurs places accoutumées, les femmes attendent que la religieuse, debout derrière son pupitre, les mains enfouies dans ses vastes manches et les yeux levés, comme pour s'en remettre aux puissances célestes, leur donne le ton de la prière. Parfois de nouvelles arrivées qui ne sont pas encore au courant des coutumes de la maison, s'asseoient tout naturellement ; elles n'y restent pas longtemps car, impérieux et dominateur comme un commandement militaire, l'ordre éclate dans la salle :

— Tout le monde debout pour la prière !

J'avoue que le lendemain de mon arrivée ce

« tout le monde » me surprit fort. J'étais assez naïve, avant mon internement, pour croire qu'en notre régime républicain, chacun avait le droit de se comporter selon qu'il était croyant ou athée. Et ce droit, on le violait dans un établissement républicain qui porte à son fronton, comme toutes les prisons de France d'ailleurs, ces trois mots d'une ironie féroce : *liberté, égalité, fraternité*, à l'instar de tous les monuments nationaux!

Pourquoi diable toutes les prisonnières devaient-elles se lever pour écouter les ineptes élucubrations de ces nonnes qui encensent, dans un latin de cuisine par-dessus le marché, le dieu caduc des catholiques? Cet ordre n'était-il pas déplacé et grotesque dans un pareil cadre? Parmi nous, il y avait certainement, outre des mécréantes comme moi, des israélites et des protestantes qui n'avaient aucune raison de se conformer à cette abusive injonction. Je jugeai absolument inconcevable cette atteinte à la liberté de conscience et qu'on obligeât des femmes sans religion ou d'une religion différente à écouter, debout, avec un respect simulé, les louanges bébêtes adressées par ces bigotes à leur dieu!

Mais l'intolérance des religieuses est telle sur ce chapitre — et sur tant d'autres — qu'elles n'admettent jamais aucune objection de la part des prisonnières. Evidemment elles ne peuvent pas punir celles qui manifestent des sentiments trop tièdes à leur gré. Tout au moins, ne peuvent-elles pas « porter le motif » au rapport, motif qui ne serait tout de même pas admis par le directeur, mais elles ne manquent pas de poursuivre, avec cet acharnement spécial aux gens d'église, les déte-

nues qui résistent et elles leur font sentir à tout propos et surtout hors de propos, leur venimeuse animadversion.

Anonnés par la sœur sur ce ton monocorde qu'adoptent fatalement les personnes qui prononcent des phrases qu'elles ne comprennent guère, la prière et les commandements de l'Eglise s'agrémentent du côté des détenues d'un charabia grossier, souvent obscène, qui ne laisse aucun doute sur la sincérité de leur foi! Puis, — finie la comédie — chacune ayant repris sa place, rangé ses affaires, l'on attend le signal de la descente au réfectoire pour le repas du matin que l'on avale avant la première promenade.

Deux sœurs sont affectées à la surveillance de chaque atelier et prennent leur service à tour de rôle : ce matin-là je vis que la sœur Georgina, « Georgina la rubiconde » comme on l'appelait, était remplacée par une petite vieille que j'entendis nommer sœur Chrysostome. Elle ressemblait extraordinairement à l'acteur Prince. Mêmes yeux astucieux en boutons de bottine, même petit nez comiquement retroussé — « un nez ousqu'y pleut dedans » — disaient les femmes. En constatant cette ressemblance assez inattendue, je m'expliquai la réflexion que j'avais entendu chuchoter près de moi, car je connaissais comme tout le monde le surnom de l'acteur Prince :

— C'est Rigadin qui nous poisse c' matin. Pourvu qu'a soye bien vissé' c'tte toupi'-là!

Elle savait d'ailleurs fort bien qu'on la nommait ainsi mais ne s'en fâchait qu'à peine, certaine, par longue expérience, qu'il valait mieux « prendre ça à la bonne » afin d'obtenir des prisonnières une

paix relative. Elle était loin de posséder l'autorité de sœur Georgina et quand arrivait son tour de garde, l'atelier se faisait plus bruyant et bien moins assidu au travail. Point n'était besoin aux homosexuelles de se retirer dans le boyau étroit des cabinets pour se livrer à leurs caresses même les plus osées. Tout se passait confortablement dans l'atelier près de l'estrade de la sœur, sans qu'elle en parût trop choquée. J'ai su depuis qu'elle était très sensible aux friandises et qu'elle fermait complaisamment les yeux sur les faiblesses de celles qui se montraient généreuses. Elle quémandait aussi de l'argent aux prévenues opulentes « pour ses chanteuses » disait-elle, car, au moment où j'étais en prison, elle était chargée de recruter des femmes pour chanter à la chapelle le dimanche et les jours de fêtes très chrétiennes. Bien qu'il soit absolument défendu par le règlement d'avoir le moindre argent sur soi, cette religieuse sachant que les prévenues habiles en ont, n'avait pas la moindre répugnance à accepter les dons qu'on lui faisait, au contraire. Les tendres amies disaient plaisamment qu'en lâchant leur obole « elles payaient la chambre! »

Sœur Chrysostome avait son clan de préférées, celles dont les largesses lui permettaient d'agrémenter d'un dessert la maigre chère de la communauté.

Quand nous descendîmes à la promenade, elle s'entretint avec la surveillante de l'atelier 4 et lui demanda si elle avait de la place pour nous, les arrivantes de la veille, car l'atelier 1 était plein et il était nécessaire que nous cédions le banc aux « nouvelles arrêtées » qui, dans la journée, ne man-

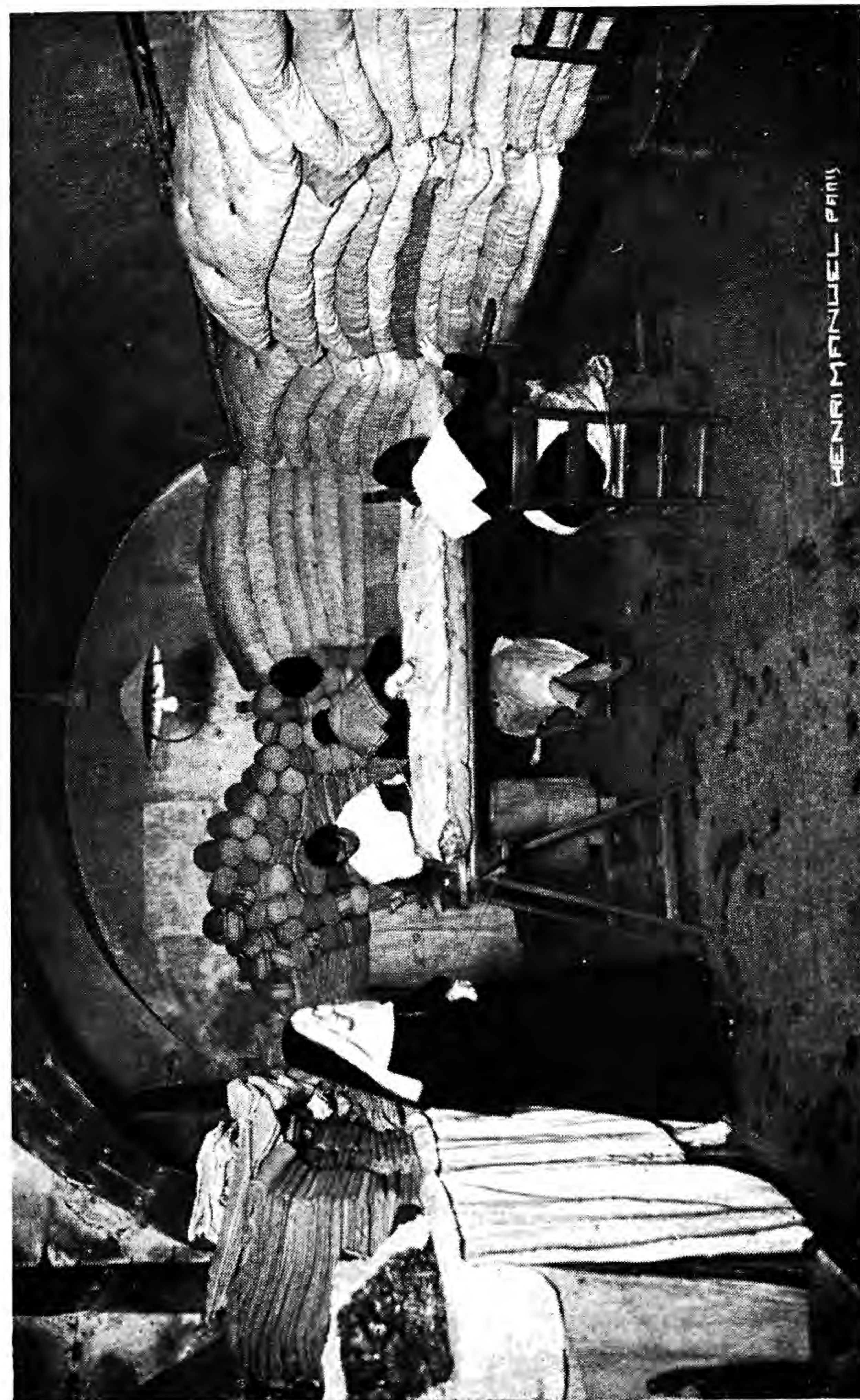


Photo HENRI MANUEL

LA CAVE OÙ SE CONFECTIONNENT LES PAILLASSES ET MATELAS

HENRI MANUEL PARIS

queraient certainement pas d'y échouer, et de venir grossir son effectif.

Sur la réponse affirmative de la jeune sœur Saint-Joseph, elle nous envoya dès que la promenade fut terminée au fameux atelier 4, dont j'ai parlé, et où je devais, pendant de si longs jours, subir le tran-tran monotone d'une vie désœuvrée, inutile et effroyablement triste.



## CHAPITRE IX

### L'atelier 4

L'atelier 4, quoique plus petit que le premier atelier des prévenues, est encore assez grand pour contenir soixante femmes environ. Souvent il y en a davantage, mais alors cet excédent alourdit et corrompt épouvantablement son atmosphère déjà si déprimante. Les quatre fenêtres qui prennent leur jour sur la cour, où les différentes catégories de prisonnières vont à la promenade, suffiraient à l'aérer convenablement si on les laissait ouvertes quelquefois, mais le règlement exigeant que toutes communications soient interdites entre les différents groupes de détenues, les croisées de l'atelier 4 ne peuvent, puisqu'elles s'ouvrent sur la cour, rester ouvertes que pendant le court moment où les ouvrières qui y travaillent sont à la promenade. En effet, dès qu'elles sont rentrées, ce sont les « condamnées » qui les remplacent dans la cour, après quoi viennent les malades de l'infirmerie qui peuvent se lever et enfin le groupe des « nourrices ». Et c'est ainsi qu'à l'atelier 4 l'atmosphère est réglementairement irrespirable.

Quand j'entrai dans cet atelier, il me parut plus calme que celui que je quittai et j'en augurai, avec le bon sens de M. de la Palice, que j'y serais plus tranquille. On me désigna une chaise dans un coin, tout près d'une fenêtre, et je m'y assis. Mon barda installé, j'examinai tour à tour les visages de mes nouvelles compagnes, quoique je les eusse déjà entrevus au réfectoire ou pendant la promenade. Toutes les femmes, ou presque toutes, étaient occupées à la confection de draps dont l'importante exploitation laisse certainement de fructueux bénéfices à l'administration civile de la prison et à la Communauté, car les salaires que l'on accorde aux ouvrières sont dérisoires. Sœur Lucile, chargée de ce service, fait de gros efforts et use de tous les moyens en son pouvoir pour recruter le plus grand nombre possible de travailleuses et pour que leur labeur rende le maximum. Elle déplore aigrement, bien entendu, que le travail obligatoire ne soit pas imposé aux prévenues. C'est une bien curieuse personne que cette religieuse qui, remarquable *business-woman*, préfère les lamentables récidivistes du vol dont elle connaît le rendement, aux détenues occasionnelles et aux inculpées innocentes qui méprisent ses insistantes objurgations et refusent de travailler.

Elle ne se gêne guère pour faire des accrocs au règlement en faveur de telle ou telle prisonnière attachée à son magasin de distribution, s'imaginant toujours que ses trafics restent ignorés de celles qui n'en bénéficient pas, alors que tout le monde est parfaitement au courant. Car, les papotages vont bon train à Saint-Lazare et n'épargnent guère ce que j'appellerai sa vie clandestine.

Sœur Lucile voulut un jour me prendre à son service pour préparer et répartir le travail aux prévenues. Comme je n'acceptai point cette marque évidente de distinction, si briguée pourtant par les habituées de la maison, elle me garda un vif ressentiment de mon refus et j'eus plusieurs altercations violentes avec elle et, tant que je fus à Saint-Lazare, elle ne désarma pas. Mieux, quand elle apprit ma libération conditionnelle elle devint blême de rage ; ceci, pour noter en passant, le caractère haineux dont sont souvent dotées ces aimables créatures du bon Dieu.

\* \* \*

Un jour, peu de temps après mon installation, une grande brune placée près de moi qui avait repéré que ma « boule de pain » était intacte, me demanda de lui en donner un morceau. Je déférai de suite à sa prière. Voulant me rendre la politesse, et voyant que je n'avais pas de verre, elle m'offrit le sien. Naturellement je refusai par souci d'hygiène, et, bien m'en prit. Je sus, quelques jours après, qu'elle était syphilitique. Chaque semaine, elle montait à l'infirmerie pour se faire faire des piqûres ; mais son mal, s'étant aggravé, nécessita des soins plus immédiats, et elle partit faire un stage de plusieurs mois à l'infirmerie des Madeleines.

Que dire de l'inconscience et de l'ignorance de cette fille qui, se sachant atteinte d'un mal éminemment contagieux, offrait ses objets personnels à l'usage commun ; n'avait-elle pas contaminé déjà plusieurs malheureuses ?

Dans tous les journaux quotidiens, dans toutes les revues, dans de nombreux livres des flots d'encre ont été et sont encore chaque jour répandus pour faire connaître les épouvantables méfaits des maladies vénériennes, pour indiquer les précautions à prendre et les remèdes les plus actifs à employer, et, dans une prison où il serait de la plus urgente nécessité d'étaler tous ces conseils aux yeux des êtres qui y sont maintenus, d'indiquer les mesures essentielles à prendre pour éviter de contracter ces maladies exterminatrices et pour faire connaître les moyens d'en éviter la propagation, on n'affiche rien, on ne donne aucun renseignement, on ne fait aucune recommandation ! Sur les murs des cellules pas plus que sur ceux des ateliers ou des innombrables couloirs de Saint-Lazare, on ne trouve le moindre avis concernant les précautions qui peuvent garantir l'immunité aux détenues saines, pas plus que sur la conduite que doivent observer celles qui sont atteintes !

On se contente d'appeler une fois par semaine, dans chaque atelier, les femmes qui veulent bien se soumettre aux piqûres. Quelques-unes y vont, et ce sont celles généralement qui s'enorgueillissent, avec une fanfaronnade pour le moins déplacée, d'être franchement « nasiquées ». Mais, presque toutes les malades, ou bêtement honteuses d'être affligées de syphilis ou ignorantes des troubles meurtriers que cette maladie fomenté dans leur organisme, font la sourde oreille et négligent de se présenter au docteur.

Il est bien évident que ce ne sont pas les religieuses surveillantes qui sont qualifiées pour faire des cours d'hygiène sexuelle et générale ; elles n'ont

aucune notion de cette science, puis, cela choquerait leur pudibonderie et serait contraire à toutes les lois de la sainte église qui taxent le corps humain de « méprisable guenille » dont on ne doit pas s'occuper, surtout et tout spécialement quand il s'agit des organes soi-disant « honteux » ! Ce serait pourtant d'une utilité autrement certaine que les prières inutiles et les interminables chapelets, ressassés plusieurs fois par jour. De même qu'il serait d'un profit plus exact pour les détenues qu'on leur lise pendant le travail des œuvres intéressant leur santé physique et mentale, plutôt que les livres bétifiants dont les régale les religieuses, livres sans aucune valeur littéraire, choisis par les saintes femmes parmi ce qu'il y a de plus absurde et de plus chrétien sur les rayons de la bibliothèque administrative.

Au lieu d'attirer l'attention des femmes emprisonnées momentanément, mais qui seront, dans un délai plus ou moins long, rendues à la vie libre, sur des sujets de première importance pour elles et pour leur entourage — et quel sujet prime l'hygiène, si négligée généralement et qui conséquemment devrait prendre une place prépondérante à Saint-Lazare ? — on s'acharne, comme à plaisir dirait-on, à oblitérer leur intelligence par la répétition quotidienne des mêmes niaiseries, par une tâche sans attrait, par une discipline d'humiliation qui font lever en elles l'esprit de dissimulation dont elles conserveront la marque indélébile.

Un encyclopédiste connu écrit que « les détenus de moins de quarante ans, reçoivent l'instruction primaire : lecture, écriture, orthographe, arithmétique, histoire, géographie, notions de sciences,

etc... » Ayant lu cela... et l'ayant cru, mon effarement fut grand lorsque je constatai à Saint-Lazare le nombre extraordinaire de femmes qui ne savaient pas écrire et qui ne lisaient qu'en épelant, mais il n'eut plus de bornes en apprenant que le seul service qui n'y fonctionne pas est celui de l'instruction. Certes, l'Etat y entretient une institutrice qui fait partie de la troupe considérable des fonctionnaires de la prison, mais elle n'a de l'institutrice que le titre. Elle est institutrice « *in partibus* » en quelque sorte. Son rôle se borne à la vérification de la correspondance qu'échangent les prisonnières et leurs familles et à la rédaction des demandes de grâces ou de libération conditionnelle; elle exerce aussi une surveillance sur le service de la bibliothèque.

Il y a bien une salle d'étude, dans laquelle on trouve « tout ce qu'il faut pour enseigner », mais la porte en est fermée, et, y étant entrée secrètement, j'ai pu voir les bancs et les pupitres envahis de poussière. Les livres qu'elle recèle à l'intérieur de ses armoires y jaunissent inviolés. On a enterré sans bruit ce service d'instruction laïque. Là, comme ailleurs, la religion a marqué son passage et son autorité. Elle se dresse contre l'hygiène du corps, elle concentre ses forces pour maintenir les cerveaux dans les ténèbres de l'ignorance.

Enfin, — *in cauda venenum* — pour enseigner à lire et à écrire aux prisonnières, il faudrait les distraire du travail; or, il est plus rémunérateur d'exploiter les détenues que de les instruire!

Si l'administration pénitentiaire ne tente rien pour le relèvement intellectuel et moral, ni pour l'amélioration physique des milliers de femmes qui,

chaque année, défilent à Saint-Lazare, elle laisse, par contre, les religieuses et l'aumônier de la prison libres de les circonvenir et de les endoctriner. Celui-ci jouit de la plus entière liberté; il peut visiter les prisonnières, les recevoir à la chapelle et semer son grain patiemment pour toutes fins utiles. L'école est hermétiquement close, mais l'église ne chôme jamais; chaque jour on y confesse et tous les dimanches on y communique et on y sermonne. On y prêche la résignation en assurant aux malheureuses prosternées qu'elles seront certainement les premières au ciel après avoir été les dernières dans cette vallée de larmes!... Ça n'est pas nouveau! Depuis des siècles, se sont les mêmes mots, mais dans un tel milieu ces affirmations, puériles ailleurs, deviennent grotesques, car ces misérables prisonnières de Saint-Lazare qui vont à Dieu avec ce même besoin d'être mystifiées qui les poussaient à d'autres moments chez la pytho-nisse, écoutent trop facilement les conseils intéressés des sacro-saintes dames patronnesses que l'administration autorise à circuler dans la prison comme chez elles. Elles vont, viennent à leur gré, catéchisent les détenues, cherchent du personnel, font la retape pour leurs ouvriers, sans être soumises aux dures formalités que l'on impose aux visiteurs et aux parents des enfermées, qui veulent obtenir le permis de communication indispensable pour pénétrer dans l'infect parloir. Ceux-ci, séparés de celles qu'ils viennent visiter par deux grilles distantes d'un mètre, ne les verront qu'à peine et ce ne sera qu'en hurlant qu'ils arriveront à tenir pendant quelques minutes seulement, une conversation presque monosyllabique, car, la cage étant

trop petite pour la dizaine de visiteurs qu'on y enfourne, le tapage y est infernal. Aux jours de parloir, on voit souvent dans le faubourg Saint-Denis, un passant s'arrêter, interloqué, tant les cris sont effrayants qui traversent les antiques murailles. Il se croit à proximité d'un asile d'aliénés en révolte.

Donc, ces dames patronnesses, sous le couvert d'œuvres philanthropiques ou de relèvement moral, — riches et nobles oisives avides de réclame — qui dirigent ces bureaux de placement déguisés que sont en réalité les ateliers religieux, vont, de temps en temps, dans les prisons recruter les bêtes à travail qui leur paraîtront les meilleures du troupeau, les bêtes qui renouvelleront leur contingent de viande au rabais : bonnes à tout faire, cuisinières, femmes de chambre et travailleuses de l'aiguille. Elles interrogent à leur gré les prisonnières intimidées, sur ce ton supérieur et hautain, hypocritement empreint, toutefois, pour la circonstance, d'un pitoyable intérêt : « Dommag' que vous ayez pas entendu c' qui y sortait d' son bec en cul d' poule à la comtesse de Saint-Machin, v' s'auriez cru qu'a confessait une ambassadrice... » m'a dit un soir une petite qui logeait dans ma cellule.

Les malheureuses qui se laissent prendre à leurs promesses mielleuses n'auront certes pas lieu de se réjouir. Le jour de leur libération, on les attendra et on les emmènera directement dans une autre prison aussi rébarbative que celle qu'elles quittent, où elles n'auront aucune distraction et où, soumises à un régime sévère, elles seront traitées sans égards. Elles devront accomplir chaque jour une tâche

ardue et non rétribuée. Après un stage dans cet atelier-prison, ces dames les placeront dans des maisons bourgeoises où les patrons, dûment avertis de leur passé, s'en autoriseront pour leur interdire toute sortie, pour les payer au-dessous du tarif ordinaire et pour les traiter avec méfiance et mépris.

Quand elles auront enfin compris le rôle de dupes qu'on leur a fait jouer sous le prétexte de les « relever », la plupart d'entre elles « plantant là » places, dames patronnesses, ateliers, recommandations et certificats humiliants, se « relèveront » elles-mêmes, ou retourneront à leurs aventures périlleuses. Mais, pendant des jours l'entreprise commerciale, camouflée de philanthropisme aura profité de leur travail.

\* \* \*

— Ça sent les chiottes !

C'est ainsi que les prévenues définissent l'odeur infecte qu'exhale l'atelier 4. Certains jours, en effet, la fosse d'aisances établie au fond de l'atelier et qui est à peine masquée par une porte que l'on ouvre fréquemment, empoisonnait l'atmosphère. Sans chasse d'eau, souvent engorgée, elle débordait parfois jusque dans l'atelier. N'y tenant plus littéralement, nous adressâmes un jour une réclamation au directeur, surnommé Trouss' Jaquette. Ce fut épique : très en colère, cet imposant personnage vint nous déclarer simplement : « Si les cabinets sont obstrués, c'est votre faute » et il ajouta — puisqu'il faut une sanction à chaque faute — qu'à l'avenir lorsqu'ils seraient bouchés, nous serions

toutes passibles d'une amende. Et voilà! C'était une solution simple, radicale, aussi administrative qu'économique, mais encore fallait-il la trouver!...

Écoutant ces menaces directoriales proférées d'une voix tranchante, je doutais de ma logique : serait-il extraordinaire que des cabinets archaïques fréquentés toute la journée par plus de soixante femmes s'engorgeassent et débordassent? Mais l'ordre était formel; les « toutes à l'amende », les « c'est votre faute » avaient un coupant de guillotine... je m'inclinai. Nous dûmes verdir d'écoeurement et hoqueter de dégoût sous l'action des ferments putrides et... ne rien dire!

Un autre inconvénient rendait inhabitable l'atelier 4 : des rats énormes peuplaient le plancher et en sortaient facilement par de gros trous qu'ils avaient creusés dans le bois vermoulu. Ces bêtes semaient la terreur. Il n'était pas rare, quand on allait aux cabinets, d'en voir quatre ou cinq, gros comme des lapereaux, qui ne se dérangeaient même pas à notre approche. Ils étaient si peu farouches qu'ils quêttaient de la nourriture à l'orifice des trous et ne se gênaient guère pour tirer à eux, devant nous, ce qu'ils réussissaient parfois à attraper dans nos paniers. On les entendait crier et chicoter; ils vivaient pour ainsi dire avec nous, dans notre intimité. Un jour, l'un de ces rongeurs déchiqueta le drap qu'une femme était occupée à ourler. Elle ne s'aperçut du dégât qu'au moment de plier son ouvrage. Plusieurs détenues ont été mordues, mais on n'a jamais ni bouché les trous, ni fait quoi que ce soit pour exterminer ces ignobles parasites. Riquet, le chien de sœur Léonide, leur faisait parfois un semblant de chasse, mais je suis sûre qu'il

avait bien plus peur des rats que les rats n'avaient peur de lui.

La sœur Sainte-Rose avait un chat... mais il ne se risquait pas non plus à entamer la lutte et préférait tuer les délicieux petits moineaux qui nous égayaient en voletant sur les arbres de la cour.

Et l'odeur de ces bêtes mêlée à l'infection de la fosse d'aisances formaient une atmosphère pestilentielle.

C'est sans doute en la respirant que la jeune sœur Saint-Joseph — qui n'avait pas encore prononcé ses vœux perpétuels — contracta la tuberculose qui l'emporta à vingt-trois ans. Les jeûnes répétés, les prosternations dès quatre heures du matin sur les dalles de la petite chapelle installée dans la chambre où mourut Vincent de Paul, les mortifications, toute cette vie antinaturelle ayant contribué à accélérer les progrès du mal... — et son saint patron, qui tient pourtant un emploi de quelque relief dans la Trinité catholique puisqu'il est le père humain de Dieu le fils, saint patron qu'elle priait avec ferveur — n'est pas intervenu pour la sauver.

Très pâle, sœur Saint-Joseph avait de grands yeux bleus, toujours tristes, dans un visage d'un ovale délicat. Elle se différenciait de ses sœurs en religion par son esprit qui s'efforçait d'être à la fois juste et compatissant quoique ferme. Sérieuse sans inutile sévérité, et surtout sans cette méchanceté vexatoire, qui est l'apanage de beaucoup de religieuses, elle était respectée même par les détenues les plus ignoblement vulgaires.

Avec elle, pas de discussions oiseuses; jamais elle n'aurait gardé les lettres sur son bureau « jus-

qu'au soir », comme le faisait sœur Madeleine, cette vieille chipie à l'âme de tortionnaire qui renouvelait, avec notre correspondance, le supplice de Tantale. Dès qu'on apportait le courrier à sœur Saint-Joseph elle le distribuait, tant elle compatissait à l'angoisse qui nous étreignait toutes à cette heure attendue ! Après l'appel des noms privilégiés, elle ne voyait pas sans en être touchée blêmir de détresse les visages de celles qui ne recevaient rien. Elle comprenait que le meilleur moyen de calmer ces malheureuses enfermées était de les mettre immédiatement en possession de leurs lettres. Elle savait que les nouvelles de ceux que l'on chérit sont le baume enivrant qui apaise les souffrances parce qu'elles entretiennent l'espoir, — suprême déesse — a dit le poète latin.

Quelquefois, hélas, les nouvelles sont mauvaises ! J'ai vu une mère apprendre la mort de sa fillette qu'elle avait confiée à des parents, dans un village lointain. Aux douloureux sanglots de cette pauvre femme, tout l'atelier s'émut, et les yeux de beaucoup de détenues se remplirent de larmes, lorsqu'on sut que cette pauvre maman ne pourrait pas assister aux funérailles de son enfant parce que la cérémonie devait avoir lieu hors de Paris et que le Procureur de la République, à qui la loi confère tous les droits, s'opposait à sa sortie !

Pendant plusieurs jours nous vécûmes dans cette désolation, nous ingéniant, toutes, à consoler cette misérable mère abîmée de chagrin. Une autre fois, ce fut la mort de leur frère que deux sœurs, arrêtées ensemble au Palais de la Nouveauté pour le vol d'un manteau, apprirent par une lettre toute simple mais déchirante de leur père.

Chaque mauvaise nouvelle a une répercussion très grave sur le moral des prisonnières : elle les rend plus nerveuses, plus chagrines et surtout plus préoccupées de leurs souffrances. Elles envisagent avec plus d'acuité l'étendue de leur ruine, deviennent irritables et méchantes. Beaucoup se rebellent alors contre les rigueurs du régime, contre les injustices journalières qu'elles acceptent facilement en temps normal. De nombreuses punitions sont la conséquence inéluctable de ces crises de dépression collective.

Aussi quand une femme meurt à l'infirmerie, l'administration tient sa mort secrète ; elle sait trop l'effet que ce dénouement macabre produit sur les détenues. Malgré cette précaution l'événement transpire toujours et provoque une véritable panique dans tous les quartiers de la prison.

\* \* \*

L'atelier 4 contenait surtout un très grand nombre de voleuses, toutes les spécialistes de ce métier, je crois, y étaient représentées, depuis la pauvre femme qui vole un pain jusqu'à la « femme chic » qui dérobe un collier de perles ; venaient ensuite des pourvoyeuses de coco, de morphine et d'autres stupéfiants ; puis des sages-femmes soupçonnées ou accusées d'avortement ; quelques tueuses et, enfin, des vagabondes reléguées au fond de la pièce sur un banc spécial qu'on appelle le « banc des pouilleuses ». Sur ce banc était assise une femme encore jeune, pauvrement vêtue, dont le nom m'échappe, car on ne la désignait dans tout l'atelier que par un sobriquet brutal et expressif :

« la branleuse ». Ce surnom lui convenait parfaitement. Forte de l'axiome qui veut « que l'on ne soit jamais si bien servi que par soi-même », cette créature immonde ne cessait, pendant toute la journée, de se masturber frénétiquement sans aucun souci du voisinage. Pour faciliter son geste ignoble, elle avait pris l'habitude en s'habillant le matin, de tourner sur le devant la fente de sa jupe. Passant alors facilement sa main par cette ouverture et sans s'occuper le moins du monde de la cacher, elle l'agitait perpétuellement. Simple d'esprit, ne se rendant pas compte du dégoût qu'elle inspirait, elle ne cessait son jeu que pour enfoncer, de temps en temps, ses doigts souillés dans sa boule de pain dont elle tirait quelques morceaux qu'elle mangeait béatement... et c'était bougrement répugnant à voir, je vous le jure !

Quel vol misérable l'avait amenée à Saint-Lazare ? Peu importe, mais je sais qu'elle était mariée et mère de six enfants !... A voir cette triste femelle, on pouvait présumer quelle lamentable progéniture elle avait pu créer.

Un matin descendirent à notre atelier, après quarante jours d'infirmierie, deux morphinomanes compromises dans la même affaire. L'une d'elles, Mimi B..., grande, brune, robuste, l'air garçonnier, mais sympathique, paraissait âgée d'environ trente-cinq ans. L'autre, un peu plus âgée certainement, longue et d'une minceur squelettique, était rousse. Son visage plus étrange que beau était assez attachant.

Ces deux femmes, après la cure de désintoxication, étaient affligées d'une boulimie que rien ne pouvait satisfaire. Quoiqu'elles eussent mangé



LA COUR DES « FILLES »

Photo HENRI MANUEL.



elles restaient affamées. On les plaça près de moi, j'en fus très vite heureuse car ces deux femmes étaient deux « numéros » peu ordinaires.

Pendant la guerre, la grande rousse avait été célèbre sous le nom de la « Grande Jeanne » dans certains milieux de Paris où l'on faisait la haute noce. Parlant bien et très bavarde, elle m'a longuement raconté de troublantes histoires sur les comportements de nombreux notables et m'a renseignée sur la manière dont ils faisaient la « guerre » pendant les années terribles. Dame ! on « ne s'en faisait pas » dans les salons hospitaliers de la Grande Jeanne qui ont vu défiler, pendant les saturnales qu'elle organisait artistement, tout ce qui restait à Paris d'hommes d'État et de jolies filles ; elle était aussi au mieux avec les journalistes qui tenaient la France en haleine, parmi lesquels un certain, Rubempré de la Sociale, qui a eu une bien triste fin, et que j'avais connu avant la guerre, dans un milieu moins reluisant...

Elle me narrait, sur le compte de tous ces officiels et de tous ces demi-officiels, de piquantes anecdotes. Si l'on avait assez de la guerre sur le front, ceux de l'arrière « tenaient bon » et pouvaient proclamer dans toutes les feuilles qu'ils subventionnaient le cri trois fois célèbre : « Jusqu'au bout ! Jusqu'au dernier homme ! Jusqu'au dernier centime ! » L'argent pleuvait, le champagne pétillait, les femmes étaient jolies et perverses. Il devait y avoir du sadisme dans la jouissance de ces privilégiés qui savaient quelle vie d'épouvante menaient d'autres hommes, à quelques centaines de kilomètres, raidis par le gel et le froid, sous la pluie et le vent, dans la fange et la vermine des tranchées et partout sous la

menace ininterrompue de la mort. Ils devaient comparer, avec un satanique sentiment de sécurité, leurs soirées de débauche et de voluptueuses griseries, aux hallucinantes nuits traversées d'appels déchirants, de gémissements terrifiants, de grondements de tonnerre et d'explosions qui retournaient les tranchées en ensevelissant tous les êtres vivants et en déterrants les cadavres en putréfaction. Ils ne se gênaient d'ailleurs nullement pour exprimer leur opinion sur les mobilisés dont le seul mérite à leurs yeux était de se faire tuer pour assurer leur quiétude et qu'ils considéraient comme de la chair à canon. « Ma pauvre Jeanne, vois-tu, tant que ces cons-là tiendront, nous serons tranquilles ! »

Cette femme, en me racontant sans fard ces orgies qu'elle avait présidées ne pouvait évidemment pas savoir quel levain de haine elle faisait germer, mûrir et fermenter dans mon cœur. Elle était heureuse de trouver quelqu'un qui voulait bien s'intéresser aux souvenirs qu'elle aimait de rappeler. Cela seul lui importait. Soutenue et protégée par un amant riche, toujours épris, elle attendait philosophiquement la fin des huit mois de prison qu'on lui avait octroyés et elle ne souffrait pas trop du régime pénitentiaire que son aisance pouvait adoucir.

Avec Mimi B..., la conversation changeait. Artiste dramatique, elle s'était adonnée à la morphine pendant de longues années sans être parvenue à se guérir, disait-elle ; mais l'avait-elle vraiment cherchée cette guérison ? Intelligente, elle s'était affinée à la fréquentation de gens d'esprit et instruite à la lecture de livres bien choisis. Nous

aimions parler littérature ; comme moi, elle adorait les poètes et nous nous récitons souvent les vers que nous aimions. Je lui prêtais des ouvrages qu'en cachette me passait la bibliothécaire. C'étaient des livres que cette fonctionnaire occasionnelle ne donnait pas aux autres détenues, sachant que ceux qu'elle leur distribuait le samedi pour être lus le dimanche, lui reviendraient en piteux état, pages déchirées, couverts de crasse et souillés d'inscriptions pornographiques à faire frémir le divin marquis.

Les réparties de Mimi B... à la sœur Madeleine qui l'épiait sans cesse, faisaient la joie de l'atelier. Mais aussi que de punitions elle additionna ! Un jour qu'elle écrivait un « bif'ton » destiné à l'une de ses nombreuses adoratrices, car, « elle en était..., ma chère... », sœur Madeleine lui cria de sa voix aigrelette :

— Apportez-moi ce papier tout de suite, B... et je vais vous mettre au rapport ; vous êtes toujours en train d'écrire des billets !

— Oh ! vous pouvez y aller, pour le rapport, ma sœur, une fois d'avantage, une fois de moins, vous savez, c'est pas la mer à boire ! Quant à vous donner mon papier, vous avez des visions ! Vous n'y comprendriez rien, hélas ! car nous ne parlons pas la même langue...

Et en répondant cela, sa mimique qui exprimait le sous-entendu était délicieuse.

Les rires que déchaînaient ses boutades et ses attitudes la faisaient bien plus sûrement punir que ses irrévérences. Elle avait du cran et défendait ses amies ; elle se battit même un jour en plein atelier avec une récidiviste du vol réputée pour

avoir un très mauvais caractère : une rivalité d'amour les avait dressées l'une contre l'autre, sauvagement.

On dut appeler les gardiens, et les deux adversaires furent traînées au cachot « de pied ferme ». Le lendemain, elles comparurent dans le bureau directorial qui servait de prétoire, devant le tribunal fonctionnant tous les matins à dix heures et qui se compose du directeur qui joue le rôle de président, de la supérieure, de la sœur assistante et du brigadier chargé de maintenir l'accusée au garde à vous. Les peines que peut infliger ce tribunal varient d'une amende plus ou moins forte, à quelques jours de cellule ou de cachot, qui, en certains cas, peuvent être portés parfois jusqu'à trente et même soixante.

Cette fois-là, ce fut une peine de cachot pour une durée assez longue, autant qu'il m'en souviene, qui échut aux rivales.

Combien de fois ai-je reproché à Mimi B... de se mettre dans l'humiliante posture de comparaître devant ce tribunal supplémentaire où elle récoltait des punitions qui aggravaient le régime déjà si pénible de la prison. Elle convenait que j'avais raison, mais incapable de se contenir, à la première occasion « elle remettait ça ». Alors, la voyant conduire au cachot, je regrettais profondément qu'il lui fût impossible de rester droite, fière et digne devant toute la racaille qui vit à Saint-Lago.

## CHAPITRE X

### Un caractère de criminelle

Un jour à la promenade j'aperçus, dans les rangs des détenues de l'atelier I, une femme d'une quarantaine d'années, élégamment vêtue, qui, le mouchoir aux yeux, pleurait sans arrêt. Une nouvelle arrivée, pensai-je. Le soir même, Raymonde me renseigna :

— Une grande vedette du crime ! me dit-elle. C'est l'héroïne d'un drame passionnel. Il y a des détails atroces ! Les marchands de papier doivent être contents, ils ont de la bonne copie et les concierges vont s'égayer le caberlot. Mais depuis son arrivée, elle ne fait que chialer, vous pensez si c'est la barb' pour nous, là-haut !

La rapidité avec laquelle les nouvelles du dehors pénètrent à l'intérieur des prisons, à Saint-Lazare du moins, tient du prodigieux, et les commentaires les plus fantaisistes sur les événements importants viennent à la même allure rompre la monotonie des jours. Quand une « grande affaire » est signalée et, généralement, elle l'est par l'arrivée d'une nou-

velle, toutes les prisonnières, oubliant pour un moment leurs propres délits, s'y intéressent et immédiatement se divisent en deux clans : l'un qui blâme ; l'autre qui approuve les faits. Les langues tournent d'un « rond d'enfer » et les arguments les plus contraires vont grand train.

On sut donc, tout de suite, que la « pleureuse » avait été l'instigatrice du meurtre de son mari, qu'elle l'avait fait exécuter un soir par son amant et qu'elle avait aidé celui-ci à dépecer le cadavre.

— Si tu m'aimes, débarrasse-moi de mon mari ! lui avait-elle dit.

Fatales paroles qui, peu à peu, avaient cheminé dans l'esprit de l'amant jusqu'à l'obsession. Et, un soir, il étrangla ce mari qui, pourtant, d'après les dépositions, ne les gênait guère.

Imprudente Mme J... ! Elle n'a jamais tant aimé son époux qu'après l'avoir fait abattre et, qui expliquera le cœur humain ? dès qu'il eut accompli le crime, son amant qu'elle adorait avant, lui devint après, subitement odieux !

Quelque temps après son arrestation, cette femme que presque toutes les détenues tenaient à l'écart, me demanda de lui rendre le service d'écrire un mémoire que lui réclamait son défenseur, mémoire qui comporterait toutes les circonstances qui précédèrent, motivèrent et suivirent le drame. Sans doute lui avait-on dit que je ne refusais guère de me rendre utile à une compagne s'il était en mon pouvoir de le faire, car elle insista beaucoup. Comme nous ne faisons pas partie, elle et moi, du même atelier et qu'elle ne dormait pas dans ma cellule, ce fut petit à petit, pendant les courts instants de la promenade, qu'elle me

raconta son épouvantable roman. Je l'entends encore, après tant d'années me faire ses confidences ! Elle s'efforçait de n'omettre aucun détail soit de sa vie conjugale, soit des amours adultères qui les avaient, elle et son amant, conduits au crime.

Jolie, Mme J... ne l'était pas. Son visage assez quelconque était d'un dessin flou et par conséquent sans grand caractère, mais elle était dotée d'un corps sculptural, admirablement proportionné, et il émanait d'elle un charme très prenant ; sa voix était douce et musicale, et, pas un jour, je ne l'entendis parler ou plus vite ou plus haut, quoi qu'elle m'ait avoué au cours de ses confessions sadiques et terrifiantes.

Vraiment, j'avais peine à me la figurer aidant son amant à dépecer en menus morceaux le cadavre de son mari, à envelopper la tête et les membres dans des journaux et dans des linges pour les transporter et les enterrer dans un coin perdu du bois de Clamart et à jeter enfin dans la Seine le tronc, sans même le débarrasser du tricot qui le vêlait, ce qui les perdit.

Elle avait fait pire : d'après les déclarations que fit son amant au cours de l'instruction, elle avait, pendant la courte lutte qui précéda l'assassinat, paralysé les mouvements de son mari pour l'empêcher de se défendre, et éteint la lumière dans la salle à manger où se déroulait la tragédie. Naturellement, devant moi, elle se défendit toujours de cette participation au crime, mais elle ne la nia pas devant le juge d'instruction. J'en fus informée par le compte rendu que, chaque jour, publiait sur cette affaire sensationnelle, un journal

qui circulait dans la prison et qui venait clandestinement de la cuisine jusqu'à moi.

J..., homme paisible, souffrant de l'estomac, menait une vie « popote », exempte d'émotions ; il n'était jamais plus heureux qu'assis, la pipe à la bouche, et les pieds dans ses pantoufles. Certes, il aimait Estelle, sa femme, « sa Tételle », comme il l'appelait, mais il ne lui témoignait pas son amour avec l'ardeur et la fréquence qu'elle désirait... Profondément antimilitariste, il désapprouvait tout haut la guerre et protestait contre ses néfastes conséquences. Il s'était arrangé d'ailleurs pour n'y point participer. C'était le pacifiste total qui, aimant sa tranquillité, ne voulait pas troubler celle des autres.

Vers 1915, le ménage avait fait connaissance de deux jeunes mariés originaires de l'Est. La femme qui était tuberculeuse mourut peu de temps après que les relations d'amitié se fussent établies, laissant non seulement son mari, mais une toute jeune fillette, la petite Sonia, qu'à ses derniers moments — suprême prière — elle confia à sa nouvelle amie, Estelle J..., qui n'avait pas le bonheur d'être mère et qui aimait tendrement l'enfant.

Après la mort de sa maman, la petite Sonia vint habiter chez les J... qui la gâtèrent comme leur propre fille et les liens affectueux qui unissaient déjà le veuf et le ménage se resserrèrent. Quand, en novembre 1918, la paix arrêta l'effroyable hécatombe qui dévastait le monde depuis quatre ans, les deux hommes travaillèrent ensemble dans un grand hôtel de Paris, mais dans des services différents et à des heures alternées. Le père de Sonia put pourtant partager avec les époux le repas du soir.

Ce fut la vie de famille, d'apparence tout à fait heureuse. L'appartement était confortable, une chambre y était inoccupée, le jeune veuf s'y installa et... fit promptement sa maîtresse de la femme de son ami.

Cet arrangement, qui facilitait la vie intime des deux amoureux, ne parvint pas à les satisfaire. Lui, d'une jalousie féroce, souffrant de voir son amante à un autre, bien que cet autre en fût selon la loi le légitime propriétaire, empoisonnait leur vie passionnelle de scènes chaque jour plus farouches qui allaient des caresses les plus luxurieuses aux menaces de mort ! Ce fut dans un de ces moments d'hystérie que l'épouse exaspérée prononça sans doute les fatales paroles.

Le soir où le drame devait s'accomplir ils étaient réunis autour de la table familiale. Une discussion amenée par le veuf sur l'éternel sujet qui le séparait du mari — la guerre — dégénéra promptement en dispute. Patriote revanchard, comme beaucoup de Lorrains, ses compatriotes, revenu de la grande tuerie plusieurs fois médaillé, B... reprochait à J... sa tiédeur patriotique et lui en voulait surtout d'avoir échappé, par des procédés qu'il blâmait fort, aux obligations militaires. Excédé le mari lui lança :

— Tous ceux qui ont fait la guerre sont des cons. Ils ont souffert et sont morts pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs et ceux qui ont eu la chance de s'en tirer vont le payer cher !

A sa grande stupeur, car il ne s'attendait pas à ce geste, il vit l'amant chauvin se précipiter sur lui, les poings en avant et la bataille s'engagea. On sait qui sortit vainqueur du combat. Dès le début de l'algarade, Mme J..., qui devait évidemment pré-

voir le drame, était allée enfermer la petite Sonia dans sa chambre. Revenant ensuite dans la salle à manger, elle prêtait la main au meurtre de son époux.

Tout de suite ce fut la terreur, l'épouvante du cadavre, et les deux assassins dégrisés comprirent que le mari mort était bien plus encombrant que le mari vivant, cocu et pacifique... Ils n'eurent plus qu'une seule idée : le faire disparaître le plus vite possible, et voici ce qu'ils imaginèrent. Après avoir fermé à double tour la salle à manger, Mme J... rentra dans sa chambre où la petite Sonia, effrayée par le bruit qu'elle avait entendu, ne dormait pas. Elle passa la nuit avec l'enfant, sans fermer l'œil, terrifiée et tremblante. B... qui s'était couché de son côté ne dormit point non plus. Le lendemain matin, ils allèrent, toujours suivis de la fillette, dans un grand bazar où ils firent l'acquisition d'une scie et d'un couteau de boucher, puis d'une pelle qui ressemblait plutôt à un jouet qu'à un outil de fossoyeur. Et, le soir même, dès qu'ils eurent couché la petite Sonia, ils commencèrent leur sinistre besogne.

La scène du dépeçage a laissé à Mme J... un inexprimable et hallucinant souvenir.

Après avoir desservi la table de la petite cuisine sur laquelle ils venaient de prendre leur repas, ils y installèrent le cadavre, et l'amant, ayant pris la scie et le couteau, se mit à la besogne.

De temps à autre — était-ce pour se donner du courage ? — il demandait à sa maîtresse, atterrée, de l'embrasser :

— Tu vois, c'est pour toi que je fais cela!... Embrasse-moi, ma chérie. Et la tête se séparait

du tronc. Nous allons être si heureux maintenant ; tu vas être à moi seul... pour toujours ! Et les tibias rejoignaient la tête dans la bassine!...

En me contant cela d'une voix calme qui accusait pourtant un émoi indicible, Mme J... ajoutait :

— J'aurai toujours devant les yeux, voyez-vous, madame R..., la vision de cette nuit-là ! Quand, par hasard, je m'endors, d'horribles cauchemars me réveillent presque instantanément. Je vois la tête et les membres de mon mari danser devant un rideau noir ; c'est comme un puzzle monstrueux!... Et l'odeur... Ah ! cette odeur de chair qui se décompose et que l'on taille, de ce sang que je n'arrivais pas à étancher ! Ce n'est pas dans le nez, que je l'ai gardée ! C'est ici... là... sur les lèvres... Et elle portait un doigt sur sa bouche pour ponctuer son affirmation.

Le calme de sa voix harmonieuse et la régularité avec laquelle les mots sortaient de sa bouche ajoutaient encore à l'horreur du récit. Mon cœur battait dans ma poitrine haletante ainsi qu'une haleine de forge et ses confessions répétées se muèrent en visions effrayantes qui, pendant des nuits et des nuits, m'interdirent tout sommeil. C'était bien ma chance, vraiment, qu'elle m'eût choisie entre tant de femmes pour me confier ses épouvantables secrets. Au souci qu'elle prenait de ne rien omettre, à la précision de tous les détails, je sentais que cette malheureuse se soulageait, qu'elle tentait d'endormir un instant ses tortures !

L'ignoble travail s'acheva... Ils firent des paquets, les emballèrent soigneusement et se couchèrent après avoir minutieusement lessivé la table et le parquet. Glacée, elle dut se donner à l'inferral

boucher qui ne cessait de l'accabler de ses caresses et de ses protestations d'amour, de cet amour qui l'avait conduit jusqu'au crime et qu'il devait payer de sa vie : « Je t'aime tant que je l'ai tué », lui répétait-il. Il fallait sceller le pacte : elle ne pouvait « en toute logique », disait-elle, se refuser à l'homme qu'elle avait préféré à son mari et dont elle avait armé le bras. Et, ce matin-là encore, le jour naquit avant qu'ils aient pu trouver le sommeil.

Tôt levés, ils réveillèrent l'enfant qui fut toute joyeuse à l'annonce d'une promenade au bois. On lui permit d'emporter sa petite pelle et son seau, avec lesquels elle jouerait auprès de sa mère adoptive, tandis que son père creuserait la fosse ; alors, laissant le tronc à la maison, ils se chargèrent des macabres colis et partirent tous les trois.

— J'ai eu la tête sur mes genoux pendant tout le trajet, me disait l'épouse ravagée par l'obsédant souvenir, mais sans que le rythme de son débit cessât pourtant d'être régulier. « Elle ballottait et risquait de tomber à chaque cahot du tramway ; je n'osais pas y porter les mains, car il me semblait que tous les voyageurs savaient ce que contenait ce paquet. Ah ! j'ai déjà terriblement souffert... et ce n'est pas fini !... Mon ami me regardait en me faisant les gros yeux car mon attitude, évidemment, pouvait nous perdre ».

Arrivés à Clamart dans le bois, pendant que la fillette sous l'œil de sa maman Tételle, jouait avec la terre, l'homme se mit rapidement à la besogne, creusa un trou profond, et y enfouit, tout enveloppés, les membres et la tête du pauvre J...

Le lendemain, ils jetèrent le tronc dans la Seine !

Le retour à la maison, comme celui de la veille,

fut silencieux : un malaise indéfinissable naissait entre ces deux amants si éperdument épris l'un de l'autre, quelques jours auparavant. Délivrés du mari, ils le sentaient perpétuellement entre eux !

B..., toujours ardent, l'âme torturée, les sens jamais assouvis, souffrait de la froideur de celle qui était toute sa vie, qui avait supplanté dans son cœur sa fillette qu'il chérissait si tendrement avant sa liaison et qui lui devenait presque indifférente. Se rendant compte que l'amour s'était enfui du cœur de sa maîtresse, son désespoir et sa colère ne connurent plus de bornes. Il lui reprocha violemment l'assassinat, l'accusa de l'avoir poussé à cet acte odieux « qui était inutile puisqu'elle était maintenant de glace sous ses caresses ! » Mme J... s'efforça, sans trop y réussir, de redevenir l'amante passionnée qu'elle avait été avant le drame, et ses nuits s'écoulèrent dans la torture et l'épouvante.

Ayant convenu d'un alibi, ils racontèrent partout que J... « ce mauvais mari » avait quitté le domicile conjugal sans même aviser sa malheureuse femme. On les crut... Mais la famille du mort s'émut en apprenant que son parent n'avait pas — avant et depuis son départ — touché à son compte en banque. Le fait était troublant. Un homme qui file, et qui file avec une femme comme on l'insinuait, a besoin d'argent. Les langues se délièrent, chacun dit son mot et... la police fut chargée de faire des recherches.

Pendant toutes ces intrigues, les deux complices, emmenant la petite Sonia, avaient quitté le quartier de Vaugirard et Paris. Ils étaient partis pour Toul prendre possession d'un des principaux cafés de la ville qu'ils avaient acheté.

La clientèle était bonne, les affaires étaient florissantes. De nombreux officiers fréquentaient l'établissement et faisaient la cour à la patronne dont la grâce et le corps magnifique avaient été vite célèbres. Mais la paix ne régnait pas dans le ménage. Non seulement l'amour n'avait pas refleurì au cœur de la femme, mais au contraire, une singulière aversion y était née. A chaque instant, dans leurs conversations intimes, elle parlait du mort, vantait ses goûts, rappelait ses paroles, disait sa bonté et chaque fois le colloque finissait par de violentes querelles dont les domestiques entendaient parfois quelques mots jetés sourdement. Ils n'en discernaient pas le sens, mais ils les sentaient gros de menace. « Ça finira mal, avait dit l'un d'eux. Non, si t'avais entendu ! Qu'est-ce qu'il a pu prendre l'air de la patronne ! C'est dégoûtant d'abîmer une académie pareille. »

L'amant, dont la jalousie s'exaspérait à la froideur de plus en plus marquée de sa maîtresse, se montrait de jour en jour plus brutal. Il battait sa fillette pour la moindre peccadille et devenait hargneux avec les clients trop empressés autour de la caisse. Ils vécurent ainsi, plusieurs mois, une vie d'enfer : lui, la menaçant chaque jour de la tuer et assouvissant ensuite sur elle sa passion érotique ; elle, hurlant la haine qu'il lui inspirait et sa décision irrévocable de le quitter. « Ce que j'avais surtout pris en horreur, voyez-vous, madame R..., ce sont ses mains !... Elles me paraissaient monstrueuses et déformées par le sinistre travail que je leur avais vu faire... Quand il les approchait de moi, pour me caresser, j'avais peine à retenir un cri d'effroi ! Je ne pouvais plus en supporter le contact. Un jour,

s'en rendant compte, B..., fit mine de m'étrangler « comme ton cocu », hurlait-il. J'ai mené plusieurs mois une vie d'épouvante ! »

Aux heures de détente, il lui disait : « Nous allons vendre le café, et j'achèterai une propriété que je ferai clore de murs très hauts ; nous ne verrons jamais personne, nous serons seuls tous les deux là-dedans. Quand il fera beau, l'été, tu te promèneras toute nue dans le jardin et je te prendrai sur le gazon, partout, autant que j'en aurai envie ! »

Comme elle lui objectait sa fille :

« Je m'en fous. Je la mettrai chez mes parents, ils en feront ce qu'ils voudront ! » lui répondait-il.

Mais un jour, un tronc, revêtu d'un tricot rayé, fut pêché en Seine. On convoqua à l'Institut médico-légal toutes les personnes qui avaient demandé à la police de faire des recherches pour retrouver des parents disparus ; parmi elles, vint la sœur de J... Elle reconnut tout de suite, non pas le pauvre torse tuméfié de son frère, mais... son tricot !

On reprit toute l'affaire depuis le début et les soupçons se portèrent naturellement sur la femme et sur l'ami de la victime. Les policiers descendirent un beau matin à la gare de Toul et se rendirent au café où trônait, derrière sa caisse, la décorative Mme J...

A l'entrée de ces clients suspects, elle pâlit. On appela le patron occupé à la cave, et, brusquement, le commissaire de police l'accusa et l'interrogea. Interloqué, il ne fit aucune difficulté pour avouer le meurtre, et il en expliqua toutes les circonstances.

Pourtant, ce jour-là, il essaya de sauver sa maîtresse tant aimée, affirmant aux policiers qu'elle n'était pour rien dans l'affaire et qu'elle n'avait



point participé à l'assassinat. Mais dès qu'il fut emprisonné, il revint sur ses déclarations; son inapaisable jalousie ne lui permettait pas de la laisser libre et surtout libre de se donner à un autre!

Ramenés à Paris, on leur fit faire le voyage de Clamart pour retrouver l'endroit où ils avaient enterré la tête et les membres du cadavre. Comme les inspecteurs, sur les indications de B..., s'égarèrent dans le bois, Mme J... les dirigea. Sans aucune hésitation elle retrouva, huit mois environ après le crime, malgré les changements d'aspect que présentent les bois selon les saisons, les sentiers qu'elle avait suivis et montra fermement l'emplacement de la fosse.

— J'y suis retournée plusieurs fois, à l'insu de mon ami, pendant les mois qui ont précédé notre départ de Paris, me disait-elle. Je ne pouvais m'en empêcher; une force irrésistible m'y attirait et, chaque fois, folle de douleur, je demandais pardon à mon mari!

On déterra la tête et les membres que l'on plaça dans des caisses. Les deux inculpés montèrent chacun dans une automobile avec des policiers et, une seconde fois, Mme J..., se trouva en tête à tête avec les restes de son époux, qu'on avait chargés dans la voiture qui l'emmenait. Cette fois, elle s'évanouit et le commissaire de police qui était à ses côtés dut faire cacher sous des couvertures les caisses trop évocatrices.

C'est le lendemain de cette triste équipée que Mme J... fit son entrée à Saint-Lazare, on sait dans quel piteux état.

Alors, commencèrent pour elle, les interrogatoires pleins d'embûches du juge d'instruction, et



Photo HENRI MANUEL.

DORTOIR

vint ensuite la confrontation avec son amant où elle eut la terrifiante surprise de se voir accablée par celui qui l'aimait tant! Chose incroyable : malgré sa dénonciation, B... continuait à l'adorer. A chaque confrontation, dans le cabinet du juge, alors qu'ils étaient assis tous deux près de son bureau, il essayait de se rapprocher d'elle, de la toucher ou de la frôler de la main ou du genou et, invariablement, à la fin de chaque séance, il demandait au juge la permission de l'embrasser, ce qui lui attira un jour cette vive répartie : « Comment! Vous venez de charger cette femme... de signer sa condamnation à mort... et vous me demandez la permission de l'embrasser!... Vous êtes fou! »

— Je l'aime, avait-il simplement répondu. Sans doute, jusqu'au jour de son exécution, conserva-t-il au cœur cet amour maudit qui avait fait de lui un assassin.

.....

Je me souviens encore avec quelle anxiété Mme J..., me demandait sans cesse : « Dites-moi, Madame R..., à combien pensez-vous que l'on me condamnera? Je ne peux pas être acquittée, bien sûr, il m'a tellement accablée... Si je n'avais que cinq ans, je pourrais encore refaire ma vie. Je n'ai que trente-huit ans!... Croyez-vous que l'on sera plus sévère? »

Que pouvais-je lui dire? Ce que je pensais... que sa vie était terminée, du moins pour longtemps... Sinon pour toujours!... Ce furent, pour elle, les travaux forcés à perpétuité.

Les coups de massue que lui portèrent, d'abord la lecture de l'acte d'accusation qu'elle reçut peu

de jours avant sa comparution aux Assises, et qui la posait comme étant la première coupable, l'instigatrice du meurtre de son mari, et ensuite la condamnation qui la frappa, l'étendirent pendant quelques semaines sur une paille de l'infirmerie avec une congestion cérébrale dont, hélas, elle guérit.

## CHAPITRE XI

### Grands trafics et petites combines

On sait qu'après avoir passé à la « fouille » et déposé au greffe, l'argent qu'elles ont sur elles, les détenues ne doivent plus avoir en leur possession, officiellement du moins, ni argent, ni tabac, ni allumettes, ni journaux, ni friandises, ni stupéfiants surtout. Ce sont des articles « formellement » interdits par le règlement. Mon étonnement fut donc à son comble lorsque je constatai qu'un assez grand nombre de prévenues avaient de l'argent, fumaient, s'offraient des douceurs et lisaient. Je n'eus l'explication de ce phénomène bien entendu qu'après plusieurs semaines. C'est peu à peu que je fus mise au courant et que j'appris, par des conversations que le hasard fit naître auprès de moi, les multiples combinaisons qui permettent aux prisonnières — aux prévenues, surtout — de se procurer tout ou presque tout ce qui est strictement défendu par un règlement grotesque.

Je pus moi-même, grâce à ces agréables entorses données aux articles prohibitifs de ce chef-d'œuvre administratif, lire très souvent des journaux ou des livres qui ne provenaient pas de la bibliothèque lazarienne et manger quelquefois de délicieuses

friandises que m'apportait en grand secret, le soir dans ma cellule, une fille de service qui s'acquittait très bien de son rôle d'agent de liaison entre une détenue politique et moi.

Toute cette vie clandestine, extrêmement importante, est certainement le seul spectacle qui m'ait amusée au cours de ma détention.

L'échange d'objets ou d'aliments entre prisonnières est interdit et l'on risque une punition en faisant la Charité d'un peu de pain à une malheureuse qui a faim. Or, ce n'est pas seulement à des échanges désintéressés qu'il m'était loisible chaque jour d'assister, mais à un important et fructueux commerce.

Les prévenues fortunées qui reçoivent de l'argent de leurs familles en quantité suffisante pour payer et faire apporter leur nourriture du restaurant ont, de ce fait, le précieux avantage de pouvoir acheter chocolat, sucre, vins fins, champagne, huile, vinaigre, bonbons, confitures, fruits, crèmes, toutes choses qui sont bien entendu bannies du régime alimentaire de la prison, voire même du menu de la cantine où le choix des aliments est tout à fait restreint.

Lorsque les prévenues astreintes pour cause d'impécuniosité au régime strict de la gamelle ont pu se procurer quelque argent, elles se font acheter par celles qui se nourrissent au restaurant, les douceurs ou les mets qu'elles envient. Le dimanche, par exemple, lorsqu'elles désirent s'offrir une bouteille de vin ou quelques fruits, elles chargent la veille une prévenue du clan des privilégiées de leur prendre ce supplément au restaurant. Naturellement cette complaisance est rarement gratuite et

il est exceptionnel que les prix ne soient pas majorés... terriblement.

Ce petit trafic, qu'aucune surveillante n'ignore, est rarement puni.

Les religieuses savent parfaitement aussi que certaines détenues ont de l'argent puisqu'elles leur en donnent de la main à la main, soit pour brûler des cierges à l'occasion de leur prochain procès, soit pour acheter des fleurs qui orneront la chapelle, comme je l'ai déjà dit. L'aumônier, adressant pour elles à son Dieu, des messes ou des prières, contre espèces, qui pour n'être plus sonnantes et trébuchantes comme jadis, n'en ont pas moins cours légal et forcé, le sait aussi par-fai-te-ment. Pourtant ni les religieuses, ni l'aumônier, ne leur demandent jamais comment elles se procurent cet argent qu'elles ne devraient point avoir! Qu'importe. Le tronc de la chapelle se remplit, à la grande joie de l'aumônier, les nonnes décorent sans frais leur autel... Pourquoi chercher?...

Cependant, éclaircissons ce mystère : un grand nombre de femmes, lorsqu'elles arrivent à Saint-Lazare, disposent d'une somme qu'elles ont secrètement « planquée ». Celles-là ce sont généralement des récidivistes qui savent l'usage qu'elles en pourront faire quand elles seront enfermées. D'autres se procurent de l'argent après leur arrestation, soit en vendant leurs effets ou leurs objets personnels à d'autres détenues, soit en faisant le trafic des aliments et du tabac, soit, enfin, en exécutant pour leurs compagnes certains travaux spéciaux de broderie.

Tant qu'elles sont au régime préventif, les femmes arrivent à se pourvoir de ce qui est défendu par

l'administration, soit en profitant de leurs allées et venues de la prison au Palais de Justice, soit en utilisant comme cachettes les vêtements, le linge, et les ustensiles qu'elles se font apporter par leurs parents ou par leurs amis, ou bien aussi par l'entremise de leurs défenseurs dont elles reçoivent les visites.

Ceux-ci se prêtent peu, en général, à ces compromissions. Ils connaissent l'indiscrétion coutumière des femmes et ils savent surtout qu'une infraction aux conventions qui règlent leurs rapports avec les prisonnières, est passible de sanctions souvent très préjudiciables à leurs intérêts : l'accès de la prison peut leur être interdit pendant un laps de temps plus ou moins long dès qu'il est prouvé qu'ils se sont prêtés à des combinaisons antiréglementaires pour favoriser leurs clientes.

Oui. Mais parfois les prévenues insistent tellement, et celles qui fument sont si convaincantes lorsqu'elles sont privées de leur « tref » tyrannique ! Que ne feraient-elles pas pour obtenir des cigarettes ou des allumettes. Elles sont si chattes ! Elles ont un si joli mouvement du menton les femmes qui demandent à fumer que si elles sont belles, peu d'hommes — fussent-ils avocats — sont capables de refuser.

Il me souvient qu'un jour je vis une femme revenir à l'atelier avec une provision énorme de paquets de cigarettes et de boîtes d'allumettes-bougies ; c'était une véritable fortune. Je lui dis en riant : « On vous a donné un laissez-passer pour aller vous approvisionner au bureau de tabac ? » « Pensez-vous ! J'ai fait un bath sourire à mon avocat la dernière fois qu'il est venu et il a tenu

la promesse qu'y m'avait faite. Vous en fait pas pour lui. Y peut l'faire, et comment ! mon homme lui a r'filé assez d'fric ! »

Elle s'empressa de cacher son précieux butin, tant pour le préserver des perquisitions que, pendant les promenades, les sœurs font assez fréquemment dans les bagages restés à l'atelier que pour le mettre à l'abri des voleuses toujours à l'affût.

Pendant mon séjour à Saint-Lazare, de jeunes médecins assuraient le service des consultations ordinaires quotidiennes. Ces médecins étaient en rapport constant et même intime, disait-on, avec une détenue qui avait été mise à leur service et les aidait dans leur cabinet. Cette détenue jeune, blonde et jolie, obtenait facilement de ces messieurs tout ce qu'elle désirait. Aussi, était-elle la providence des fumeuses ! Cela dura plusieurs mois. Les cigarettes abondaient, mais, diable, elles étaient chères ! Mimi B..., certain jour, en a payé une seule, un franc... Ce prix prohibitif n'empêchait nullement le commerce. Cette jeune aide des médecins se défendait énergiquement de garder pour elle seule de si gros bénéfices ; elle devait partager, disait-elle, avec les toubibs qui, dès lors, ne furent plus désignés que sous le nom amusant de « Toubib' au tabac ». Elle disait aussi qu'elle était forcée d'employer trop d'intermédiaires parce qu'elle ne pouvait traiter directement avec toutes les acheteuses et que ces « commissions » supplémentaires augmentaient terriblement les prix. Malgré cette hausse les cigarettes se vendaient si rapidement qu'il n'y en avait jamais assez.

Il est certain que le trafic du tabac prime tous les autres à Saint-Lazare et que celui des aliments

est certainement moindre, à l'encontre de ce que pourraient supposer ceux qui ont la naïveté de croire plus indispensable le nécessaire que le superflu.

Dans les divers paquets de linge et d'objets utiles que les prévenues sont autorisées à recevoir du dehors, on peut en prenant de grandes précautions, recevoir des produits prohibés, comme la poudre de riz, par exemple. La personne qui fait l'envoi l'éparpille par petites quantités dans les ourlets du linge ou des vêtements, en ayant soin de la répartir pour qu'elle ne fasse pas épaisseur sous les doigts des gardiens chargés de l'inspection des paquets, après quoi l'on recoud très soigneusement. Et, le plus souvent, la poudre arrive ainsi sans encombre jusqu'à l'enfermée.

J'ai passé moi-même, dans du linge que je donnais au dehors pour le faire laver, divers papiers qui ont échappé à la censure administrative.

Je me souviens qu'une cocaïnomanie se fit apporter une fois un peu de « neige ». Un jour qu'on l'avait appelée au parloir, elle avait pu en demander malgré les « écouteurs » tant le fracas des conversations qui s'entre-croisent est formidable. Suivant ses conseils, on avait cousu de la cocaïne dans les ourlets d'une chemise de nuit qui lui fut envoyée, et la précieuse poudre arriva *virgo intacta*. Elle fut reçue avec une joie qui la secouait — la cocaïnomanie — comme si elle eût été en proie à une crise d'épilepsie.

Mais il n'est de secret qui ne transpire à Saint-Lazare. Des prisonnières le surent, le dirent et quand tout l'atelier l'eut appris, il parvint aux oreilles du directeur,

Le mari a beau être le dernier prévenu, quand il sait, il se fâche : le directeur « fit la même chose que lui », il se fâcha. Sa colère nous valut une recrudescence de surveillance sur tout ce qui nous parvenait du dehors, et, pendant un certain temps, tout trafic fut impossible.

Parmi les religieuses, il y en avait aussi quelques-unes qui se chargeaient, à mon époque, de diverses commissions pour leurs préférées, mais elles ne le faisaient pas sans profit pour elles. Une détenue priait son mari, sa mère ou toute autre personne d'apporter ce qu'elle voulait recevoir chez un confiseur voisin de la gare de l'Est qui était dans la « combine » et qui joignait l'objet désiré à des bonbons destinés à la sœur. Quand celle-ci se présentait au magasin, on lui remettait le tout...

Le quartier des nourrices, au troisième étage du bâtiment Sainte-Éléonore (1) était réputé pour sa parfaite organisation de trafic commercial ; ce quartier est réservé aux femmes qui allaitent ou élèvent des enfants en bas âge. Quand ce sont des femmes condamnées, même si leur peine est assez forte pour qu'elle comporte leur transfert en prison centrale, elles restent à Saint-Lazare jusqu'au moment où leur bébé aura atteint quatre ans. A partir de cet âge, l'enfant leur est enlevé, et il est confié, soit à des parents qui l'ont réclamé et qui sont dès lors chargés de son éducation, soit à l'Assistance Publique, quand personne n'a qualité pour le recueillir. Et la mère déchue est escortée jusqu'à son ultime destination pénitentiaire.

(1) Dans des articles récents sur la vieille prison, MM. Lecoq et Francis Carco relatent que les « nourrices » sont depuis peu hébergées à Fresnes avec leurs enfants.

J'ai connu pendant ma détention à Saint-Lazare une Espagnole dont le mari s'appelait Garcia. Il avait été condamné à mort pour avoir tué un de leurs compatriotes afin de le dépouiller un soir de paye. Celui-ci était l'amant de Mme Garcia et elle avait aidé son mari à perpétrer le crime. Punie des travaux forcés à perpétuité, cette femme qui allaitait un jeune enfant au moment de l'assassinat, fut enfermée avec lui au quartier des nourrices. L'enfant grandit, avec d'autres petits parias étio- lés dans la funèbre nursery qui n'a, comme terrain de jeux, que la cour si noire où se promènent les prisonnières et qui ne reçoit jamais ou presque jamais les rayons du soleil si nécessaire aux tout petits.

Vinrent de plus en plus vite la dernière année, les derniers mois et, hélas, les derniers jours!... Puis le petit eut quatre ans! Le jour même de cet anniversaire si charmant, il fut arraché à sa mère anéantie, car, depuis plusieurs jours déjà, rongée de remords et de chagrin, elle donnait des signes de folie... L'Assistance Publique l'adopta. Mort pour sa mère désormais, fils de guillotiné, pupille de l'Assistance Publique : telle fut la tragique entrée dans la vie de cet innocent!

Autorisées à promener leurs bébés, ces « nourrices » arpentent les couloirs pour aller dans la cour aux heures où tout le monde est aux ateliers. Cette faculté permet aux voleuses de rafler assez facilement dans les cellules, qui restent ouvertes pour le balayage, robes, manteaux et autres colifichets. Dès qu'elles ont la « came » en leur possession, elles la transportent « en vitesse » dans l'un des autres quartiers de la prison où on « la liquide »

presque toujours à des détenues qui vont être libérées et qui veulent être bien parées pour rentrer chez elles.

Malgré les plaintes, malgré la surveillance, les vols de ce genre étaient fréquents et toujours si adroitement perpétrés qu'il était le plus souvent impossible de retrouver trace des objets. C'est bien rarement que des perquisitions, même opérées dès le début des enquêtes, ont donné un résultat et qu'on ait pu confondre les voleuses.

Les enfants aussi servent de véhicules pour écouler le produit des vols. C'est ainsi qu'un jour, où j'avais demandé au directeur de me permettre d'embrasser ma fillette qui était sur le point de quitter Paris, il voulut bien m'y autoriser, mais il ajouta qu'en accédant à ma prière il avait tort car ce serait remarqué, que ça donnerait un très mauvais exemple et qu'en principe, il lui était interdit d'accorder des faveurs de ce genre, car, ajouta-t-il : « Il y a beaucoup de nourrices à qui j'ai donné l'autorisation de présenter leurs bébés à leurs maris et qui ont profité de leur entrevue pour se faire remettre, dans la poche du tablier de l'enfant ou dans ses chaussettes, du tabac, de l'argent ou d'autres objets interdits. Le besoin d'embrasser les bébés est surtout motivé par le désir de frauder le règlement. Je sais très bien qu'avec vous cela ne sera pas, mais je suis bien certain d'avoir plusieurs demandes dès que l'on saura que je vous ai permis d'embrasser votre petite fille, et comme je refuserai ces faveurs, on dira que je fais des passe-droits! »

— Ce n'est évidemment pas moi qui le raconterai, lui dis-je, en le remerciant.

Les détenues qui ont accompli la totalité de leur peine à Saint-Lazare sont toujours chargées, le jour de leur libération, de diverses commissions par leurs amies. D'aucunes emportent ainsi des lettres qu'elles devront faire parvenir et qu'elles s'ingénient à soustraire aux investigations de la fouilleuse qui les visite avant la levée d'écrou, et c'est dans leur sexe qu'elles les cachent. Elles sont presque sûres que la fouilleuse n'ira pas les chercher jusque là.

Pour voyager ainsi sans être trop abîmées, ces lettres sont roulées fortement en forme de cure-dent et enveloppées dans un morceau du mouchoir le plus fin que l'on possède. Aussitôt sortie la libérée se débarrasse de la charge qui la gêne, déroule soigneusement le papier, le repasse et envoie la lettre à son destinataire qui ne s'explique pas toujours pourquoi ces nouvelles, non visées par l'Administration, lui parviennent écrites sur du papier froncé, et j'en sais qui seraient bougrement suffoqués en apprenant dans quelles conditions les lettres qu'ils reçoivent ont franchi la porte de la prison!

\* \* \*

Quand une détenue politique séjourne à Saint-Lazare, comme il advint à Mme B... de R... à l'époque où j'y étais détenue, il lui est ordonné de rester le plus souvent possible dans la cellule qui lui est affectée et de n'avoir aucun rapport avec les détenues de droit commun sous peine de punitions graves, voire même sous celle de se voir priver des agréments du régime politique, qui sont

considérables, et d'être instantanément soumise aux dures obligations du régime de droit commun.

Malgré cette triste perspective qui, telle l'épée de Damoclès, la menaçait sans cesse, Mme B... de R... transgressait souvent le règlement et je ne peux passer sous silence la générosité de cœur dont elle fit preuve maintes fois à l'égard de prisonnières qui n'étaient pas toutes, certes, dignes d'intérêt. Sollicitée fréquemment, elle répondait toujours avec bonté aux demandes de secours qu'on lui adressait. Elle fut même, à la suite d'indiscrétion de la part de celles qu'elle obligeait, rappelée très sévèrement à l'ordre et menacée de se voir retirer le bénéfice du régime politique à la première faute, ce qui d'ailleurs, ne la guérit pas de sa bonté — la bonté ne périt pas au cœur de l'être qui l'eut en apanage — mais la rendit toutefois plus prudente.

Pour ma part, j'eus avec elle les meilleurs rapports épistolaires; c'étaient, hélas, les seuls possibles, et je lui sus gré des douceurs presque quotidiennes dont elle me comblait par l'entremise d'une fille de service qui nous fit toujours si fidèlement et si discrètement nos commissions que nos échanges durèrent des mois sans qu'il en résultât ni pour elle ni pour moi aucun ennui.

C'est avec une joie profonde dont j'ai gardé une impérissable souvenance que j'appris sa libération lorsqu'elle eut lieu quelque temps avant la mienne. Ce ne fut que beaucoup plus tard que le destin me permit de la revoir chez elle. Je suis heureuse de l'occasion qui m'est donnée ici de rendre hommage à son affectueuse générosité et à sa vibrante sympathie.



## CHAPITRE XII

### Aux « jugées »

Confirmée par la Cour d'Appel, ma condamnation à deux années de prison — presque à moitié purgée — que la Cour de Cassation, saisie en dernier ressort, n'avait pas annulée, devint définitive et exécutoire. Je fus donc transférée du quartier des prévenues à celui des condamnées.

Depuis onze mois je vivais dans la même cellule. Si je m'étais soumise aux obligations du régime préventif, je m'étais accoutumée à ses avantages et j'allais les perdre. Les pensées les plus noires se heurtèrent dans mon cerveau. J'avais entendu dire qu'au quartier des « jugées » la saleté était encore plus répugnante qu'aux « prévenues » et je n'imaginai pas ce « plus de crasse » dont on avait parlé!

Donc, je n'avais pas encore bu le calice jusqu'à la lie! Il me fallait quitter une vie lamentable, sans doute, mais dont toutes les exigences m'étaient connues, qui m'était devenue familière et m'adapter à une nouvelle existence dont l'inconnu

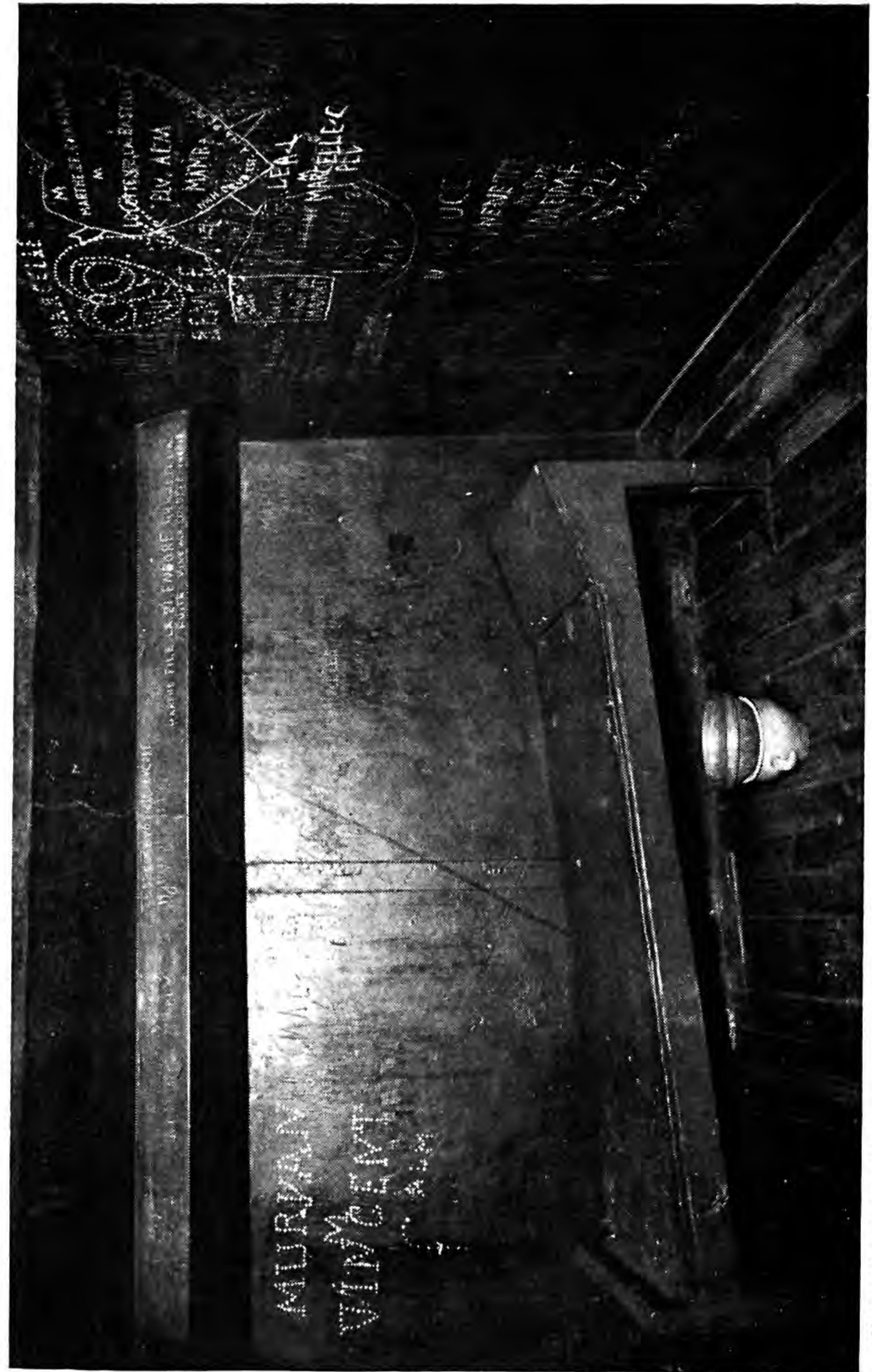
m'épouvantait littéralement. Finies les longues heures où, n'étant astreinte à aucun travail, je laissais vagabonder ma pensée — libre, elle! — loin des locaux immondes où mon corps était prisonnier... Finies les lettres quotidiennes où s'épanchait le trop plein de mon cœur angoissé et révolté... Finies les lectures réconfortantes des bons auteurs, suprême remède à mon ennui!... Finie la faveur si considérable de faire apporter ma nourriture du dehors!... Finies les visites amicales de mon défenseur et celles de mes amis?... Était-ce possible plus d'effroi, plus de souffrance, plus d'épouvante? Le noir s'additionne-t-il au noir?...

Ces restrictions totales m'effraient et mon cerveau s'efforçait d'imaginer dans cet enfer de la saleté une cellule plus sordide, une contrainte plus violente, un régime plus torturant. Tous les dégoûts que j'avais subis, grandis, multipliés, m'assaillaient à la fois et tournaient une sarabande infernale.

Désormais, une seule fois par semaine, je serais autorisée à donner de mes nouvelles. Mon unique lettre hebdomadaire serait obligatoirement écrite sur du papier administratif d'un petit format que rétrécit encore d'un tiers un copieux « avis aux détenues » mentionnant tout ce dont il leur est interdit de parler... Ornement d'un bien mauvais goût.

La vie se resserrait... Mon effroi était sans bornes!

Vers onze heures, un matin, la fille de service du « guichet », une longue liste à la main, fit irruption dans notre atelier et hurla nos noms. Il y en avait une dizaine. Nous « fîmes notre barda » — suivant la coutume — et, résignées, nous suivîmes l'auxi-



CELLULE DE CACHOT

liaire qui nous conduisit à nos cellules. Ce fut alors le déménagement : on rendit à la grosse sœur Léonide qui, tout d'un coup, nous parut sympathique et maternelle, les objets qu'elle nous avait confiés à notre arrivée : couverture, draps, cuvette et vase de nuit. Puis, nous gravâmes les marches qui nous séparaient du quartier des condamnées et, là... des religieuses inconnues nous reçurent.

Avec la literie et les accessoires de toilette, on nous remit une robe d'une étoffe rugueuse et brune, grossièrement taillée, un mouchoir à petits carreaux bleus et blancs et une sorte de bonnet de cotonnade noire. C'est l'uniforme des condamnées. En réalité, peu de femmes l'endossent, exception faite des pauvresses qui sont, elles, heureuses de l'échanger contre leurs loques. Les syphilitiques se distinguent des autres prisonnières par leur bonnet qui est blanc. A Saint-Lazare, même au quartier des jugées, on laisse aux prisonnières leur linge et leurs vêtements; on ne les oblige pas à porter la robe de la maison. Seuls le fichu et le bonnet sont obligatoires, tandis que dans les autres prisons où, sur ce chapitre comme sur bien d'autres, le règlement est strictement observé, on retire aux prisonnières leur linge et leurs vêtements dès qu'elles sont écrouées. C'est que Saint-Lazare n'est qu'une maison de prévention où les détenues ne doivent pas séjourner plus d'un an, à moins de tolérance spéciale — ce qui m'advint.

Après cette distribution d'effets et d'ustensiles : couverture infecte, rapiécée mais redéchirée, draps rudes puant la moisissure, pot de chambre ébréché et cuvette de poupée, une très vieille religieuse branlant du chef et presque aveugle (elle devait être

remplacée peu de temps après mon installation aux jugées par la sœur Claudia qui eut son heure de célébrité) nous conduisit à nos nouvelles cellules qui regorgeaient déjà de prisonnières.

— Mais... il n'y a pas de lit pour moi, ici, fis-je quand la vieille religieuse ouvrit une porte.

Nous venions de pénétrer dans un local immonde qu'éclairait à grand'peine une croisée aux vitres sales et qu'encombraient totalement cinq grabats d'une saleté repoussante.

Un hoquet de dégoût se changea en un cri de révolte :

— Je ne veux pas rentrer là-dedans ! Cherchez-moi un autre dortoir... Je sors d'une cellule propre, en bas, ce n'est pas pour venir me souiller dans ce bouge ignoble, dis-je à la sœur catégoriquement.

— Mais il n'y a rien de libre autre part. C'est partout la même chose ici. Voyez vous-même !

Et elle ouvrit toutes grandes les portes de plusieurs cellules voisines. C'était peut-être encore plus sinistre et plus écœurant. L'ignoble a ses degrés !...

— Mais, où vais-je coucher puisque tout est occupé ?

— Sur une paille par terre, en attendant qu'une femme soit libérée. Ici, justement, dans deux jours un lit sera libre. Vous le prendrez.

— Quand la paille sera par terre, comment ferons-nous toutes les six pour nous dévêtir là-dedans, pour nous débarbouiller, pour nous peigner, nous...

— Vous ferez comme vous pourrez. Je n'y peux rien !

Devant l'incurie pénitentiaire qui entasse des

femmes dans des cloaques comme on n'entasse pas des porcs dans des fourgons à bestiaux, que pouvais-je, sinon me plaindre, me résigner ?... Accumuler de la haine ?... Je n'y faillis pas.

Deux nuits de suite je dus, dans un cabinet de trois mètres sur trois où nous étions forcées de respirer à six, coucher sur une paille que l'on piétinait et où, ô Dante, m'arrivaient directement sous le nez d'épouvantables relents d'urine, de linges imprégnés de sueurs, pour avoir été trop portés, de vêtements tachés d'excréments, saturés de microbes. Ça sentait le balai qui, vert en dessous, revient chaud de la corvée des chiottes ! Je ne pus fermer les yeux et restai toute la nuit hérissée d'indignation et la rage au cœur.

Enfin, un lit placé près de la fenêtre fut libre. Je l'adoptai avec satisfaction sinon avec enthousiasme. On enleva la paille sur laquelle j'avais tant gémi, mais quelques jours plus tard, on la rapporta et ce fut une autre malheureuse qui dut endurer le supplice. Je la plaignis de tout mon cœur et je pris toutes les précautions possibles, pour que, de ma part du moins, elle n'eût que le minimum d'inconvénients à subir. Cette détenue était une couturière de talent, qui avait reçu une éducation soignée et qui avait été arrêtée pour une cause tout à fait accidentelle. Songez à ce qu'elle souffrit ! Elle dut hélas, comme moi, se résigner, mais fort heureusement peu de jours après son installation on la transféra à la prison de Fresnes où le régime de l'emprisonnement individuel permet au moins une méticuleuse propreté. Et dans notre cellule vint une autre martyre.

## CHAPITRE XIII

### L'Atelier 7

L'atelier 7 est occupé par des femmes qui « condamnées en dernier ressort » attendent, en ourlant du matin au soir, sans trêve, des torchons ou des draps, soit la fin d'une peine relativement courte — et c'était mon cas — soit leur transfert en prison cellulaire ou en prison centrale.

Je débutai mal dans cet atelier car j'eus, dès mon arrivée, une violente altercation avec la surveillante qui voulait me placer sur le banc des « pouilleuses » relégué, selon la coutume, au fond de la salle. La perspective d'un tel voisinage me fit frissonner de dégoût et je refusai nettement. La sœur sursauta, rougit de colère :

— Je n'ai pas de chaise libre à vous offrir, madame ! Et puis, en voilà assez. Vous n'avez qu'à retourner à votre atelier 4 si vous n'êtes pas contente !

Comme s'il était en mon pouvoir d'aller ici ou là ! Lorsque sœur Colette, — c'est ainsi que s'appe-

lait cette jeune surveillante — était en conflit avec une détenue, elle devenait immédiatement cérémonieuse et ponctuait toujours chaque réflexion d'un « madame » qu'elle voulait ironique et qui s'enflait comiquement dans sa mignonne petite bouche.

Comme je me rendais très bien compte de l'inanité de mes protestations, je me tus, mais je n'obtempérai point à l'injonction de m'asseoir sur sa planche à poux et je restai debout, les reins au mur, et mon barda par terre jusqu'au moment de la « détente » qui, dans le jargon lazarien est celui de la deuxième promenade de la journée.

Ce début malheureux ne nous empêcha point de devenir plus tard, sœur Colette et moi, les meilleures amies du monde, si bonnes amies même que souvent elle fit en ma faveur certains passe-droits que je me serais bien gardée de solliciter et qui parfois même me gênèrent beaucoup.

Quand nous réintégrâmes l'atelier, fut-ce l'effet d'un hasard heureux ou d'une combinaison quelque peu machiavélique, on découvrit une chaise qui était inoccupée et qui se trouvait justement placée tout près de l'estrade de la surveillante. Avec un sourire qui imprimait à son masque déjà très moqueur une expression de triomphe, sœur Colette m'invita à m'y asseoir. Il devenait évident qu'elle avait essayé ses armes contre moi... et qu'elle était satisfaite du résultat de la... bataille.

L'atelier 7 dont sœur Colette se partageait la garde avec sœur Colombe (eût-il été plus grotesque de prénommer Mignon un rhinocéros ?) était installé dans un des bas-côtés de l'église qu'on avait jugé bon d'utiliser pour y parquer durant le jour une cinquantaine de prisonnières. La haute voûte

ogivale rappelle l'architecture ancienne de la chapelle et des vitraux colorent la lumière qui entre par la fenêtre, seules différences avec l'atelier que je venais de quitter car, hélas, le mobilier en était aussi misérable et son atmosphère dégageait les mêmes effluves empestés. Je retrouvai là bon nombre des femmes que j'avais déjà vues aux « prévenues » mais toutes, un peu plus mal attifées, un peu plus lasses, un peu plus veules et un peu plus acariâtres, étaient soumises, sans exception à un travail comportant pour chaque journée un minimum obligatoire de mètres de toile à ourler.

Sur son estrade, sœur Colette, petite et menue, semblait une fillette qui, pour jouer à la dame, se serait affublée des longues jupes de sa maman. La sécheresse de la cornette empesée ne lui enlevait pas l'air enfantin que lui donnaient son nez mutin, ses jolis yeux bleus confiants, candides et rieurs, et son teint appétissant de nourrisson. Elle devait être blonde, mais elle avait ri si fort quand je lui avais posé la première fois cette question que, par la suite, lorsque je l'interrogeai, le rire la reprenait et sans doute pour me taquiner elle ne m'a jamais renseignée.

Une de ses sœurs qui, comme elle, avait été dans les ordres, était morte toute jeune, trop frêle pour supporter la réclusion et le régime débilisant auquel on l'avait soumise. La tuberculose fait des coupes sombres parmi les novices ; presque toutes en sont atteintes, mais celles qui résistent à la période d'incubation et arrivent à doubler le cap de la quarantaine deviennent indestructibles et le plus souvent atteignent à un âge fort avancé.

N'ayant jamais aimé la couture, le supplice que

j'endurais s'aggravait du fait que j'étais astreinte à faire toujours le même point du matin au soir et devenait intolérable, lorsque j'eus la chance d'être choisie par le directeur pour aider une prisonnière employée à la bibliothèque à rétablir l'ordre et faire un nouveau classement des livres qui se trouvaient en pleine débandade dans les rayons ou dispersés dans tous les coins de la prison. Chaque matin, dès lors, à peine descendue à l'atelier, on m'appelait à la bibliothèque où je passais la journée et je ne la quittais que le soir, quelques instants avant la montée aux cellules. J'esquivais ainsi, avec quelle joie, la morne tâche de l'aiguille. Le dimanche seulement, le travail étant suspendu dans tous les services, je restais à l'atelier et dans le tapage inouï des conversations, des rires, des engueulées et des lazzis, je m'efforçais de m'isoler pour écrire ma lettre hebdomadaire. Toute lecture m'étant impossible dans un tel brouhaha, je bavardais aimablement avec sœur Colette qui, naïve, voyait en moi une future convertie, malgré tous les efforts que je tentais pour lui faire comprendre le mensonge des dogmes de sa religion et, surtout, le néant de son existence stérile.

Je l'exhortais à rompre ses chaînes volontaires, à participer à l'activité de la vie, à connaître les joies de l'amour et celles de la maternité, puisqu'elle adorait les enfants; à goûter enfin à toutes les jouissances humaines.

Elle m'écoutait avec intérêt et même avec plaisir, compliquait souvent nos discussions, mais elle ne trouvait jamais à m'objecter que l'irrésistible vocation qui l'avait entraînée dans les ordres. J'étais pourtant convaincue, moi, qu'elle avait été

habilement circonvenue dès son jeune âge car son caractère, naturellement espiègle, était indiscutablement trop incompatible avec l'austérité, la tristesse et les interdictions de la vie religieuse.

Puisque sœur Colette avait pour moi une tendresse toute particulière, qu'elle ne cherchait pas d'ailleurs à dissimuler, je voulus profiter de ce sentiment pour l'amener à plus de bienveillance envers les malheureuses dont elle avait la garde. Je parvins, parfois, ainsi à éviter des punitions à des femmes qui ne se doutèrent jamais de mon intervention. Je m'appliquai à lui ouvrir les yeux sur les mille causes d'irritabilité qui assaillent presque chaque jour celles qui vivent dans l'attente si anxieuse de leur prochaine libération et surtout celles qui sont torturées par l'angoisse hyrcanienne de leur prochain départ en centrale, par l'ignominieuse perspective de longs mois ou d'interminables années de prison.

— Elles n'avaient qu'à faire comme moi, ne pas commettre de délits... me disait-elle parfois. Elles ne seraient pas là, à souffrir!

— Mais vous y êtes aussi, sœur Colette... lui répondais-je. Et enfin, comment osez-vous établir une pareille comparaison? Vous qui avez refusé de participer à la vie normale, qui en avez rejeté les responsabilités et les tentations, qui vous êtes abritée, retranchée dans le renoncement? Beau mérite de conserver une vertu que personne n'attaque. Aussi frugal soit-il, votre repas est toujours servi sans que vous vous préoccupiez d'où vient l'argent qu'il représente, sans que vous soyez contrainte à le gagner à la fatigue de vos bras. Vous ignorez l'inférieure puissance de la crainte du

lendemain et vous ne connaissez pas les dévorantes inquiétudes de l'amour blessé. Comment pouvez-vous juger des êtres dont la mentalité et les besoins vous échappent fatalement puisqu'ils sont aussi loin de vous que la terre est loin du ciel?...

— Mais il n'y a pas que cela ! Elles sont ignobles ces femmes... Elles sont horribles : elles ont tous les vices, regardez-les, dès qu'elles peuvent en satisfaire un, leur bestialité n'a plus de bornes !...

— C'est que vous les voyez en bloc, sœur Colette, dans un milieu pourri, où elles se contaminent mutuellement. C'est pour cela qu'elles vous paraissent toutes répugnantes. Si vous vouliez les étudier une à une, vous vous apercevriez qu'au fond, si elles sont évidemment à blâmer elles ont droit à des excuses. Les milieux dans lesquels elles ont évolué, leur éducation défectueuse, les exemples, les tares qu'elles ont hérité de leurs parents et qu'on n'a jamais cherché à leur enlever ou même à atténuer, la misère et ses conséquences fatales sont autant de décharges à leurs délits et à leurs crimes !

— Vous excusez tout !

— Ceux qui les condamnent ne valent pas mieux qu'elles !

— Peut-être !... Mais je suis ici pour leur imposer la discipline et elles ne doivent pas se rebeller ni commettre d'infractions au règlement ; elles ne doivent pas aller fumer aux cabinets ou se lécher l'une l'autre comme des chiennes en chasse...

— Quel triste métier que le vôtre, sœur Colette, et comme je vous plains de le faire et d'assister à tant de hideurs !... Je vous vois si bien dans une autre atmosphère que celle-ci...

— Que voulez-vous. Plus j'ai à souffrir, plus

j'ai à vaincre, plus je donne de gages à Dieu, plus je me rapproche de lui !

— Alors, bénissez votre sort, mais ne punissez pas ces malheureuses puisque vous devez avoir tout le bénéfice moral du mal qu'elles vous font !

Nos querelles n'allaient jamais très loin et j'obtenais presque toujours les quelques faveurs que je sollicitais pour les indisciplinées.

Quand vint enfin l'heure bénie de quitter Saint-Lazare, sœur Colette, les larmes aux yeux, vint me trouver dans ma cellule.

— Nous ne nous reverrons sans doute jamais ici-bas... seulement... là-haut, me dit-elle en désignant le ciel.

— C'est un singulier rendez-vous que vous me fixez là, sœur Colette ! Hélas, je ne crois pas à votre paradis et... s'il existait, je doute que l'on m'y reçoive ! lui répondis-je en souriant, pour masquer l'émotion dont je ne pouvais me défendre.

— Si, si... vous irez. Vous avez une trop bonne mentalité pour ne pas y être admise, acheva-t-elle très convaincue avant de prendre définitivement congé.

\* \* \*

L'atmosphère de l'atelier 7 était particulièrement douloureuse. La hantise effroyable du prochain départ pour la maison centrale, dans laquelle vivaient les femmes condamnées à de fortes peines, étreignait tous les cœurs. Chaque mois environ, un de ces transferts avait lieu et c'était alors une vingtaine de détenues, quelquefois plus, qui étaient emmenées vers une quelconque et lointaine pro-



vince, où les murs infranchissables d'une prison maudite les sépareraient du monde où elles végéteraient, retranchées de la vie, quelques-unes pendant des années et d'autres — ô Société! — à tout jamais.

J'ai vu partir un de ces convois, j'ai subi ce spectacle angoissant et je jure que c'est un des souvenirs les plus poignants de ma vie.

Depuis la veille des bruits, d'abord vagues qui circulaient dans les ateliers et dans les cellules de Saint-Lazare, se précisèrent en jetant l'épouvante, car un transfert en centrale est toujours un très gros événement. L'émotion planait, les regards étaient inquiets; on se sentait le cœur faible d'un enfant... Les détenues transférables, tremblantes et consternées, cherchaient à connaître les noms de celles qui étaient désignées pour le voyage et chacune de ces misérables espérait qu'un hasard miraculeux retarderait cette fois encore son départ. Echapper à l'un de ces convois, c'est, avec quelques semaines de répit, l'espérance d'échapper encore au suivant...

Celles qui avaient été prévenues grâce à la complaisance ou à l'indiscrétion d'une fille de service en relation avec le greffe, apprêtaient leur maigre bagage, distribuant à leurs amies de pauvres souvenirs, et attendaient le sang figé, le visage révulsé, le redoutable appel.

Rassemblées au greffe, quelques-unes essayaient de dominer leur trouble indicible en affichant une crânerie que le tremblement de leurs lèvres et leurs regards tourmentés démentaient. D'autres, pétrifiées, hermétiques, n'arrivaient pas à dévorer entièrement les larmes qui, perlant à leurs cils, retom-

baient pesantes sur leurs joues cireuses. Farouches, elles observaient les gestes des gardes qui prénaient livraison de leurs pauvres corps. Elles ne répondaient guère que par monosyllabes aux interpellations, qu'à tour de rôle, ils leur adressaient avec rudesse soit en les groupant suivant l'importance de leurs condamnations, soit en les enchaînant, lorsque le règlement l'exigeait. C'est ainsi qu'à partir de cinq ans, les détenues doivent être attachées deux par deux, par le poignet, pour accomplir le trajet de la prison à la gare et de la gare à la prison — trajet qui se fait pourtant en fourgon spécial. Cette mesure est nécessaire, assure-t-on, pour rendre impossible toute tentative d'évasion. Évasion bien problématique car les gardes qui les accompagnent sont nombreux et toujours choisis parmi les plus forts, les plus grands et les plus brutaux. La société qui est défendue par la force, ainsi qu'il est écrit au fronton du Palais de Justice : *Gladus, Legis, Custos*, prend largement ses précautions.

Le cœur étreint d'une tristesse infinie, je contemplai avidement le groupe de ces malheureuses que l'on allait conduire comme du bétail dans des prisons encore plus lamentables que celle-ci! Que l'on allait enfouir dans de véritables sépulcres, d'où quelques-unes ne sortiraient jamais vivantes. Leurs regards de bêtes à l'agonie cherchaient les miens qui se détournaient. Et je m'interrogeais : quels obscurs instincts avaient poussé ces pauvres épaves à encourir un tel traitement? A quel degré étaient-elles responsables de leurs crimes ou de leurs délits?... Ces questions que je me posais sans trouver une explication justifiant une pareille accumulation de mesures expiatoires, n'aboutis-

saient qu'à me les rendre, toutes indifféremment, dignes de pitié. Je savais quel régime atroce, barbare et indigne de notre siècle les attendait... et je pensais qu'il était infâme qu'on eût fait plus d'efforts pour aggraver les châtiments que pour découvrir et appliquer les remèdes.

Combattre la misère d'abord, la supprimer ensuite, diminuerait considérablement le nombre des délinquants. Ceci est si vrai que parmi les centaines de femmes qui ont défilé à Saint-Lazare durant ma longue détention, les filles de millionnaires furent plutôt rares, soyez-en sûrs ! J'y ai vu, il est vrai, des comtesses authentiques, mais toutes étaient des malades que les perversions, les stupéfians et la vie à outrance avaient rendues presque folles.

C'est la pauvreté qui est la créatrice des vices, la pourvoyeuse des maladies, la cause de toutes les tares et de presque toutes les morts prématurées : c'est la pauvreté qui est la plaie la plus honteuse de notre humanité, c'est la pauvreté qui peuple éternellement les prisons !

Il y avait dans le troupeau qu'on parquait pour le départ deux condamnées perpétuelles : l'une d'elles, femme d'un faux monnayeur, avait été, disait-on, sa complice. Cette modeste ménagère, type de la femme douce et soumise sans aucune instruction, avait-elle jamais pensé à l'énormité de sa faute et du risque grave entre tous que chaque jour elle courait ? Savait-elle même que l'Etat n'admet pas la concurrence et que lui seul a le droit de fabriquer des billets de cent sous qui n'en valent pas vingt ? Sans doute ignorait-elle aussi

qu'il existe un code et que l'article qui punit le faux monnayage est un des plus terribles qui y soient enclos. L'amour qu'elle ne cessait de témoigner à son mari, comme elle sous les verrous, et condamné à la même peine, montrait à tous les yeux pourquoi elle avait accepté de l'aider dans son travail de faussaire. Si cette femme avait été mariée à un autre homme, à un homme honnête et sain, il est hors de doute qu'elle n'aurait jamais connu les horreurs de la prison où, ô infamie, elle était condamnée à finir ses jours.

Sa condamnation était-elle juste ?...

L'autre condamnée perpétuelle était un monstre, chargée d'une hérédité très lourde. Il eût certes mieux valu pour elle et pour la société qu'elle eût été supprimée dans l'embryon. Seule, dans le groupe funèbre, elle paraissait parfaitement inconsciente du tragique de l'heure. Jeune, sans grâce, le front bas, les cheveux plantés drus, elle faisait des mines, lançait des œillades aux gardes en se dandinant. Avec l'aide de l'amant du moment, un dégénéré de son espèce, elle avait tué sa patronne, une vieille rentière de soixante ans. Comme cette malheureuse s'acharnait à respirer malgré les coups que lui assénaient sans compter les deux brutes, ils avaient fini par l'étouffer entre deux matelas. Crime bestial accompli par des tarés qui ne disparaîtront du monde que grâce à l'eugénisme, qui est la plus utile des sciences, la science de la procréation sélectionnée. Ce sera par elle seule que peu à peu on viendra à bout de cette race d'irresponsables tragiques... La prison, le bagnon et l'échafaud ; la souffrance, la torture et la mort se sont révélés suprêmement inefficaces.

Une femme âgée, qui était à leur côté, était condamnée à vingt années de travaux forcés. Elle avait tiré une unique balle sur son vieil amant et, selon son expression, « elle avait fait mouche ». Drame d'intérêts précédé des innombrables et terribles querelles. Une brunette, de la taille d'un enfant de dix ans, l'œil noir, l'allure décidée, très maîtresse d'elle bien qu'un peu plus pâle qu'à l'ordinaire, se tenait prête au départ et semblait pressée de partir. Chef de bande à dix-neuf ans elle avait, au moment de l'arrestation, au milieu de ses hommes qui tous essayèrent de se sauver, tiré sur les agents en plein carrefour. Elle en avait blessé un et elle avait reçu une balle policière dans le ventre. Après plusieurs mois de soins à l'hôpital et à l'infirmerie de Saint-Lazare, on lui avait octroyé quinze ans de travaux forcés et quelques vingt autres d'interdiction de séjour.

A dire vrai, en ce tragique et déprimant moment du transfert, elle donnait l'impression très nette de n'avoir point froid aux yeux. Courageuse, elle escomptait déjà une diminution de peine, sa libération conditionnelle, et la liberté ne lui apparaissait pas comme une aspiration trop chimériquement lointaine. Pourtant, les murs épais et sourds des prisons ne laissent pas si facilement échapper leurs proies ! Les espoirs les plus acharnés, les plus obstinément tenaces s'y brisent, et l'on s'use le cœur et les nerfs à espérer en vain... et surtout à désespérer.

Un émouvant et tout récent reportage de Francis Carco m'apprend que cette vaillante vedette de la cambriole aligne bien sagement des chiffres sur les grands registres de la maison centrale de Rennes

où elle est encore détenue. Et il y aura bientôt dix ans que je la vis partir...

Derrière elle venaient les « petites peines ». C'est ainsi que sont dénommées par les condamnées à plus de dix ans et celles qu'on appelle les « perpètes » — avec une moue assez méprisante d'ailleurs — les femmes dont la peine n'excède pas cinq ans. Tant il est vrai que tout est relatif ici bas... et que la Pègre comme la Magistrature et l'Armée a sa hiérarchie.

## CHAPITRE XIV

### **La bibliothèque**

J'eus peine à chasser pendant les jours qui suivirent le « transfert », l'obsédante vision de détresse humaine qui m'avait si péniblement impressionnée.

L'événement heureux qui m'enleva de l'atelier et me fit entrer à la bibliothèque vint à propos pour refouler cet affligeant souvenir et donner un peu d'aliment à mon esprit désemparé et tout naturellement enclin au pessimisme le plus noir.

La détenue qui venait d'être affectée à la bibliothèque ayant trouvé celle-ci dans un désordre indescriptible avait résolu d'en opérer le rangement, d'établir un nouveau classement des livres et de les cataloguer sur de nouveaux registres. Tous les travaux nécessités par cette remise en état étaient trop lourds pour elle seule et elle avait demandé au directeur de lui adjoindre une aide. Ce fut moi que le brave homme désigna.

Je dis « brave homme » car je veux lui rendre hommage. Cette homme fut aussi juste à mon égard que le lui permettait la rigueur du règlement.

Plusieurs fois j'ai pu discuter seule avec lui dans son bureau le motif de ma condamnation, et il me donna la très rare satisfaction de me considérer avec respect; ce n'était évidemment pas toujours son attitude vis-à-vis de ses pensionnaires. S'autorisant de mon irréprochable conduite et de ma bonne tenue, il donna toujours un avis favorable aux diverses requêtes que firent mes amis pendant mon internement. Il y a mieux : lorsqu'il s'apercevait que les religieuses s'acharnaient, avec leur mauvaise foi coutumière, sur des prisonnières mécréantes, — ou des Juives principalement — il n'hésitait pas à envoyer à Fresnes ces « pestiférées » qu'elles lui amenaient trop souvent pour qu'il les punisse. Il les conseillait, appuyait leur demande d'encellulement et les enlevait ainsi aux tracasseries des geôlières en cornette.

J'entrai donc à la bibliothèque où les saintes épouses du Christ n'ont heureusement pas le droit de fourrer leur nez. Ce service est le seul de tous ceux de la maison d'arrêt dépendant de l'administration civile, et les sœurs ne peuvent y pénétrer que pour y choisir des livres.

La place de bibliothécaire est très enviée. On jouit dans cette petite cité des livres d'une relative indépendance et, remplies les peu ennuyeuses obligations du service, on peut consacrer de longues heures à lire ou à écrire pendant lesquelles on échappe à la monotonie si déprimante du travail fastidieux de la couture.

La liste est interminable des œuvres de la bibliothèque lazarienne dont la lecture est proscrite par les religieuses. A mon époque, Hector Malot se partageait leurs faveurs avec Henri Conscience,

ce Flamand bel...ge comme une oie, dont les innombrables et si ternes productions infectent toutes les prisons de France. Elles sont probablement les seuls débouchés que trouve cette piteuse littérature. La comtesse de Ségur avec ses contes pour enfants, d'une morale prétentieuse, qui prônent invariablement la soumission du pauvre au riche et exalte la condescendante bonté du riche pour le pauvre, avait aussi les suffrages des saintes nonnes. « Ce n'est pas moral » nous répondaient-elles quand, par aventure, pour varier un peu le programme, nous leur proposions des livres de Balzac, de J.-J. Rousseau, de George Sand, de Stendhal, des Erckmann-Chatrion ou même de Victor Hugo... Qu'auraient-elles dit des vôtres, cher Victor Margueritte, pourtant si lumineux, si humains et si consolants ?

Notre travail comportait aussi le rafistolage des vieux bouquins qui, prêtés aux femmes le samedi, étaient rendus le lundi matin le plus souvent en piteux état et pour la plupart noircis d'inscriptions ordurières qu'il fallait faire disparaître.

C'est à la bibliothèque que se faisait aussi le contrôle de la correspondance reçue et envoyée par les détenues. L'institutrice consacre chaque jour une heure ou deux à ce travail (1). Installée à la table, elle « épluchait » les lettres une par une et quand leur contenu choquait la « morale » ou contrevenait au règlement, elle faisait appeler la détenue, l'admonestait vertement et devant elle détruisait la lettre.

C'était une bien désagréable corvée pour moi que

(1) L'institutrice ne s'occupe absolument que des recours en grâce, des demandes de libération conditionnelle et de la vérification des lettres qu'écrivent et reçoivent les détenues.

celle qui consistait à aller quérir les femmes dans les différents ateliers pour les amener devant l'institutrice. Pendant le trajet, le long des couloirs, elles ne cessaient de l'invectiver : « Qu'est-c' qu'a s'croit c'tte salope ? » et juraient de lui dire « ses quatre vérités »... Oui, mais, dans le bureau, toutes ces craneuses restaient muettes comme des carpes, se laissaient réprimander comme des enfants, baissaient le nez et regardaient le plancher, quitte, dès qu'elles étaient sorties, que la porte était refermée, à vociférer de plus belle...

Hélas, que peu nombreuses furent celles que je vis discuter posément et capables d'exposer leurs raisons ou de défendre leurs droits, même quand ceux-ci étaient péremptoirs. Presque toutes ne soufflaient mot pendant l'admonestation mais, dès qu'elles étaient sûres qu'on ne les entendrait plus, leurs menaces et leurs insultes reprenaient plus violentes.

Cette couardise n'est pas un défaut qui n'appartient qu'aux prisonnières. Presque tous les gens du peuple en sont affligés. Au lieu de se dresser devant leurs véritables ennemis, devant ceux qui les briment et les affament, ils se déchirent entre eux tels des loups et se courbent devant les puissants, s'inclinent devant les riches sans cesser de bougonner dès qu'ils ont tourné le dos.

*« Mettez dans un sac plusieurs petits chiens, disait le génial Charles Fourier, puis secouez fortement le sac, les petits chiens se mordront entre eux et se déchireront. Jamais il n'est venu à l'idée d'un petit chien de mordre la main qui tient le sac. J'aime cette image. Que de fois les humains m'ont fait penser aux petits chiens de Fourier ! »*

Sans les nausées que me donnait presque chaque jour ce piteux spectacle, les derniers mois que je passai à Saint-Lazare auraient été assez doux et ils furent malgré lui — et de beaucoup — les moins mauvais de mes deux années d'incarcération.

## Conclusion

On n'écrira jamais assez violemment contre la prison de Saint-Lazare, on ne hurlera jamais assez contre la survivance de cette lèpre au cœur même de Paris; on ne protestera jamais assez contre les procédés ignobles qu'emploient tous ses geôliers ni contre leurs injustices criantes, ni contre les abus scandaleux, ni contre la révoltante exploitation des détenues; on ne dira jamais assez l'insolence et la brutalité des porte-clés; on ne s'élèvera jamais assez contre l'immonde promiscuité et la vermine des dortoirs et contre la repoussante saleté des ateliers et des cellules, et on ne criera jamais assez haut que cette maison d'arrêt est, non seulement le foyer de tous les vices, mais encore celui de la tuberculose.

**MAISON DE CORRUPTION MORALE ET DE CONTAGION PHYSIQUE.** Voilà la firme vengeresse qui devrait être gravée au fronton de Saint-Lazare!

En écrivant ce livre, je me suis juré d'être exacte et sincère et de me conformer strictement aux exigences de la vérité; de ne rien décrire que ce que mes yeux ont vu, de ne conter que ce que mes

oreilles ont entendu. Fidèle à ma promesse, j'ai dû éviter de parler de certains endroits comme de l'infirmerie, par exemple, que ma bonne santé me permet d'ignorer par bonheur... car ce que j'en ai entendu dire, non seulement me faisait frémir d'horreur, mais m'aurait encore enlevé tout désir de me faire soigner si j'avais été malade!

Mon œuvre est une protestation. C'est une voix de plus parmi tant d'autres plus autorisées qui se sont déjà élevées contre ce fief de l'abrutissement systématique et contre ce repaire de toutes les malpropétés.

Jamais trop de plumes n'écriront, jamais trop de voix ne se feront entendre pour flétrir le « pourrissoir » du faubourg Saint-Denis et le régime pénitentiaire tout entier.

Il faut démolir celui-là et réformer complètement celui-ci.

Puisque depuis des siècles et jusqu'à nos jours, la société n'a rien trouvé de mieux pour s'en défendre qu'enfermer les individus déclarés nuisibles, je pense qu'il serait humain de les faire vivre dans des locaux salubres; je pense qu'il serait légal de leur donner un juste salaire pour leur labeur; je pense qu'il serait juste de ne pas aggraver leurs condamnations avec les humiliations, les vexations et les « passages à tabac » qui sont de règle, hélas, dans toutes les prisons.

Ma voix grandit pour réclamer plus de justice dans notre humanité, pour demander une meilleure répartition des biens communs, c'est-à-dire, le droit égal pour tous aux jouissances que procurent les richesses qui sont le fruit du TRAVAIL de tous les hommes.

Ma voix s'enfle pour exiger la sélection de la race humaine, telle au moins que l'on a jugé bon de l'établir pour la race animale, car il est certain que l'élimination des tarés, des incurables et des dégénérés, établirait l'équilibre nécessaire au maintien de l'ordre social, faciliterait l'entente fraternelle et la solidarité, et diminuerait considérablement le nombre des malfaiteurs.

Il est honteux, il est indécent, il est intolérable que notre société permette aux uns, qu'elle encense et soutient, tant de richesse insolente et laisse aux autres, qu'elle utilise et punit, tant de misère effroyable!

Abolissez la pauvreté et vous pourrez démolir les prisons.

Février 1931.

Jeanne HUMBERT.

## TABLE DES MATIÈRES

---

Chapitre I. — L'arrestation.....	19
— II. — La nuit au Dépôt.....	29
— III. — A Saint-Lazare! L'arrivée.....	45
— IV. — L'atelier 1.....	53
— V. — Sur la cour.....	63
— VI. — L'amour à Saint-Lago!.....	75
— VII. — La cellule.....	81
— VIII. — Le lever.....	107
— IX. — L'atelier 4.....	115
— X. — Un caractère de criminelle.....	133
— XI. — Grands trafics et petites « combines ».	147
— XII. — Aux « jugées ».....	159
— XIII. — L'atelier 7. — Un transfert.....	165
— XIV. — La Bibliothèque.....	179
CONCLUSION.....	183



A LA MÊME LIBRAIRIE :

# les capitales de la débauche

(REPORTAGE)

par ROGER SALARDENNE

*Une cinglante réponse à l'hypocrisie étrangère, qui attribue trop facilement à Paris le monopole du Vice !*

256 pages : 10 francs

A LA MÊME LIBRAIRIE :

# L'AFRIQUE GALANTE

REPORTAGE CHEZ LES PROSTITUÉES  
JUIVES ET MAURESQUES

par Roger SALARDENNE



Une curieuse et pittoresque enquête dans les foyers de prostitution arabo-israélites d'Afrique du Nord. Un document rigoureusement exact sur les scandaleux trafics des quartiers spéciaux de Tanger, de Casablanca, de Rabat, de Fez, de Sidi-Bel-Abbès, d'Oran, d'Alger, de Tunis, etc...



NOMBREUSES ILLUSTRATIONS  
PHOTOGRAPHIQUES

— Un fort volume : 10 francs. —

A LA MÊME LIBRAIRIE :

# L'OUTRAGE AUX MŒURS

par LIONEL D'AUTREC

---

*Tous les détails des procès pour  
outrages aux mœurs.*

*Reproduction intégrale des passages  
poursuivis.*

UN LIVRE DE VÉRITÉ ET D'AUDACE

60<sup>e</sup> mille

---

Le volume de 280 pages : 12 francs

vol 2

at 2

E. ARMAND

---

# Libertinage et Prostitution

---

(grandes prostituées et fameux libertins)

■ ■ ■

Cet ouvrage est une étude de premier plan de l'influence du fait sexuel sur la vie politique et sociale de l'homme et constitue une mine importante de documents pour une interprétation sexualiste de l'histoire.

---

Un volume grand in-8° de 436 pages sous couverture en couleurs (héliogravée).

---

*Envoi franco recommandé contre mandat de*

**25** francs adressé aux

**ÉDITIONS PRIMA, 67, rue Servan  
PARIS (XI<sup>e</sup>)**